



**BCEAO**  
BANQUE CENTRALE DES ETATS  
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

**BALANCE DES PAIEMENTS ET POSITION  
EXTERIEURE GLOBALE REGIONALES  
DE L'UEMOA AU TITRE DE L'ANNEE 2011**



**BCEAO**

BANQUE CENTRALE DES ETATS  
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

**Direction Générale de l'Economie et de la Monnaie**

Direction des Statistiques

Service de la Balance des Paiements

## **BALANCE DES PAIEMENTS ET POSITION EXTERIEURE GLOBALE REGIONALES DE L'UEMOA AU TITRE DE L'ANNEE 2011**



## SOMMAIRE

LISTE DES GRAPHIQUES, DES TABLEAUX ET DES ENCADRES .....	2
SIGLES ET ABREVIATIONS .....	3
AVANT-PROPOS.....	4
RESUME.....	5
I. FAITS MARQUANTS DE L'ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE EN 2011.....	6
1.1- ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL.....	6
1.2- ENVIRONNEMENT INTERNE.....	7
II. EVOLUTION DE LA BALANCE DES PAIEMENTS REGIONALE .....	11
2.1 - COMPTE DES TRANSACTIONS COURANTES.....	13
2.1.1 - Balance des biens et services.....	13
2.1.1.1 - Balance commerciale .....	14
2.1.1.2 - Balance des services .....	18
2.1.2 - Revenu primaire .....	19
2.1.3 – Revenu secondaire .....	20
2.2 - COMPTE DE CAPITAL .....	22
2.2.1 – Acquisitions ou cessions nettes d'actifs non financiers non produits.....	22
2.2.2 – Transferts en capital.....	22
2.3 - COMPTE FINANCIER .....	23
2.3.1 – Investissements directs.....	23
2.3.2 – Investissements de portefeuille.....	26
2.3.3 – Dérivés financiers.....	26
2.3.4 – Autres investissements.....	26
III. EVOLUTION DE LA POSITION EXTERIEURE GLOBALE.....	27
3.1 – EVOLUTION DE LA POSITION EXTERIEURE GLOBALE NETTE .....	27
3.2 – REPARTITION GEOGRAPHIQUE DE LA PEG NETTE .....	28
IV. EVOLUTION DES ECHANGES INTRA-UEMOA.....	28
4.1 - COMMERCE INTRA-UEMOA DE BIENS .....	29
4.2 - AUTRES TRANSACTIONS COURANTES INTRA-COMMUNAUTAIRES.....	31
4.3 - FLUX FINANCIERS INTRA-COMMUNAUTAIRES .....	32
CONCLUSION.....	33
LISTE DES ANNEXES.....	34

	<b>LISTE DES GRAPHIQUES, DES TABLEAUX ET DES ENCADRES</b>	<i>Page</i>
<b>GRAPHIQUES</b>		
Graphique 1a	Evolution des productions des principaux produits agricoles exportés	9
Graphique 1b	Evolution des productions du secteur minier	10
Graphique 2	Soldes caractéristiques de la balance des paiements	12
Graphique 3	Evolution du cours de l'or sur le marché international	15
Graphique 4	Evolution de la part des principaux produits exportés	17
Graphique 5	Evolution de la part des principaux produits importés	18
Graphique 6	Evolution des services nets	19
Graphique 7	Evolution des transferts de fonds reçus des migrants dans l'UEMOA	21
Graphique 8	Evolution comparée du taux d'investissement direct dans l'UEMOA et dans les pays en développement	24
Graphique 9	Evolution récente des flux d'IDE dans l'UEMOA	25
Graphique 10	Orientation géographique de la PEG de l'Union en 2010 et 2011	28
Graphique 11	Evolution du commerce intra-régional entre 2001 et 2011	29
Graphique 12	Evolution des soldes des échanges intra-communautaires en 2010 et 2011	30
<b>TABLEAUX</b>		
Tableau 1	Part de l'or dans les exportations totales des biens	15
Tableau 2	Structure des échanges intra-communautaires de produits pétroliers en 2011	30
Tableau 3	Structure des flux touristiques intra-UEMOA en 2011	31
Tableau 4	Matrice des flux relatifs aux envois de fonds des travailleurs migrants intra-communautaires en 2011	32
<b>ENCADRES</b>		
Encadré 1	Description des principales composantes de la balance des paiements et de la position extérieure globale	10
Encadré 2	Evolution du commerce extérieur de l'UEMOA au cours de la période 2000-2011	13
Encadré 3	Evolution des exportations d'or de l'Union	15
Encadré 4	Enquête sur les envois de fonds des travailleurs migrants dans les pays de l'UEMOA	20
Encadré 5	Dispositif d'évaluation des investissements directs étrangers au sein de l'UEMOA	23
Encadré 6	Evolution des investissements directs étrangers dans les pays de l'UEMOA au cours de la période 2000-2011	25

**SIGLES ET ABREVIATIONS**

AEN	Avoirs Extérieurs Nets
BAD	Banque Africaine de Développement
BCEAO	Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest
BDP	Balance des Paiements
BTP	Bâtiment et Travaux Publics
CAF	Coût, Assurance, Fret
Cellule sous-régionale	Cellule sous-régionale chargée de la réconciliation des échanges intra-UEMOA
DTS	Droit de Tirage Spécial
ECID	Enquêtes Coordonnées sur les Investissements Directs
FOB	Franco on Bord
FCFA	Franc de la Communauté Financière Africaine
FMI	Fonds Monétaire International
IDE	Investissement Direct Etranger
INS	Instituts Nationaux de la Statistique
ISBLM	Institutions Sans But Lucratif au service des Ménages
MBP5	Cinquième édition du Manuel de la Balance des Paiements du FMI, parue en 1993
MBP6	Sixième édition du Manuel de la Balance des Paiements et de la Position Extérieure Globale du FMI, parue en 2008
OCI	Organisation de la Conférence Islamique
OMC	Organisation Mondiale du Commerce
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PEG	Position Extérieure Globale
PEGN	Position Extérieure Globale Nette
PIB	Produit Intérieur Brut
PPTE	Pays Pauvre Très Endetté
UE	Union Européenne
UMOA	Union Monétaire Ouest Africaine
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
Union	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine

B	Bénin
BF	Burkina Faso
CI	Côte d'Ivoire
GB	Guinée-Bissau
M	Mali
N	Niger
S	Sénégal
T	Togo

## AVANT-PROPOS

La balance des paiements régionale constitue un outil d'aide à la décision en matière de politique économique et monétaire, à la disposition des Autorités de l'Union. Elle permet également de mieux appréhender les performances globales de l'Union en matière de paiements extérieurs. Aux termes de l'article 1<sup>er</sup> de l'Annexe III du Règlement n°09/2010/CM/UEMOA du 1<sup>er</sup> octobre 2010 relatif aux relations financières extérieures, la confection de la balance des paiements et de la position extérieure globale régionale incombe à la Banque Centrale, en même temps que l'élaboration des comptes extérieurs des Etats.

Ces comptes sont élaborés à partir des situations arrêtées dans les pays membres et des données portant sur les transactions des institutions sous-régionales résidentes de l'UEMOA avec le reste du monde. Outre ces informations, l'élaboration de la balance des paiements et de la position extérieure globale régionale s'appuie sur les travaux de la Cellule sous-régionale, chargée de la réconciliation des données sur les échanges intra-UEMOA. Ces travaux ont permis de procéder à une analyse fine des asymétries relevées dans les déclarations statistiques bilatérales des Etats, en vue du rapprochement des données du commerce intra-UEMOA au titre de l'année 2011. Les corrections d'asymétrie ont également porté sur les flux touristiques, les envois de fonds des travailleurs migrants et les investissements directs étrangers.

La confection des balances des paiements, au sein de l'UEMOA, s'appuyait sur un cadre mis en place depuis 1996, suivant la méthodologie définie par la cinquième édition du Manuel du Fonds Monétaire International (FMI). Avec l'entrée en vigueur de la sixième édition du Manuel d'élaboration de la balance des paiements et de la position extérieure globale (MBP6), publié en 2008 par le FMI, le dispositif a été révisé en vue de prendre en compte les changements introduits par le nouveau manuel et d'opérer des modifications visant l'amélioration de la qualité des données et de leur analyse.

La refonte du dispositif a été effectuée par la Direction des Statistiques, en rapport avec les Directions Nationales, ainsi que l'appui technique du FMI. Les principaux changements apportés au dispositif ont porté sur l'élargissement du champ des entités suivies, la révision des supports de collecte, pour prendre en compte les modifications apparues sur les composantes types, le système de codification, la ventilation géographique et le mode d'évaluation du compte financier. Un nouveau guide méthodologique a été élaboré et publié sur le site de la Banque Centrale. Une nouvelle application informatique a été également développée en interne en collaboration avec la Direction des Systèmes d'Information.

Les comptes extérieurs au titre de l'année 2011 ont été élaborés sur la base du nouveau dispositif.

## **RESUME**

*Les balances des paiements en termes de transactions et les positions extérieures globales au titre de l'année 2011 ont été élaborées dans tous les pays suivant la méthodologie de la sixième édition du Manuel du Fonds Monétaire International (FMI).*

*Cette méthodologie introduit de nouvelles rubriques, redéfinit les concepts et procède à une reclassification de certaines transactions pour prendre en compte les développements récents liés à la mondialisation des échanges, ainsi qu'aux innovations financières et technologiques. Les changements tiennent compte également du souci d'un renforcement de la cohérence avec les autres comptes statistiques qui ont enregistré des progrès.*

*L'évolution des transactions extérieures des Etats membres de l'UEMOA en 2011 a été moins favorable qu'au cours de l'année précédente, en liaison avec l'aggravation de la crise de la dette souveraine au sein de la Zone euro et aux Etats-Unis.*

*Les transactions économiques et financières de l'UEMOA avec le reste du monde pour l'année 2011 se sont soldées par un déficit global de 36,9 milliards, après un excédent de 139,5 milliards en 2010. Hors dons, le déficit du compte courant, rapporté au PIB, est passé de 6,5% du PIB en 2010 à 3,5% en 2011, en liaison essentiellement avec l'amélioration du solde commercial, qui est ressorti à 454,5 milliards en 2011, après un déficit de 479,2 milliards, en raison de la hausse des exportations plus importante que celle des importations.*

*Le taux de couverture des importations de biens par les exportations s'est ainsi situé à 105,1% en 2011, contre 95,4% l'année précédente. La croissance des exportations (9,5%) est attribuable à l'évolution favorable des quantités et des cours des principaux produits exportés. Les importations ont enregistré une progression de 0,7%, en liaison avec le renchérissement des produits pétroliers et alimentaires.*

*Les déficits des échanges de services et du compte de revenu primaire se sont accentués, respectivement de 5,9% et 1,6% en 2011. L'excédent du compte de revenu secondaire, quant à lui, s'est accru de 3,5%, sous l'effet essentiellement des transferts reçus au titre des autres secteurs.*

*Le compte de capital est ressorti excédentaire de 760,8 milliards contre 2.289,5 milliards un an plus tôt, en liaison avec la diminution des remises de dettes.*

*Les comptes courant et de capital cumulés dégagent un déficit de 53,2 milliards, qui a été financé par une diminution nette d'engagements extérieurs, à hauteur de 141,6 milliards en 2011, contre 97,2 milliards en 2010.*

*La Position Extérieure Globale (PEG) nette régionale s'est établie à -5.287,1 milliards contre -6.145,4 milliards en 2010, soit une amélioration de 640,6 milliards, imputable à une augmentation des créances extérieures, plus rapide que celle des engagements au cours de la période. Les autres flux nets ressortent à 217,7 milliards.*

*Les échanges intra-communautaires de biens en 2011 sont demeurés sur une tendance haussière en valeur, en progressant de 17,6% par rapport à 2010. Leur part dans le total des flux commerciaux de l'Union s'est toutefois repliée à 14,3%, après 16,2% en 2010, du fait essentiellement du redressement des exportations des produits acheminés en dehors de l'Union (pétrole brut, or, cacao et uranium).*

*S'agissant des investissements directs étrangers (IDE), les placements intra-communautaires dans les entreprises résidentes représentent 8% de leur stock total. L'encours des IDE intra-communautaires est ressorti à fin 2011 à 474,1 milliards, contre 401,9 milliards en 2010, soit une progression de 18,0%.*

*Les flux d'investissements de portefeuille entre les pays de l'Union affichent un accroissement de 33,6%, en passant de 2.058,2 milliards en 2010 à 2.750,4 milliards en 2011.*

*Les accroissements nets de passifs, au titre des autres investissements intra-communautaires ont baissé de 13,8% d'une année à l'autre, pour ressortir à 753,9 milliards à fin 2011 contre 876,6 milliards un an plus tôt.*

Le présent rapport analyse l'évolution des paiements extérieurs de l'Union en 2011. Il comporte trois parties :

- l'environnement économique des échanges extérieurs de l'Union en 2011 ;
- l'évolution de la balance des paiements régionale et de la position extérieure globale en 2011 ;
- l'évolution des échanges intra-UEMOA en 2011.

## **I. FAITS MARQUANTS DE L'ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE EN 2011**

**Les transactions extérieures des Etats membres de l'UEMOA en 2011** ont été réalisées dans un environnement caractérisé par l'aggravation de la crise de la dette souveraine au sein de la Zone euro et aux Etats-Unis, contribuant ainsi à l'accentuation de l'orientation défavorable de l'économie mondiale. Au niveau interne, la dynamique économique au sein des Etats membres de l'UEMOA a été moins soutenue qu'en 2010, en raison des effets de la crise post-électorale survenue en Côte d'Ivoire et des résultats peu satisfaisants de la campagne agricole 2011/2012.

### **1.1- ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL**

L'environnement international a été caractérisé, en 2011, par l'aggravation de la crise de la dette souveraine au sein de la Zone euro et des perturbations des chaînes d'approvisionnement, dues aux catastrophes naturelles au Japon et en Thaïlande, et aux troubles dans les pays arabes. Cette crise, qui a entraîné la détérioration des conditions financières des pays industrialisés, s'est exacerbée durant le deuxième semestre de l'année, accentuant l'orientation défavorable de l'économie mondiale. Selon le Fonds Monétaire International (FMI), le taux de croissance de l'économie mondiale est ressorti à 3,9% en 2011 contre 5,3% en 2010.

Dans les pays industrialisés, l'activité économique a été moins soutenue, du fait de la profondeur de la crise financière et économique internationale et de son incidence sur la demande des ménages et des entreprises. Le produit intérieur brut a enregistré une progression de 1,6% en 2011 contre 3,2% en 2010.

Les pays émergents et en développement ont été en revanche moins touchés par les effets de la crise. L'activité économique y a enregistré une hausse de 6,2%, contre 7,5% en 2010, à la faveur de la consolidation de la demande intérieure et des échanges régionaux. La croissance est demeurée forte en Chine et en Inde, en ressortant respectivement à 9,2% et 7,2%, en termes réels, contre 10,4% et 10,6% en 2010. En Amérique latine et aux Caraïbes, le rythme d'expansion économique a été de 4,5%, après une hausse de 6,2% en 2010.

Le ralentissement de l'activité économique témoigne principalement de la faiblesse des investissements et de la baisse de la consommation, ainsi que des échanges mondiaux.

Selon les statistiques de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC), la croissance du commerce mondial a fortement ralenti en 2011. En effet, le volume du commerce mondial des marchandises a augmenté de 5,0% en 2011 contre 13,8% une année plus tôt. L'une des évolutions les plus marquantes en 2011 a été la contraction de 8,3 % du volume des exportations de l'Afrique. Cette contraction s'explique en grande partie par la guerre civile en Libye, qui a entraîné une réduction d'environ 75 % des livraisons de pétrole du pays.



Le commerce international a été, en outre, marqué au cours de l'année 2011 par la consolidation des cours des principaux produits de base, à la faveur de la demande provenant des pays émergents d'Asie. La progression moyenne des cours a été de 39,2% pour le café robusta, 45,5% pour le coton fibre et 24,6% pour l'huile de palme. Elle est ressortie à 39,4% pour l'huile de palmiste, 28,1% pour le caoutchouc et 58,3% pour la noix de cajou. Le pétrole brut et l'or se sont renchérissés de 19,1% et 28,1% respectivement. En revanche, le prix moyen du cacao en fèves s'est replié de 4,9%, en relation avec la dissipation des craintes liées à l'approvisionnement régulier du marché et l'augmentation de la production ivoirienne durant la campagne agricole 2010/2011. L'incidence de la flambée des prix internationaux du pétrole brut a été renforcée par l'appréciation de 5% de l'euro vis-à-vis du dollar et de 1,2% par rapport à la livre sterling, en dépit des difficultés auxquelles font face les pays de la Zone euro. En revanche, la monnaie unique européenne s'est dépréciée de 4,5% vis-à-vis du yen.

Les flux mondiaux d'investissements directs étrangers (IDE) ont augmenté de 16 % en 2011<sup>1</sup>, dépassant, pour la première fois, le niveau atteint avant la crise sur la période 2005-2007, en dépit des effets persistants de la crise financière et économique mondiale (2008-2009) et de l'actuelle crise des dettes souveraines. Même si cette hausse, en rythme annuel, a essentiellement concerné les pays en développement, elle occulte d'importantes différences régionales. Les flux d'IDE vers l'Afrique se sont inscrits en baisse pour la troisième année consécutive, de 9,3% en 2011 contre 18,1% en 2010. Leur part dans le total mondial s'est établie à 2,8% en 2011 contre 3,3% un an plus tôt.

## 1.2- ENVIRONNEMENT INTERNE

Les performances économiques des Etats membres de l'Union en 2011 portent l'empreinte de la crise post-électorale survenue en Côte d'Ivoire, qui a notamment perturbé les échanges commerciaux et retardé la réalisation de certains projets d'infrastructures. Elles se sont également ressenties des mauvais résultats de la campagne agricole 2011/2012 dans les pays sahéliens. En effet, le produit intérieur brut de l'Union a enregistré, en termes réels, une progression de 0,6% en 2011 contre 4,4% en 2010.

Comparativement aux niveaux moyens enregistrés en 2010, les prix de la quasi-totalité des produits exportés par les Etats membres de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) se sont orientés à la hausse durant l'année 2011 : +39,2% pour le café robusta, +45,5% pour le coton fibre, +24,6% pour l'huile de palme, +39,4% pour l'huile de palmiste, +28,1% pour le caoutchouc, +58,3% pour la noix de cajou, +19,1% pour le pétrole et +28,1% pour l'or.

La campagne agricole 2011/2012 a été marquée par une installation irrégulière des pluies, qui a entraîné un recul sensible de la production vivrière et de celle de certaines cultures de rente, dont notamment l'arachide.

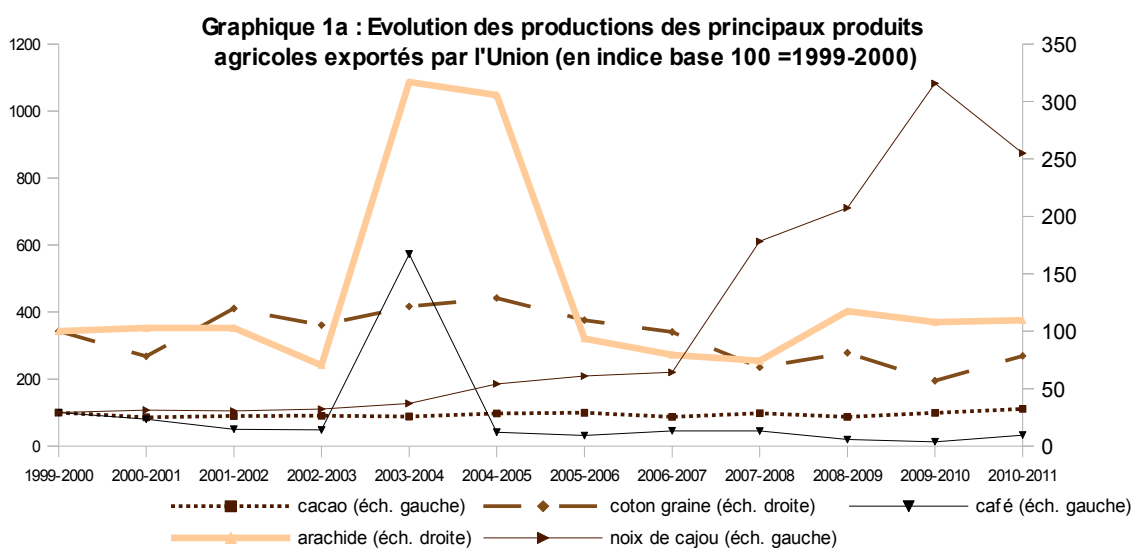
La production vivrière a été estimée en recul de 13,6% par rapport à la campagne précédente. Au titre des cultures d'exportation, la production de coton-graine de l'Union s'est inscrite en hausse de 37,3% par rapport au niveau enregistré un an auparavant. Cette évolution est imputable à l'accroissement des superficies emblavées et à l'augmentation des prix d'achat au producteur, à la suite de la consolidation des cours mondiaux. Elle reflète également la poursuite des efforts, en vue de l'assainissement de la filière coton au sein des pays de la Zone.

<sup>1</sup> CNUCED, Rapport sur l'investissement dans le monde, 2012.

Les productions de cacao et de café, essentiellement réalisées en Côte d'Ivoire, ont été affectées par la crise post-électorale que le pays a connue. Ainsi, la production de cacao est ressortie en baisse de 11,2% par rapport à la campagne précédente. Les quantités de café produites sont ressorties en diminution de 60,9% d'une campagne à l'autre, du fait du vieillissement des plantations.

La production d'arachide est en diminution de 30,6% par rapport à la campagne 2010/2011, du fait des mauvaises conditions pluviométriques qui ont prévalu dans la région. Les productions ont ainsi chuté de 17,3% au Bénin, 8,9% au Burkina et 5,6% au Niger. Au Sénégal, principal pays producteur d'arachide au sein de l'UEMOA, la baisse des récoltes s'est chiffrée à 59,0%.

En ce qui concerne la noix de cajou, sa production a connu une croissance de 22,9%.

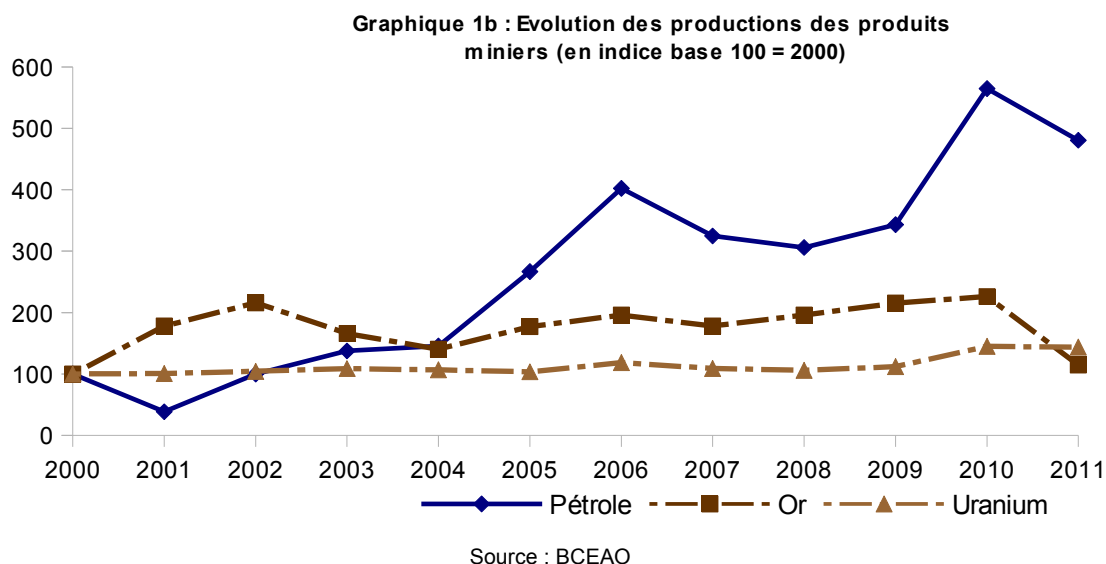


Source : BCEAO

Dans le secteur minier, qui constitue la première source d'exportation de l'Union (avec le pétrole, l'or et l'uranium notamment), la poursuite des investissements et la bonne tenue des cours de la plupart des matières premières ont contribué à doper l'activité extractive en 2011. En particulier, la production d'or a connu une progression de 35,6%, du fait de l'accroissement de la production au Burkina, en Côte d'Ivoire et au Mali. Au Burkina, la production d'or a crû de 21,3% en 2011, en liaison avec l'accélération de la production de ESSAKANE, la plus grande mine d'or du pays. En Côte d'Ivoire, la production a progressé de 33,8%, en liaison essentiellement avec l'accroissement des extractions de la société RANDGOLD. Les activités d'extraction d'or se sont renforcées au Mali durant l'année 2011. En effet, les données cumulées sur l'ensemble de l'année indiquent une augmentation de 16,2% de la production d'or, en rapport avec le renforcement de l'activité dans l'ensemble des mines et particulièrement à Sadiola et Loulo. Au Niger, la production d'or est ressortie au cours de l'année 2011 en diminution de 5,9% par rapport à celle de l'année 2010.

Les données cumulées de la production de **pétrole brut** de l'Union, sur l'ensemble de l'année 2011, indiquent une baisse de 14,9% par rapport à 2010. Cette évolution s'explique essentiellement par certaines difficultés techniques des champs pétroliers en Côte d'Ivoire.

La production **d'uranium** a baissé de 0,9% au Niger, en liaison avec la décreue de la demande mondiale. L'extraction des **phosphates** s'est en revanche inscrite en hausse de 30,3%, du fait de l'accroissement de la production au Sénégal et au Togo, respectivement de 33,8% et 24,0%. La rénovation des équipements de production explique les performances réalisées.



L'évolution des prix à la consommation a été marquée par de fortes tensions durant le premier semestre 2011, sous l'effet du renchérissement des denrées alimentaires importées et des produits pétroliers, ainsi que de la perturbation de l'approvisionnement des marchés en produits de grande consommation, notamment en Côte d'Ivoire, du fait de la crise post-électorale. La détente des prix amorcée au dernier trimestre 2011 a eu un faible impact sur le taux d'inflation, qui s'est situé, en moyenne sur l'ensemble de l'année 2011, à 3,9% contre 1,4% en 2010.

Au niveau des finances publiques, l'exécution des opérations financières des Etats s'est soldée par une aggravation des déficits publics. Le déficit global, base engagements, hors dons, a augmenté de près de 1,1 point de pourcentage du PIB, pour se situer à 6,5% en 2011. Les dépenses et prêts nets se sont accrus de 7,7%, en passant de 8.098,7 milliards à fin décembre 2010 à 8.720,4 milliards à fin décembre 2011. Cette évolution s'explique par l'augmentation des dépenses courantes, principalement les dépenses salariales (3,8%), ainsi que les autres dépenses de fonctionnement (15,3%), notamment les transferts et subventions. A l'exception de la Côte d'Ivoire, les dépenses en capital se sont également accrues dans les pays de l'Union, en liaison avec la poursuite de l'exécution des investissements publics, essentiellement dans le domaine des infrastructures. Le niveau global des dépenses en capital est ressorti à 2.568,8 milliards en 2011 contre 2.477,5 milliards en 2010.

Les recettes budgétaires totales ont augmenté de 2,2% en 2011, ressortant à 6.366,7 milliards contre 6.230,3 milliards un an plus tôt. Cette faible performance, comparativement à l'année précédente où la hausse des recettes avait atteint 8,2%, est imputable à la diminution de 22,2% des recettes en Côte d'Ivoire, du fait des effets de la crise post-électorale sur le fonctionnement des régies financières.

Au total, l'environnement économique est demeuré globalement défavorable aux échanges extérieurs de l'UEMOA en 2011.

## **Encadré 1 : DESCRIPTION DES PRINCIPALES COMPOSANTES DE LA BALANCE DES PAIEMENTS ET DE LA POSITION EXTERIEURE GLOBALE**

Dans le nouveau manuel du FMI, la balance des paiements comprend le « compte des transactions courantes », le « compte de capital » et le « compte financier », décrits ci-après.

### **1.1 Compte des transactions courantes**

Ce compte comprend les opérations sur les biens et les services, le compte du revenu primaire et le compte du revenu secondaire. Les principaux changements concernent la dénomination du compte du revenu primaire (anciennement compte « revenu ») et du compte du revenu secondaire (anciennement « transferts courants »).

Le revenu primaire représente les rémunérations obtenues de la mise à disposition de travail et d'actifs financiers, ainsi que de la location de ressources naturelles. La notion de revenu primaire est introduite pour assurer la cohérence avec le SCN 2008, en prenant en compte notamment de façon explicite les loyers et les impôts/subventions sur les produits et la production.

Le revenu secondaire résulte de la redistribution ultérieure des revenus par transferts courants des secteurs publics et privés. Il recense les transferts courants ayant un impact direct sur la consommation de biens et services. Il s'agit notamment des aides budgétaires, des envois de fonds des travailleurs et des aides alimentaires.

### **1.2 Compte de capital**

Le compte de capital enregistre les acquisitions/cessions d'actifs non financiers non produits et les transferts de capital.

Les transferts de capital se distinguent des transferts courants par le fait qu'ils entraînent un changement correspondant des stocks d'actifs d'une ou des deux parties à la transaction sans influencer sur l'épargne d'aucune d'entre elles. Il s'agit notamment des remises de dette, des transferts destinés au financement des investissements ou liés à l'acquisition d'actifs financiers.

### **1.3 Compte financier**

Le compte financier enregistre les opérations sur actifs et passifs financiers effectuées entre résidents et non-résidents. Ces transactions portent sur les investissements directs, les investissements de portefeuille, les dérivés financiers, les prêts, les crédits commerciaux, les numéraires et dépôts ainsi que les avoirs de réserve.

Les opérations du compte financier sont enregistrées en termes de variations nettes d'actifs et de passifs financiers, en lieu et place de l'imputation crédit et débit.

### **1.4 Position extérieure globale (PEG)**

La position extérieure globale (PEG) est définie comme étant un état statistique qui montre, à un moment donné, la valeur et la composition du stock des actifs et des passifs financiers des résidents d'une économie vis-à-vis des non-résidents. Ce compte permet, en particulier, d'apprécier la vulnérabilité des économies par rapport aux crises et les sources de financement des déficits, selon l'orientation géographique, la monnaie de libellé et la maturité.

## II. EVOLUTION DE LA BALANCE DES PAIEMENTS REGIONALE

Les transactions économiques et financières de l'UEMOA avec le reste du monde pour l'année 2011 font état d'une nette détérioration du profil des échanges extérieurs, en ligne avec un repli de l'excédent du compte de capital et un recul des flux nets du compte financier<sup>2</sup>, dont les effets sont atténués par la baisse du déficit courant.

Le déficit du compte courant s'est établi à 814,0 milliards en 2011<sup>3</sup>, en baisse de 51,5% par rapport à l'année 2010, du fait de l'amélioration sensible de la balance commerciale, dont les effets ont été atténués par l'aggravation du déficit de la balance des services et du compte de revenu primaire.

Le solde de la balance commerciale est ressorti excédentaire de 454,5 milliards en 2011, après un déficit de 479,2 milliards. Le taux de couverture des importations de biens et services par les exportations s'est ainsi situé à 87,4% en 2011, contre 80,7% un an plus tôt.

Les exportations se sont établies à 9.337,9 milliards, en hausse de 9,5% par rapport à 2010, en liaison essentiellement avec l'évolution favorable des quantités et des cours de certains produits exportés comme l'or, le pétrole et le cacao.

La facture des importations s'est chiffrée à 8.883,3 milliards en 2011, en progression de 0,7%, sous l'effet de la hausse des cours internationaux de produits pétroliers et alimentaires.

Le déficit structurel de la balance des services s'est situé à 2.016,5 milliards en 2011, en hausse de 5,9%, en raison de l'accroissement de la facture du fret des marchandises et de services spécialisés, tels que les travaux de construction et d'entretien des infrastructures routières, des mines, ainsi que des télécommunications.

Le déficit du compte du revenu primaire a augmenté, passant de 856,6 milliards en 2010 à 870,4 milliards en 2011, en ligne essentiellement avec les versements de dividendes aux actionnaires étrangers par les sociétés exportatrices et de télécommunication en pleine expansion.

Les entrées nettes au titre du revenu secondaire ont augmenté de 3,5%, passant de 1.563,3 milliards en 2010 à 1.618,3 milliards en 2011, sous l'effet essentiellement de la hausse des autres ressources privés, modérées par le reflux des transferts en faveur des secteurs publics.

Rapporté au PIB, le déficit du compte courant, hors dons, s'est établi à 3,5% en 2011, contre 6,5% en 2010.

L'excédent du compte de capital s'est significativement réduit, en passant de 2.289,5 milliards en 2010 à 760,8 milliards en 2011. Le niveau élevé de 2010 reflète essentiellement les remises de dettes accordées à la Côte d'Ivoire, à la Guinée-Bissau et au Togo, dans le cadre de l'initiative PPTE.

Les transactions courantes et en capital cumulées ressortent ainsi déficitaires de 53,2 milliards en 2011, après un excédent de 612,7 milliards un an plus tôt. Cet excédent a permis de compenser une diminution nette d'engagements financiers extérieurs, à hauteur de 138,7 milliards en 2011 contre 97,2 milliards réalisée en 2010.

2 Le passage à la méthodologie de la sixième édition s'est traduit par un changement de convention sur la présentation des données du compte financier. Les accroissements de passifs et les diminutions de créances affectent négativement les flux nets du compte financier. Les effets sont positifs dans le cas d'une baisse des engagements et d'une augmentation des avoirs. Ainsi calculé, le solde du compte financier reflète la détérioration ou l'amélioration de la position extérieure globale nette (cf tableau A3 à l'annexe).

3 Les montants sont indiqués en FCFA, sauf indication contraire.

L'orientation des transactions du compte financier en 2011 traduit un accroissement de l'endettement net au titre des investissements directs étrangers et des investissements de portefeuille, ainsi qu'une acquisition nette des actifs au titre des autres investissements.

Les entrées nettes d'investissements directs étrangers se sont chiffrées à 948,4 milliards en 2011 contre 1.085,3 milliards un an plus tôt, soit un repli de 12,6%. Rapportés au PIB, les flux nets d'investissements directs étrangers sont ressortis à 2,6% en 2011, contre 3,1% en 2010.

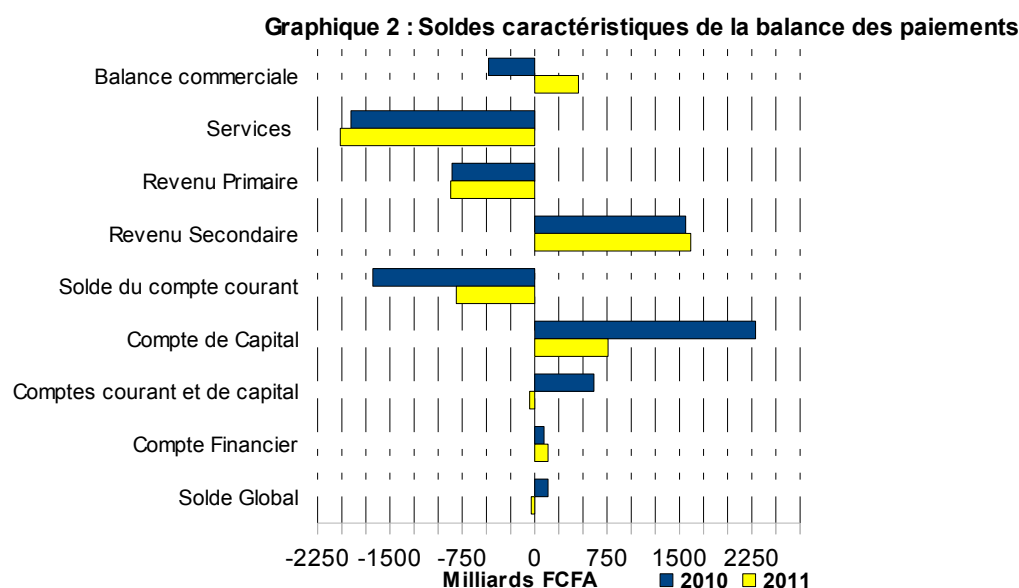
**Les transactions au titre des investissements de portefeuille se sont traduites par une hausse des engagements en 2011**, en ligne essentiellement avec l'émission d'obligations par l'Etat du Sénégal sur le marché financier international, pour un montant de 500 millions de dollars US, soit une contre-valeur de 250 milliards de FCFA.

Le solde net des **autres investissements** affiche une détérioration de 1.366,3 milliards, en ligne avec des accumulations nettes de créances du secteur privé au titre des crédits commerciaux aux non-résidents et de dépôts à l'étranger (+2.150,7 milliards), dont les effets ont été atténués par la hausse des tirages publics nets (+784,3 milliards).

Au total, le solde global de la balance des paiements de l'Union a enregistré une nette détérioration en 2011, en ressortant déficitaire de 36,9 milliards, après un excédent de 139,5 milliards en 2010.

Toutefois, en tenant compte des réévaluations du stock d'or et des avoirs en DTS, les avoirs extérieurs nets totaux se sont accrus de 203,3 milliards contre 339,0 milliards en 2010.

En particulier, les réserves de change de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) se sont accrues de 7,7%, passant de 6.770,8 milliards en 2010 à 7.293,5 milliards en 2011, représentant 5,8 mois d'importations de biens et services<sup>3</sup> contre 6,6 mois un an plus tôt.



Source : BCEAO

<sup>3</sup> Ce ratio est calculé pour l'année n en rapportant les réserves de change en fin d'année n aux importations de l'année n+1.

## 2.1 - COMPTE DES TRANSACTIONS COURANTES

**Le déficit des transactions courantes a baissé en 2011.** Il s'est établi à 814,0 milliards contre 1.676,8 milliards en 2010, soit une réduction de 51,5%. Hors dons, il s'est établi à 3,5% du PIB en 2011 contre 6,5% en 2010, en dessous de la norme communautaire fixée à 5,0%.

Cette amélioration du compte courant est essentiellement imputable à une amélioration sensible du solde commercial ainsi qu'à la hausse de l'excédent du revenu secondaire. Elle a toutefois été atténuée par l'aggravation du déficit de la balance des services et du revenu primaire.

**2.1.1 - Balance des biens et services :** Le déficit structurel de la balance des biens et services s'est réduit de 821,5 milliards, en passant de 2.383,4 milliards à fin 2010 à 1.561,9 milliards en 2011. Cette situation s'explique par l'amélioration nette du solde commercial, modérée par une hausse du déficit des services.

### Encadré 2 : Evolution du commerce extérieur de l'UEMOA au cours de la période 2000-2011

La dynamique du commerce extérieur de l'Union depuis 2000 est marquée par deux périodes. La première, allant de 2000 à 2004, est caractérisée par un prolongement du profil favorable du solde commercial ressorti positif depuis le changement de parité. La deuxième période, couvrant les années 2005 à 2011 a, en revanche, vu apparaître un solde déficitaire, qui s'est situé, en moyenne, à -4,4% du PIB, en aggravation de 6,1 points par rapport à la période précédente.

Les exportations de biens des pays de l'UEMOA ont été caractérisées par un développement rapide des activités extractives, qui ont supplanté les filières de production agricole, confrontées à des difficultés d'ordre organisationnel et financier, ainsi qu'à la concurrence accrue des pays émergents producteurs de produits de base.

Pour ce qui concerne les importations de biens, elles ont été affectées par la flambée des cours des produits pétroliers et alimentaires, dans un contexte d'accroissement rapide de la demande des produits alimentaires et des acquisitions de biens d'équipement et intermédiaires.

S'agissant du commerce de services, l'analyse révèle une faiblesse de l'offre, concentrée essentiellement sur les activités touristiques, avec un chiffre d'affaires évalué à 5% du PIB entre 2000 et 2011. Quant aux dépenses de services, elles ont représenté plus de 10% du PIB, en ligne avec la dépendance vis-à-vis d'une gamme assez variée de prestations fournies par des non-résidents.

Le commerce de biens et services constitue, à cet égard, la principale source du déficit du compte courant de l'Union. En effet, sur la période 2000-2011, la contribution de ces transactions a atteint 5,2 points de pourcentage, pour un déficit courant de 6,3%, celle des revenus et transferts courants nets étant ressortie relativement faible.

Les échanges extérieurs de l'Union constituent ainsi un important facteur de vulnérabilité pour les économies de l'Union, au regard de la faiblesse et de la forte concentration de l'offre, qui amplifie la sensibilité aux fluctuations de la demande et à la volatilité des prix mondiaux, ainsi que d'une forte dépendance vis-à-vis de biens et services étrangers.

Ce profil requiert des mesures urgentes, en vue d'accroître l'offre locale de produits énergétiques et vivriers, ainsi que celle des services. Les politiques de réforme des filières exportatrices doivent également être poursuivies et accélérées, afin de renforcer leur compétitivité.

**2.1.1.1 - Balance commerciale :** La balance commerciale a enregistré une forte amélioration, en ressortant excédentaire en 2011, après quatre années consécutives de déficit. Cette évolution s'explique par un accroissement des exportations, plus important que celui des importations.

Le dynamisme des exportations est en rapport avec la bonne orientation des prix des principaux produits vendus à l'extérieur, à l'exception du cacao<sup>4</sup>. La hausse des exportations a également été soutenue par la progression du volume des ventes de cacao en Côte d'Ivoire, en ligne notamment avec les mesures d'allègement des procédures et des normes de qualité exigées par le Gouvernement, qui ont facilité l'évacuation des stocks accumulés de fèves. Quant à l'évolution des importations, elle s'explique essentiellement par l'accroissement de la facture pétrolière et alimentaire.

Le solde de la balance commerciale est ressorti excédentaire de 454,5 milliards en 2011 contre -479,2 milliards l'année précédente. L'amélioration du solde commercial a été observé au Burkina (42,7 milliards), en Côte d'Ivoire (2.353,9 milliards), en Guinée-Bissau (10,1 milliards) et au Mali (241,4 milliards). Le taux de couverture des importations de biens par les exportations s'est amélioré, passant de 95,4% en 2010 à 105,1% en 2011.

**2.1.1.1.1- Exportations de biens : persistance de la tendance haussière observée depuis l'année 2009, en rapport essentiellement avec l'évolution favorable des cours de certains produits exportés, le volume ayant connu une baisse de 6,7%**

Les exportations totales de biens des pays de l'UEMOA se sont accrues, en valeur, de 9,5% pour atteindre 11.213,5 milliards en 2011. La bonne orientation, en valeur, des exportations de l'UEMOA en 2011 a été soutenue par la progression des ventes à l'extérieur, notamment du caoutchouc (+60,7%), de l'or (+40,6%), de l'uranium (+33,7%), du coton (+13,4%), de l'anacarde (+12,4%), des produits chimiques (+10,5%), des produits pétroliers (+5,1%) et du cacao (+4,4%). Cette évolution à la hausse des recettes d'exportation en 2011 confirme la bonne orientation observée dans les pays de l'UEMOA depuis l'année 2008. Les ventes à l'extérieur du café ont connu une baisse de 49,5% en 2011.

Par produit, les évolutions se présentent comme suit.

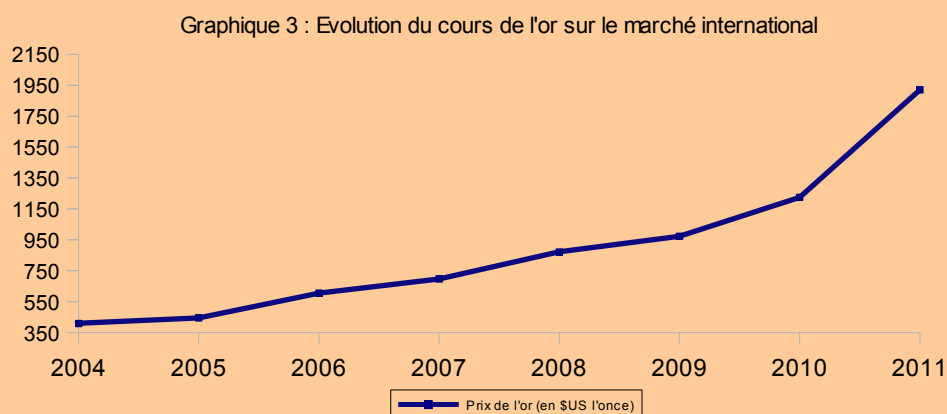
- La tendance haussière observée sur **les exportations d'or** s'est poursuivie en 2011, en liaison avec le raffermissement des cours au plan international, couplé à l'accroissement de la production au Burkina, en Côte d'Ivoire, au Mali, au Niger et au Sénégal. En effet, sous l'impulsion de la progression des prix à l'international de 28,1% et de la progression de 35,6% des quantités extraites, les recettes d'exportation de l'or sont ressorties à 2.109,3 milliards, en hausse de 38,5% par rapport à 2010. L'or est passé, pour la première fois, en tête des produits d'exportation de l'Union en 2011, avec 20,1% des recettes, contre respectivement 19,4% pour le pétrole et 18,8% pour le cacao.

<sup>4</sup> Les prix sont en hausse de 22,0% pour l'or, de 13,5% pour le pétrole, de 36,7% pour le coton et de 50,8% pour la noix d'anacarde. En revanche, les cours du cacao sont en baisse de 9,4% en 2011.



### Encadré 3 : Evolution des exportations d'or de l'Union

Le sous-sol de l'UEMOA recèle un grand potentiel minier. En particulier, il existe de nombreux gisements aurifères et des réserves comptant parmi les plus importants au monde. Certains pays de la région, tels que le Mali, le Burkina, le Niger, la Côte d'Ivoire et le Sénégal figurent parmi les pays producteurs du métal jaune sur le continent. Les autres Etats membres de l'Union comme le Bénin, la Guinée-Bissau et le Togo, caractérisés par une production minière de moindre importance, font également l'objet d'un intérêt accru de la part des investisseurs internationaux pour la recherche et l'exploitation de l'or.



Source : FMI

L'examen de la production aurifère de l'UEMOA sur la période 2000-2011 fait ressortir des fluctuations assez prononcées, notamment en 2003 et 2004 où des baisses respectives de 23,1% et 15,4% ont été enregistrées. Cette situation s'explique par l'épuisement de certains gisements ou la diminution de leur teneur en or. Les hausses observées sur la période sont essentiellement imputables à la découverte de filons riches ou à l'entrée en production de nouvelles mines. Toutefois, depuis 2007, la production aurifère s'est inscrite dans une tendance haussière, avec une progression moyenne de 13,8% par an.

L'importance du secteur de l'or dans l'activité économique de l'Union s'est renforcée, depuis quelques années, au gré de l'augmentation du rythme d'exploitation. Cette évolution est perceptible, notamment dans le commerce extérieur. Ainsi, les quantités exportées se sont établies à 87,7 tonnes en 2011 contre 54,9 tonnes en 2005. Cette évolution s'explique par la mise en exploitation de la mine de Loulo au Mali, la découverte et la mise en production de nouveaux gisements au Burkina (Essakane, Bélahourou, Youga, Mana et Kalsaka) et en Côte d'Ivoire, ainsi que le lancement de la production aurifère au Niger (site de Samira) et au Sénégal (Sabadola).

Tableau 1 : Part de l'or dans les exportations totales de biens (%)

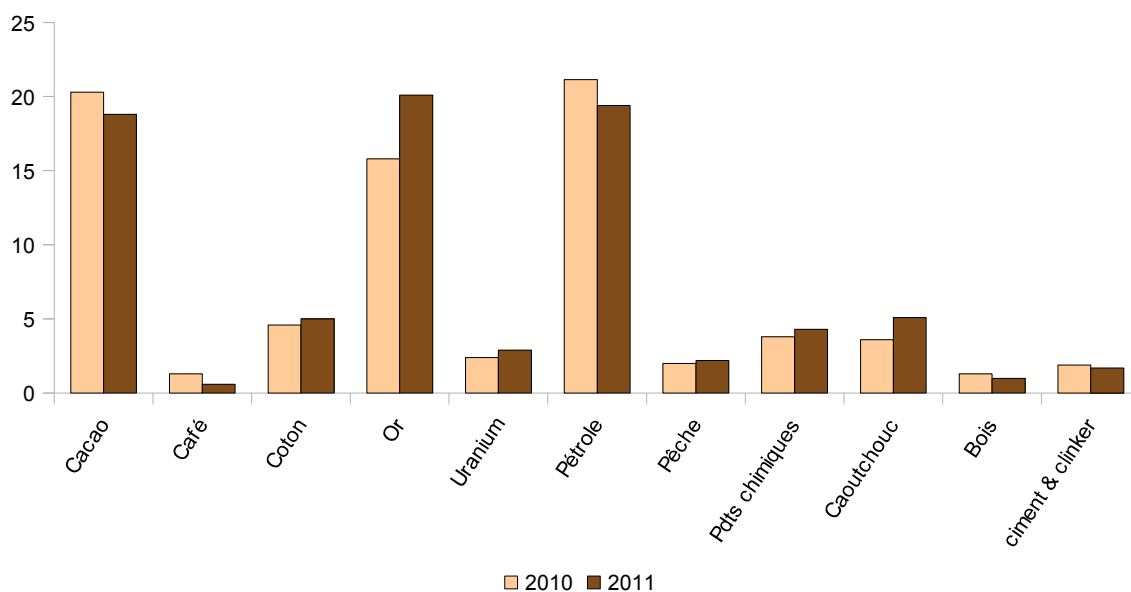
	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
UEMOA dont :	7,4	7,0	9,5	9,0	10,2	13,0	15,8	19,0
<i>Burkina</i>	0,5	0,8	1,8	1,8	22,0	41,2	65,1	65,1
<i>Côte d'Ivoire</i>	0,2	0,3	0,3	0,4	0,8	2,0	1,6	4,7
<i>Mali</i>	79,8	64,5	74,2	75,1	74,9	79,5	79,1	70,5
<i>Niger</i>	5,0	13,2	9,7	11,9	5,3	8,3	10,7	9,4
<i>Sénégal</i>	0,0	0,3	0,9	0,8	1,0	9,7	9,5	9,8

Sources : Statistiques douanières et BCEAO.

Sous l'effet de la progression des quantités, conjuguée à la hausse de plus de 20% des prix internationaux, en moyenne par an entre 2005 et 2011, les recettes d'exportations d'or sont ressorties à 2.106,7 milliards en 2011 contre 422,5 milliards en 2005 et 223,7 milliards en 2000. La part de ces ressources dans les exportations totales de biens est passée de 7,3% en 2004 à 19,0% en 2011, faisant ainsi passer le métal jaune de la troisième place entre 2005 et 2010, au premier rang des sources de recettes d'exportation de biens de l'Union, devant le pétrole et le cacao.

- Les **exportations des produits pétroliers de l'Union ont augmenté par rapport à l'année précédente**, en raison essentiellement de la hausse des prix sur le marché international, le volume étant en baisse (-19,5%). Les recettes tirées de la vente des produits pétroliers ont été évaluées à 1.934,1 milliards en 2011, contre 1.824,6 milliards en 2010. La baisse, en volume, des ventes de produits pétroliers, observée depuis 2010, est liée à la contraction des exportations de pétrole brut par la Côte d'Ivoire, induite par le tassement de l'extraction pétrolière, consécutif à la chute du rendement et à l'ensablement de certains puits de pétrole du champ « BAOBAB ».
- Les **ventes à l'extérieur de cacao sont en hausse par rapport à l'année précédente, en liaison avec l'augmentation** des quantités exportées par la Côte d'Ivoire, en ligne notamment avec les mesures d'allègement des procédures et des normes de qualité exigées par le Gouvernement, qui ont facilité l'évacuation des stocks accumulés des fèves, nonobstant la mauvaise tenue des cours sur le marché international (-4,9%). Ces exportations ont été valorisées à 1.985,4 milliards en 2011 contre 1.902,2 milliards en 2010.
- Les **exportations de coton** ont renoué avec la croissance depuis 2010. Cette hausse des ventes à l'extérieur est soutenue, d'une part, par l'évolution favorable des cours sur le marché international, et d'autre part, par l'accroissement de la production, consécutif aux mesures de restructuration engagées dans la plupart des pays producteurs de l'Union. La valeur des exportations des produits du coton est ressortie à 365,8 milliards en 2011 contre 326,4 milliards en 2010, soit une progression de 12,1%.
- Les **ventes à l'extérieur de l'uranium** se sont inscrites en hausse de 30,9%, pour s'établir à 317,1 milliards en 2011 contre 242,3 milliards en 2010. Cette situation favorable est imputable à l'augmentation du volume exporté, en ligne avec l'amélioration de la méthode de traitement du minerai et la mise en exploitation de nouveaux gisements. Quant au prix conventionnel du kilogramme, il a été négocié à la hausse de 55.000 FCFA à 70.000 FCFA. La part de l'uranium dans les exportations totales de l'Union est ressortie à 2,9% contre 2,4% un an plus tôt.
- Les **exportations de café sont en recul par rapport à l'année précédente**, du fait de la baisse des quantités produites (-52,9%), malgré la hausse des cours sur le marché international (+38,7%). La valeur des ventes à l'extérieur des produits du café est ressortie à 32,4 milliards en 2011, contre 91,7 milliards à fin 2010.
- Les **ventes à l'extérieur de caoutchouc sont en progression continue depuis 2002**. Elles ressortent en accroissement de 59,7% par rapport à l'année 2011, en raison de l'amélioration des cours (+32,0%), les quantités exportées ayant baissé de 3,1%. Ce recul du volume est lié aux effets de la crise post-électorale en Côte d'Ivoire, qui a induit une réduction des expéditions au cours des mois de mars et d'avril 2011.

Graphique 4 : Evolution de la part des principaux produits exportés (en %)



Sources : BCEAO, INS

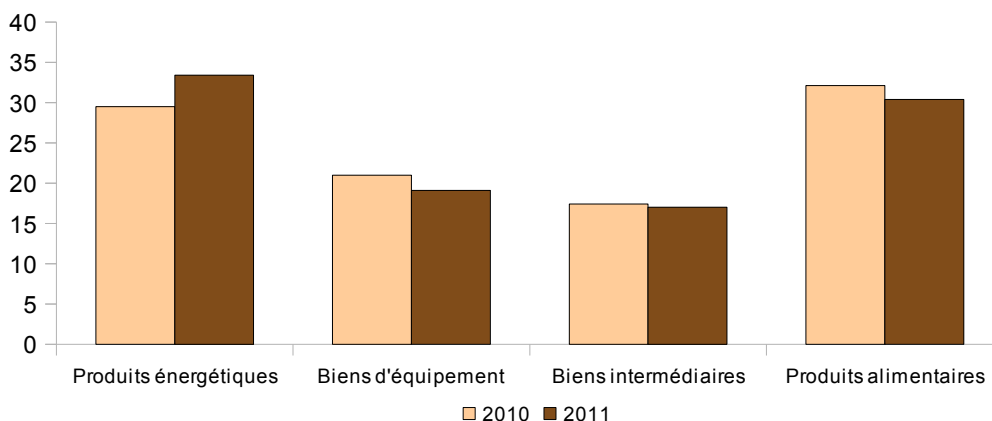
**La répartition géographique des exportations officielles de l'Union** montre que l'Europe concentre une part de marché de 42,1% en 2011, grâce aux ventes à destination de l'Union Européenne (28,9%), précisément de la zone euro (+26,2%), ainsi que vers la Suisse (+12,2%). La France (7,8%) et les Pays Bas (7,3%) occupent les deux premières places au niveau de la zone euro. Les ventes en direction de l'Europe portent pour environ 75%, sur les produits du cacao, les produits pétroliers, l'or, les produits de pêche, le caoutchouc, l'uranium et le bois. Les expéditions de biens vers l'Afrique (28,5%) sont, pour l'essentiel, orientées vers les pays de la CEDEAO (13,8%), précisément le Nigeria (7,8%) et le Ghana (2,3%). L'Afrique du Sud est la principale destination de l'or produit dans l'Union, notamment par le Mali. Par rapport au continent asiatique, la part des exportations est passée de 11,6% en 2010 à 12,4% en 2011. Cette évolution s'explique par le dynamisme des expéditions de noix de cajou, de produits chimiques et de phosphates. Comme premier partenaire commercial asiatique de l'Union, l'Inde confirme sa première place devant la Chine, occupée depuis 2008, avec une part de 4,1% dans les échanges de l'Union, après la baisse de 0,3 point observée en 2010. Les recettes d'exportation en provenance du continent américain représentent une part de 12,1% en 2011. Les Etats-Unis demeurent le principal pays d'exportation des produits de l'Union, avec une part de 7,6%. Les ventes en direction de ce pays portent essentiellement sur le cacao, le pétrole brut, le bois, le caoutchouc et l'uranium.

#### **2.1.1.1.2- Importations de biens : progression en 2011, en rapport avec l'évolution des cours internationaux des produits pétroliers et alimentaires, modérée par la baisse des achats de biens d'équipement.**

La facture des importations de l'Union s'est chiffrée à 10.753,2 milliards en 2011, contre 10.832,6 milliards FCFA en valeur FOB en 2010, soit une augmentation de 0,7%.

La hausse des achats à l'extérieur est attribuable à l'ensemble des groupes de produits. Elle reflète, en particulier, l'évolution des cours internationaux des produits pétroliers et alimentaires.

Graphique 5 : Evolution de la part des principaux produits importés (en %)



Sources : BCEAO, INS

La facture pétrolière s'est chiffrée à 3.341,5 milliards en 2011, contre 3.003,9 milliards en 2010, soit une progression de 11,2%, reflétant la hausse des cours sur le marché international, confortée par l'appréciation du dollar vis-à-vis de l'euro. La part des achats de produits pétroliers à l'étranger dans les importations totales de biens de l'Union a connu une progression de 3,9 points, passant de 29,5% en 2010 à 33,4% en 2011.

L'accroissement des prix internationaux a également porté sur les produits alimentaires, dont les importations ont progressé de 21,2% en 2011, contre 2,2% en 2010, pour s'établir à 2.365,4 milliards. La hausse des cours a singulièrement concerné les céréales.

Les acquisitions de biens intermédiaires, composés en grande partie de matériaux de construction et de produits chimiques, ont progressé de 5,8% pour ressortir à 2.148,9 milliards en 2011. Leur part dans les importations totales s'est chiffrée à 17,0% en 2011, contre 17,4% en 2010. L'augmentation des achats de ces biens traduit le dynamisme du secteur des Bâtiments et Travaux Publics (BTP) observé dans les Etats membres de l'Union, en rapport avec l'exécution de projets d'investissements publics.

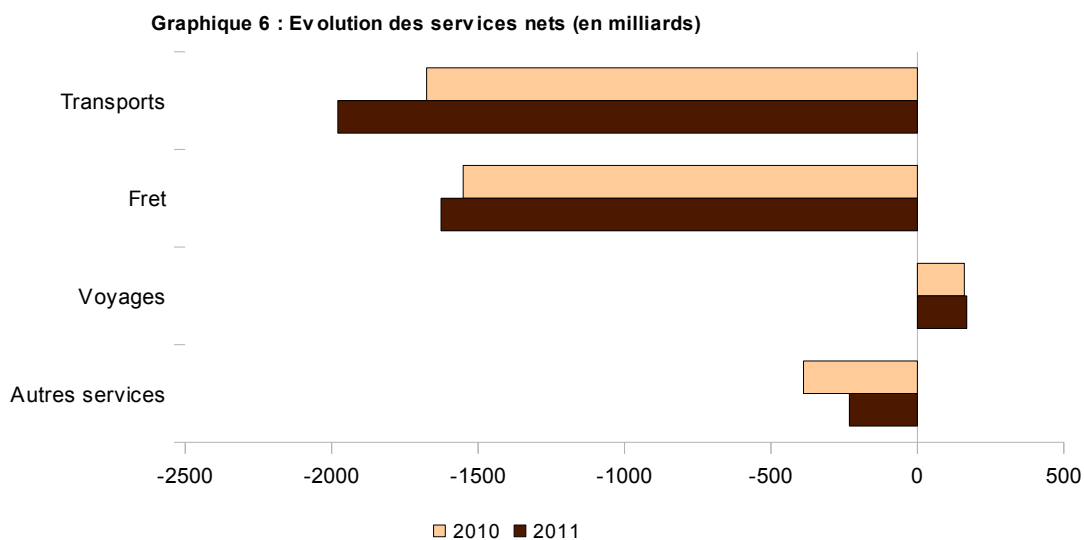
La facture des biens d'équipement a connu une baisse de 20,5% par rapport à 2010 pour s'établir à 2.401,5 milliards. Le recul des acquisitions de ces biens est en rapport avec le retour à la normale des importations de ces biens, la situation observée une année plus tôt étant essentiellement imputable au niveau exceptionnellement élevé atteint en Côte d'Ivoire, après la crise post-électorale.

#### **2.1.1.2 - Balance des services : accroissement du déficit, en raison essentiellement de l'incidence de la hausse des importations de biens sur la facture du fret et des autres services**

La balance des services de l'Union est structurellement déficitaire. Les principales recettes sont issues du tourisme et des services fournis aux administrations publiques. Quant aux dépenses, elles sont liées au fret, aux assurances et aux autres services aux entreprises.

Le déficit des services est ressorti en hausse pour la deuxième année consécutive, après un léger fléchissement observé en 2009, passant ainsi de 1.904,3 milliards en 2010 à 2.021,3 milliards en 2011. Cette évolution est essentiellement liée à l'augmentation du déficit des transports, dont les effets ont été partiellement compensés par l'augmentation des recettes touristiques.

Le déficit des transports est, en effet, ressorti à 1.978,8 milliards en 2011 contre 1.676,1 milliards une année plus tôt, soit une hausse de 18,1%, en liaison essentiellement avec le renchérissement du fret, dans le sillage de la croissance des cours internationaux des produits pétroliers et des importations de biens à l'étranger.



Source : BCEAO

L'incidence de ces facteurs a été atténuée par l'évolution favorable du poste « Voyage », retraçant les recettes nettes du tourisme, ainsi que le redressement de l'excédent des services reçus par les Administrations publiques. Le solde excédentaire du poste « Voyage » est passé de 160,6 milliards en 2010 à 189,1 milliards en 2011, reflétant, d'une part, l'afflux d'opérateurs des secteurs minier et pétrolier au Niger depuis 2008, et d'autre part, la tenue de diverses manifestations internationales dans les pays de l'UEMOA.

### **2.1.2 – Compte du revenu primaire : accentuation du déficit du compte du revenu primaire, à la suite de la baisse de la rémunération des salariés et de l'accroissement des bénéfices et des dividendes versés aux non-résidents.**

Le revenu primaire représente les flux financiers qui reviennent aux unités institutionnelles, en contrepartie de leur contribution à la production ou de la fourniture d'actifs financiers et de la location de ressources naturelles à d'autres unités institutionnelles.

En 2011, le solde déficitaire du compte du revenu primaire s'est aggravé, s'établissant à 870,4 milliards contre 856,6 milliards une année plus tôt. Cette évolution est en rapport avec l'accroissement des sorties au titre de revenus des investissements, modérée par la hausse des entrées nettes au titre de la rémunération des salariés.

Les sorties nettes au titre des revenus des investissements ont augmenté de 4,1%, en liaison notamment avec la hausse des versements de bénéfices et dividendes aux investisseurs non-résidents par les entreprises exportatrices des produits de base et celles de télécommunications, en pleine expansion. Cette évolution reflète l'accroissement du chiffre d'affaires de ces sociétés en 2010, à la faveur de la bonne orientation des prix des matières premières.

La rémunération des salariés, qui englobe notamment les salaires versés aux travailleurs saisonniers et au personnel local des unités extra-territoriales (Ambassades et Organismes internationaux) en recul depuis 2008, est ressortie excédentaire de 138,1 milliards en 2011 contre 114,8 milliards en 2010, soit une hausse de 20,2%.

Les autres revenus primaires, constitués essentiellement des taxes sur la production et les importations, sont ressortis créditeurs d'un montant de 2,5 milliards.

Les intérêts sur la dette extérieure se sont établis à 234,3 milliards en 2011 contre 219,4 milliards en 2010. Le ratio des paiements d'intérêt de la dette extérieure sur les sorties nettes de revenu primaire passe ainsi de 25,6% en 2010 à 26,3% en 2011.

### **2.1.3 – Compte du revenu secondaire : poursuite de l'augmentation du solde des transferts courants depuis l'année 2000**

Les entrées nettes au titre du revenu secondaire ont cru de 3,5%, passant de 1.563,3 milliards en 2010 à 1.618,3 milliards en 2011. Cette hausse résulte essentiellement de l'accroissement des entrées nettes de ressources au titre du secteur privé, les transferts de l'administration publique étant en baisse.

Le revenu des sociétés financières, sociétés non financières, ménages et ISBLM net, structurellement excédentaire, s'est établi à 1.149,9 milliards en 2011 contre 954,2 milliards en 2010, soit une hausse de 20,5%. Cette évolution s'explique par la hausse des transferts personnels. Les envois de fonds des travailleurs migrants et les fonds reçus par les ONG pour le financement de leurs activités sont ressortis en baisse. Les envois de fonds des migrants ont replié de 15,5%, en passant de 1.058,3 milliards en 2010 à 893,9 milliards en 2011, en raison principalement de la récession économique dans les pays développés et des pertes d'emplois qui s'en sont suivies, ainsi que des crises observées dans les pays du Maghreb, notamment en Libye et au Maroc.

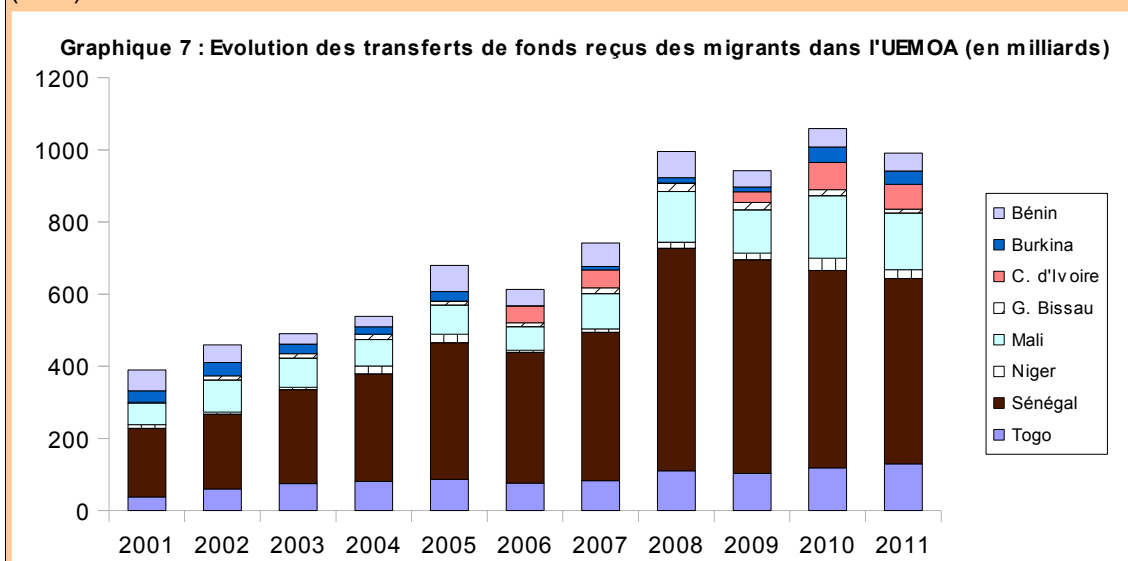
Les principaux bénéficiaires des fonds reçus des migrants résidant en dehors de l'UEMOA demeurent le Sénégal, le Mali et le Togo, avec des parts respectives de 51,9%, 15,8% et 13,1%.

Quant à la baisse du revenu secondaire net au profit des administrations publiques, elle s'explique par le recul des appuis budgétaires, ressortis à 468,5 milliards en 2011 contre 609,0 milliards une année plus tôt. Cette baisse traduit davantage un retour à la normale, après les appuis importants reçus en 2010 par les pays du Sahel, dans le cadre de la gestion de la crise alimentaire induite par le déficit céréalier de la campagne agricole 2009/2010.

#### Encadré 4 : Enquête sur les envois de fonds des travailleurs migrants dans les pays de l'UEMOA

L'enquête sur les envois de fonds des travailleurs migrants a été initiée pour collecter les informations pouvant permettre d'améliorer la connaissance des flux des transferts de fonds des travailleurs migrants, en vue d'une meilleure prise en compte de ces flux, dans le cadre de l'élaboration des statistiques de la balance des paiements et la formulation des politiques économiques des pays membres de l'UEMOA.

Les envois de fonds des travailleurs migrants représentent une source importante de financement extérieur des économies en développement. En augmentation régulière depuis plusieurs années, ces ressources représentent pour les pays en développement la deuxième source de financement, derrière les investissements directs étrangers (IDE) et avant l'aide publique au développement (APD).



Source : BCEAO

Les résultats de l'enquête montrent qu'en moyenne, plus de 17% des transferts reçus ont transité par des circuits informels, à travers notamment le système fax, les voyageurs et autres.

Les ressources proviennent en majorité de l'Europe (66,1%), principalement de la zone euro (57,7%), notamment de la France (24,0%) et de l'Italie (23,9%), les autres pays européens étant à l'origine de 7,1% des ressources. Le continent africain constitue la deuxième source des transferts de fonds des migrants pour les pays de l'Union, avec 20,9% de l'ensemble des flux reçus, dont 7,8% de transferts intra-communautaires et 6,6% en provenance de la zone CEMAC. Les fonds reçus servent essentiellement aux dépenses de consommation (54,6%), à l'investissement immobilier (15,8%), aux autres investissements (5,5%), ainsi qu'aux dépenses de santé et d'éducation (3,4% et 6,4% respectivement). Les événements familiaux et religieux mobilisent 8,7% des réceptions de fonds des travailleurs migrants.

Les flux émis par les travailleurs migrants qui résident dans l'Union transitent en moyenne à hauteur de 72,5% par le circuit formel et 27,5% par le canal informel.

Ces ressources sont destinées principalement à l'Afrique (72,2%) avec des flux intra-UEMOA de 47,8% et à l'Europe (17,4%), notamment la France (13,0%). L'Amérique et l'Asie reçoivent chacune en moyenne 4,0% des ressources émises à partir de l'Union. Les fonds envoyés servent essentiellement aux dépenses de consommation courante (40,4%), à l'éducation (22,3%) et à l'investissement immobilier (16,5%). Les motifs d'investissement autres que dans l'immobilier et les événements familiaux ou religieux expliquent respectivement 5,8% et 5,2% des transferts émis.

Globalement, l'enquête a permis d'améliorer l'imputation des flux des transferts des migrants en balance des paiements.

Par ailleurs, les renseignements collectés, comprenant notamment des justificatifs sur l'utilisation du canal informel et l'affectation des ressources, ont permis de tirer des leçons et de proposer quelques mesures, dont les plus importantes portent sur :

- l'accroissement de la concurrence dans le secteur, afin de favoriser la réduction des coûts. Cette action passe par la levée des clauses d'exclusivité imposées par le fournisseur principal de services de transferts rapides dans l'Union à l'endroit des banques locales, obligeant ces dernières à n'offrir à leur clientèle, que les services d'une seule société de transfert d'argent ;
- le développement de points de services de transferts rapides dans les milieux ruraux et la création de nouveaux produits pour favoriser la promotion d'opérateurs alternatifs comme les bureaux de poste, les coopératives d'épargne et de crédit ou les banques rurales, qui disposent de vastes réseaux accessibles aux pauvres et aux populations rurales ;
- la poursuite de la modernisation des systèmes de paiement, par leur orientation vers le développement de nouvelles techniques de paiement, notamment l'exploitation du potentiel du « mobile banking » pour l'envoi et la réception des fonds des migrants par le téléphone mobile ;
- la multiplication des études sur la migration et les envois de fonds des travailleurs, en vue d'une meilleure estimation des flux informels et des motifs économiques des transferts ;
- l'utilisation des nouveaux instruments comme l'émission de bons pour capter les placements de la diaspora, afin d'accroître les possibilités des migrants à contribuer au financement des projets de développement dans leur pays d'origine ;
- le renforcement du lien entre les migrants et leur pays d'origine, à travers notamment des politiques de création de structures ou de missions spécifiques, en charge des ressortissants à l'étranger.

## 2.2 - COMPTE DE CAPITAL

**L'excédent du compte de capital s'est replié en 2011, en liaison avec la baisse des flux de capitaux en direction de l'administration publique et des sociétés financières, sociétés non financières, ménages et ISBLM.** Cet excédent s'est situé à 760,8 milliards en 2011 contre 2.289,5 milliards en 2010.

Le compte de capital retrace les flux relatifs aux remises de dettes, aux dons-projets destinés au financement des investissements et aux acquisitions et cessions d'actifs non financiers non produits (terre, ressources du sous-sol, brevets, licences d'exploitation, droits d'auteurs, marques commerciales, etc.).

### 2.2.1 – Acquisitions ou cessions d'actifs non financiers non produits

Les transactions au titre des acquisitions ou cessions d'actifs non financiers non produits sont quasi négligeables au niveau régional en 2011. Elles sont passées de -2,9 milliards à -5,4 milliard d'une année à l'autre.

### 2.2.2 – Transferts en capital

Les transferts en capital, qui comprennent les remises de dettes et les dons projets, se sont repliés de 1.526,1 milliards d'une année à l'autre, les autres transferts en capital étant en hausse de +37,1%. L'incidence favorable des dons projets a été atténuée par le repli des



remises de dettes, ressorties à 66,9 milliards contre le niveau exceptionnel de 1.656,1 milliards réalisé en 2010, suite aux annulations de dettes obtenues par la Côte d'Ivoire, la Guinée-Bissau et le Togo, pour un montant total de 1.639,4 milliards auprès de leurs créanciers dans le cadre de l'Initiative PPTE.

Les transferts en faveur des sociétés financières, sociétés non financières, ménages et ISBLM ont crû, en ressortant à 161,9 milliards en 2011 contre 118,1 milliards une année plus tôt. Cette évolution s'explique essentiellement par une hausse des ressources reçues par les Organisations Non Gouvernementales.

Le cumul des transactions courantes et du compte de capital ressort ainsi déficitaire de 53,2 milliards en 2011, après un excédent de 612,7 milliards un an plus tôt. La capacité de financement de ce déficit ressort à 138,7 milliards en 2011, contre 97,2 milliards en 2010.

### **2.3 – COMPTE FINANCIER**

Le compte financier, selon l'optique BCEAO<sup>5</sup>, englobe les acquisitions nettes d'actifs financiers et les accroissements nets des passifs vis-à-vis des non-résidents. Il décrit les comportements d'investissement et de financement des résidents. Le solde de ce compte représente la capacité ou le besoin de financement de l'économie.

Il est composé des investissements directs, des investissements de portefeuille, des dérivés financiers et des autres investissements.

L'orientation des transactions du compte financier en 2011<sup>6</sup> traduit un accroissement de l'endettement net au titre des investissements directs étrangers et des investissements de portefeuille, ainsi qu'une acquisition nette des actifs au titre des autres investissements.

#### **2.3.1 – Investissements directs**

Les investissements directs sont constitués de nouvelles prises de participation dans le capital, des bénéfices réinvestis, ainsi que des dettes et créances entre entreprises apparentées.

---

5 La présentation selon l'optique de la BCEAO déduit des investissements de portefeuille et des autres investissements, les flux concernant la Banque Centrale et les banques qui sont inclus dans les avoirs extérieurs nets, en dessous de la ligne du solde global.

6 Le passage à la méthodologie de la sixième édition s'est traduit par un changement de convention sur la présentation des données du compte financier. Les augmentations ou diminutions d'actifs sont retracées en terme nets (+/-) à la colonne « accroissement net d'actifs » et les variations nettes de passifs à la colonne « accroissement net de passif ». Ainsi calculé, le solde du compte financier reflète la détérioration ou l'amélioration de la PEG nette (cf tableau A1 à l'annexe).

#### **Encadré 5 : Evolution du dispositif de l'Union en matière de suivi des investissements directs étrangers (IDE)**

Dans le cadre du processus d'amélioration de la disponibilité et de la qualité des données des comptes extérieurs, le dispositif d'élaboration de la balance des paiements de l'Union a été renforcé, avec l'administration d'un formulaire complémentaire destiné au recueil d'informations sur les fonds propres des entreprises à compter de 2009. Ce formulaire, administré conjointement avec le questionnaire de balance des paiements transmis aux entreprises, a permis de recueillir des renseignements sur les investissements étrangers, selon l'orientation géographique et sectorielle plus détaillée pour les années 2009 et 2010.

Pour les deux premières années, les informations ont permis d'affiner l'analyse de la nature des investissements étrangers reçus ou effectués par les pays de l'Union à l'extérieur, facilitant ainsi l'identification des voies et moyens de renforcement des politiques d'attraction de ces ressources. Ces données ont également contribué au renforcement des travaux de la Cellule sous-régionale chargée de la réconciliation des données sur les échanges intra-UEMOA, à travers un élargissement de leur champ de couverture aux corrections d'asymétries sur les flux intra-communautaires au titre des investissements directs étrangers (IDE).

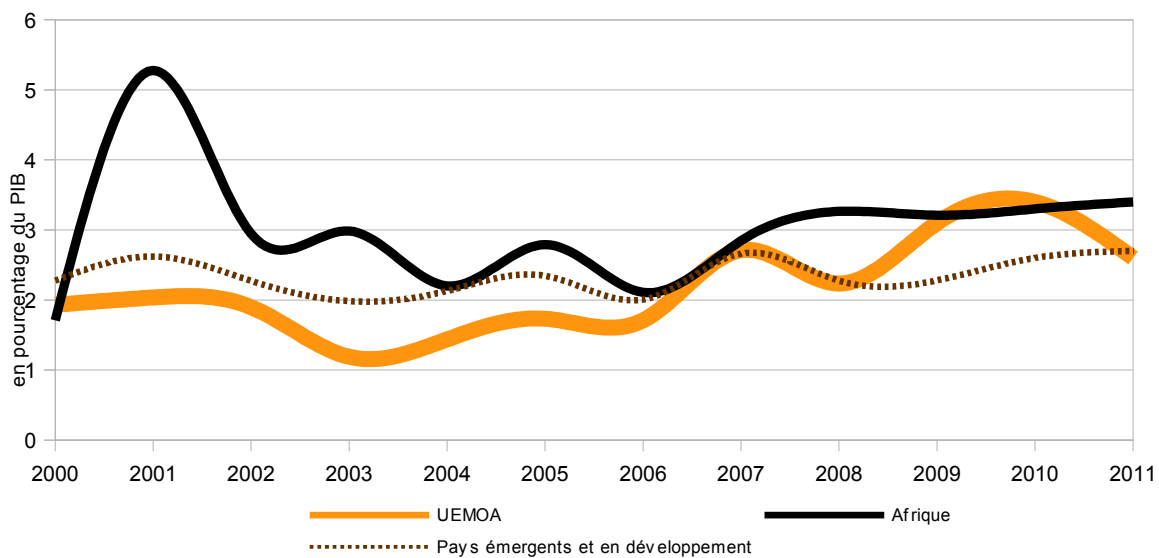
Toutefois, l'ancien cadre était limité au suivi des données sur les prises de participation étrangères reçues ou réalisées par des entreprises résidentes à l'extérieur. Les opérations d'emprunt, de crédit commerciaux et de dépôts, qui sont classées parmi les investissements étrangers au sens de la balance des paiements n'étaient pas concernées, bien qu'elles soient de plus en plus importantes dans les pays de l'Union.

A cet égard, dans le cadre de la refonte du dispositif d'élaboration de la balance des paiements de l'Union, en vue de l'adapter à la méthodologie de la 6<sup>e</sup> édition du Manuel du FMI, le formulaire de collecte des données sur les IDE a été complété en intégrant les transactions sur les instruments de dette, ventilées par partenaire et par secteur d'activité (cf. annexe VIII). En plus du renforcement du cadre d'analyse des comptes extérieurs de l'Union, ce nouveau formulaire, plus conforme aux exigences de la norme, permet aux pays de l'Union de participer à l'Enquête Coordonnées sur les Investissements Directs (ECID), dont l'adhésion à compter de l'édition 2011 a été autorisée par les Autorités de la Banque Centrale.

Pour l'exploitation des données recueillies à travers le nouveau formulaire, il est élaboré au niveau de la Direction des Statistiques, deux applicatifs informatiques relativement simplifiés sous le logiciel open office calc. La conception de ces applicatifs répond à un double souci, à savoir, d'une part, pallier la contrainte liée au fait que l'application « BPT » dédiée à l'élaboration de la balance des paiements n'est pas paramétrée pour traiter les données ainsi collectées et, d'autre part, mettre à la disposition de l'ensemble des Directions Nationales, un cadre harmonisé.

Les entrées nettes d'**investissements directs étrangers** se sont chiffrées à 948,4 milliards en 2011 contre 1.085,3 milliards un an plus tôt, soit un repli de 12,6%. Cette évolution traduit notamment la fin des travaux d'installation de la raffinerie et du pipeline au Niger, nonobstant la poursuite des investissements minier et pétrolier dans ce pays et dans les autres Etats membres. Rapportés au PIB, les flux nets d'investissements directs étrangers sont ressortis à 2,6% en 2011, contre 3,1% en 2010, avec des moyennes respectives de 3,4% et 2,7% pour le continent africain et l'ensemble des pays émergents et en développement.

Graphique 8 : Evolution comparée du taux d'investissement direct dans l'UEMOA et dans les pays en développement



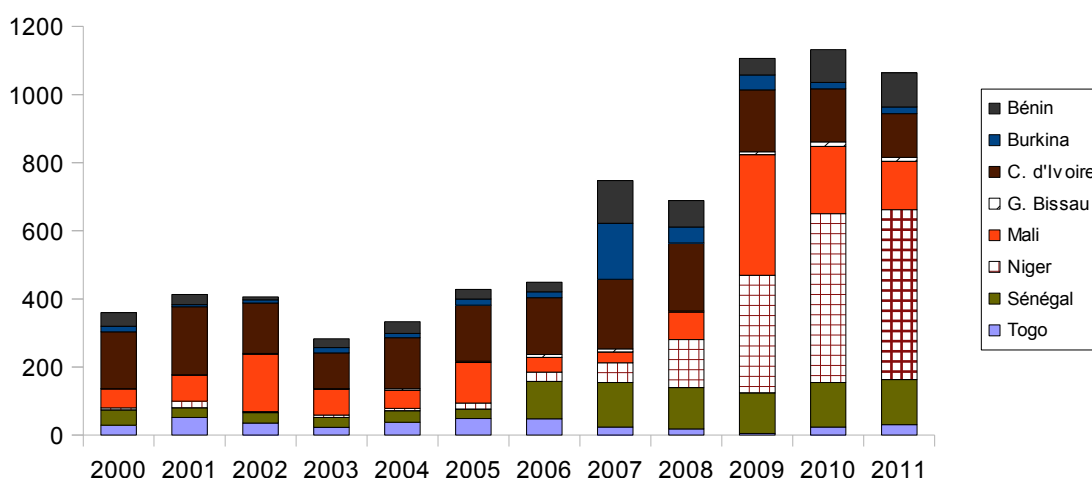
Sources : BCEAO, FMI

### Encadré 6 : Evolution des investissements directs étrangers dans les pays de l'UEMOA au cours de la période 2000-2011

Les flux d'investissements directs en direction des pays de l'Union se sont accélérés au plus fort moment de la crise financière et économique récente, en affichant un rythme de progression moyen annuel de 18,8% sur la période 2006-2011, contre 3,5% entre 2000 et 2005.

Cette évolution résulte principalement du regain d'intérêt pour les ressources minières des pays de l'Union, dont l'exploitation est devenue rentable à la faveur de l'envolée des cours internationaux des produits de base au milieu des années 2000.

Graphique 9 : Evolution des flux d'IDE dans l'UEMOA (en milliards de FCFA)



Source : BCEAO

L'analyse de l'Indice de Performance des IDE (IPIE) de la Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement (CNUCED), qui mesure la capacité d'un pays à attirer et à retenir les investisseurs étrangers, indique toutefois que les montants des IDE reçus par l'Union demeurent encore faibles, comparativement aux autres régions d'Afrique et aux besoins des pays. Cet indice est, en effet, ressorti à 69,8%, largement inférieur à celui de l'Afrique subsaharienne (99,8%) et de l'Union européenne (141,3%). La forte concentration des IDE dans des secteurs tels que les mines, faiblement intégrés au reste de l'économie, pourrait également contribuer à atténuer les impacts globaux sur l'économie. La faible diversification des sources de provenance des capitaux d'investissements directs constitue, par ailleurs, un facteur de vulnérabilité, dans un contexte de récurrence de crises économiques et financières majeures dans le monde.

La faiblesse relative de l'attractivité des pays de l'Union est corroborée par les résultats du dernier rapport de l'enquête Doing Business 2013 de la Banque Mondiale. Ce rapport classe quatre pays de l'Union parmi les 10 pays au monde où l'environnement des affaires est le moins favorable.

Au regard de la faiblesse relative de l'attractivité des pays de l'Union, des mesures urgentes sont nécessaires pour renforcer les infrastructures économiques et sociales, consolider la stabilité politique et approfondir l'intégration, en vue d'accroître et de diversifier les flux d'investissements directs et de les rendre plus favorables au développement économique de la sous-région.

### 2.3.2 – Investissements de portefeuille

Les principales opérations composant les investissements de portefeuille concernent les transactions sur titres de participation, représentant moins de 10,0% du capital social de la société concernées et celles relatives aux titres de créances à court et à long terme.

**Les transactions au titre des investissements de portefeuille se sont traduites par une augmentation nette des engagements en 2011.** Les engagements au titre des investissements de portefeuille se sont accrus de 279,1 milliards, en ligne pour l'essentiel, avec l'émission obligataire de l'Etat du Sénégal sur le marché financier international, pour un montant de 500 millions de dollars US, soit une contre-valeur d'environ 250 milliards de FCFA. Ce montant comprend une composante d'échange par de nouvelles obligations émises en 2009 à hauteur de 200 millions de dollars et le reliquat de 300 millions de dollars US, destiné au financement du prolongement de l'autoroute à péage de Diamniadio jusqu'à l'aéroport international Blaise DIAGNE, Thiès et Mbour, ainsi que du soutien du sous-secteur de l'énergie, par le biais d'investissement dans des infrastructures, en cohérence avec le plan TAKKAL<sup>7</sup>.

### 2.3.3 – Dérivés financiers

Les transactions sur les **dérivés financiers** en 2011 sont demeurées faibles dans les pays de l'Union. Elles portent sur des accroissements nets de passifs de 94,0 millions.

### 2.3.4 – Autres investissements

Les **autres investissements** portent principalement sur les crédits commerciaux, les numéraires et dépôts, les prêts, particulièrement les transactions liées à l'endettement public (tirages, amortissements, accumulations d'arriérés de paiement, rééchelonnements), les autres comptes à payer et ou à recevoir

Le solde net des autres investissements affiche une détérioration de 1.366,3 milliards, en ligne avec l'accroissement des tirages publics nets (+675,5 milliards), dont les effets ont été atténués par l'augmentation des créances nettes du secteur privé sous forme de crédits commerciaux accordés aux non-résidents et de dépôts à l'étranger (+1.093,3 milliards). La hausse des engagements nets du secteur public traduit l'ampleur des tirages effectués, notamment en Côte d'Ivoire, dans le cadre du soutien au processus de sortie de crise, et la baisse des amortissements. Quant aux capitaux privés, leur évolution reflète principalement celle des crédits commerciaux accordés aux non-résidents et celles des dépôts détenus par les entreprises exportatrices de l'Union.

**Au total, le solde global de la balance des paiements de l'Union a enregistré une nette détérioration en 2011**, en ressortant déficitaire de 36,9 milliards, après un excédent de 139,5 milliards, soit un recul de 176,4 milliards.

En dehors des flux, les comptes extérieurs comprennent également des mouvements non transactionnels qui ne sont pas enregistrés en balance des paiements. Il s'agit des réévaluations ou des reclassements d'actifs/passifs. En 2011, les autres flux nets sont ressortis positifs de 217,7 milliards, en ligne avec une augmentation nette des créances de 268,9 milliards, modérée par une hausse nette des engagements de 51,1 milliards. Les augmentations des autres flux de créances sont essentiellement composées des réévaluations

<sup>7</sup> Plan de production d'énergie électrique au Sénégal.

du stock d'or de la Banque Centrale, qui se chiffrent à 213,7 milliards, ainsi que des droits de tirages spéciaux pour un montant de 12,0 milliards.

Toutefois, en tenant compte des réévaluations du stock d'or et des avoirs en DTS, les avoirs extérieurs nets totaux se sont accrus de 203,3 milliards, contre 339,0 milliards en 2010.

En particulier, les réserves de change de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) se sont accrues de 7,7%, passant de 6.770,8 milliards en 2010 à 7.293,5 milliards en 2011, représentant 5,8 mois d'importations de biens et services<sup>8</sup> contre 6,6 mois un an plus tôt.

### III. EVOLUTION DE LA POSITION EXTERIEURE GLOBALE DE L'UEMOA

La position extérieure globale (PEG) fournit la valeur et la composition du stock des créances d'une économie sur le reste du monde, ainsi que la valeur et la composition du stock de ses engagements envers le reste du monde.

Les variations des postes de la position extérieure globale entre l'année n et n-1 sont expliquées par les flux enregistrés à l'année n aux rubriques correspondantes du compte financier de la balance des paiements et par des évolutions relatives notamment à des réévaluations et reclassements. Ces flux concernent notamment des variations dues aux prix, celles dues aux taux de change, à la monétisation/démonétisation de l'or, ainsi que les reclassements d'investissements de portefeuille en investissements directs.

#### 3.1 – EVOLUTION DE LA POSITION EXTERIEURE GLOBALE NETTE (PEGN)

A fin 2011, la position extérieure globale nette de l'Union s'est établie à -5.287,1 milliards contre -6.145,4,0 milliards en 2010, soit une amélioration de 640,6 milliards, du fait d'une augmentation des créances sur l'étranger, plus rapide que celle des engagements extérieurs au cours de la période. Les autres flux nets ressortent à 217,7 milliards.

Les créances se sont établies à 18.976,9 milliards à fin 2011, en hausse de 4.537,6 milliards (32,0%) par rapport à 2010. Cette évolution s'explique essentiellement par la hausse des placements au titre des autres investissements, notamment les dépôts et les crédits commerciaux, dont les stocks se sont accrus pour ressortir respectivement à 3.313,8 milliards et 6.211,3 milliards ainsi que des investissements directs étrangers (85,8%). Par ailleurs, le stock des avoirs de réserve a connu une augmentation de 522,6 milliards, en ressortant à 7.293,5 milliards à fin 2011 contre 7.067,0 milliards un an plus tôt, du fait essentiellement de la réévaluation des avoirs en or, des DTS et de la Position de réserve au FMI.

Quant au stock d'engagements, il s'est établi à 24.263,9 milliards à fin 2011, en hausse de 3.911,4 milliards (19,3%) par rapport à l'année précédente, en liaison essentiellement avec l'augmentation des investissements directs dans les pays de l'Union, l'émission de titres de portefeuille à long terme par les résidents ainsi que l'accumulation de dettes financières et commerciales vis-à-vis des non-résidents. Le stock d'engagements au titre des prêts (encours de la dette publique extérieure, y compris les engagements envers le FMI), a augmenté de 9,6%, en ressortant à 12.617,0 milliards à fin 2011.

Le ratio de la PEGN rapporté au PIB s'est amélioré de 3,2 points de pourcentage, en s'établissant à -14,4% contre -17,6% à fin 2010.

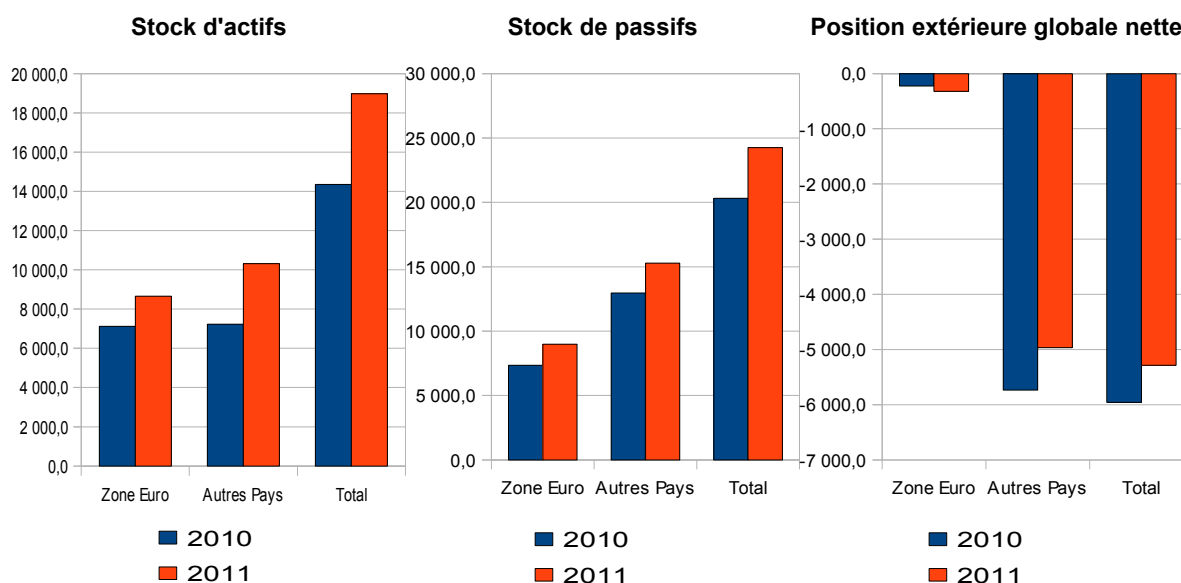
<sup>8</sup> Ce ratio est calculé pour l'année n en rapportant les réserves de change en fin d'année n aux importations de l'année n+1.

### 3.2 – REPARTITION GEOGRAPHIQUE DE LA POSITION EXTERIEURE GLOBALE NETTE

L'analyse de la structure géographique de la position extérieure globale nette de l'UEMOA à fin 2011, fait ressortir une situation débitrice, aussi bien avec la Zone euro (-321,3 milliards) qu'avec les autres régions du monde (-4.965,8 milliards), en raison de la faiblesse des créances détenues sur l'extérieur par rapport aux engagements. Le déficit avec la Zone euro ressort limité (à peine 6,1% du total), en raison notamment des créances détenues sous forme d'avoirs de la Banque Centrale en compte d'opérations, de dépôts des banques auprès des correspondants étrangers, pour la plupart des résidents de la zone euro, et de crédits commerciaux accordés par les exportateurs.

La PEGN vis-à-vis des autres pays est ressortie déficitaire de -4.965,8 milliards. Les créances se sont établies à 10.314,2 milliards, sous l'impulsion des crédits commerciaux et les dépôts. Les engagements sont ressortis à 15.279,9 milliards, sous l'effet des investissements directs et des tirages au titre des prêts.

Graphique 10 : Ventilation géographique de la position extérieure de l'Union



Source : BCEAO

## IV. EVOLUTION DES ECHANGES INTRA-UEMOA

**La tendance haussière des transactions intra-communautaires en valeur s'est maintenue en 2011, confirmant le renforcement du processus d'intégration économique dans l'Union.**

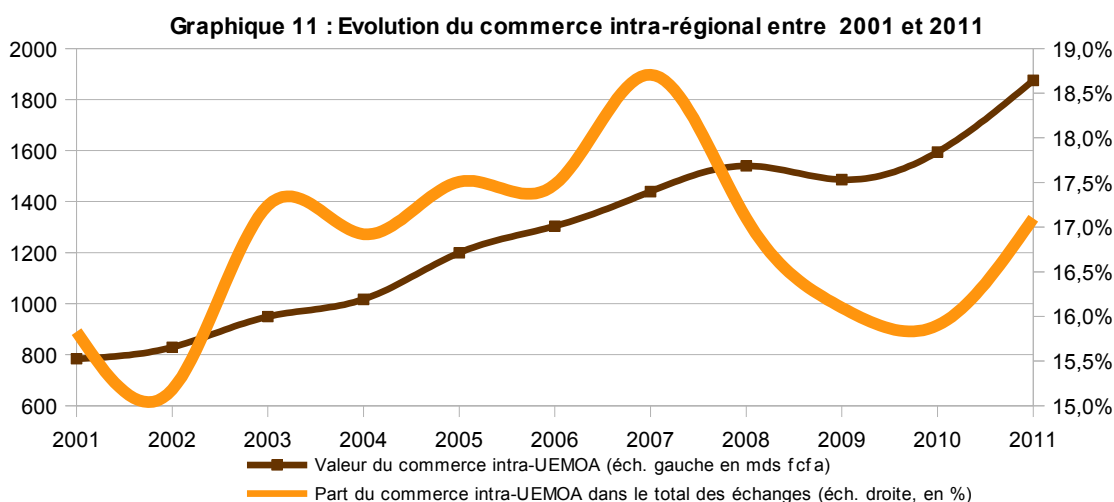
Les transactions intra-communautaires sur les biens, les services, les flux d'investissements directs étrangers et les investissements de portefeuille ont été caractérisées par une tendance haussière au cours de l'année 2011. En revanche, les revenus secondaires et les autres investissements se sont inscrits en baisse.

#### 4.1 - COMMERCE INTRA-UEMOA DE BIENS

Les échanges de biens entre les pays membres, évalués sur la base des travaux de la Cellule sous-régionale chargée de la réconciliation des données sur les échanges intra-UEMOA, font apparaître une hausse des flux intra-communautaires par rapport à l'année précédente. Ces flux commerciaux se chiffrent, en effet, à 1.875,6 milliards en 2011, contre 1.594,3 milliards en 2010, soit une progression de 17,6%, imputable essentiellement au renchérissement des produits pétroliers et alimentaires, couplée à un accroissement des importations de la Côte d'Ivoire au niveau intra-communautaire.

La part de ces échanges dans le total des flux commerciaux des pays de l'UEMOA s'est toutefois repliée à 14,3%, après un taux de 16,2% en 2010, du fait essentiellement du redressement des exportations des produits acheminés en dehors de l'Union (pétrole brut, or, cacao et uranium). La Côte d'Ivoire et le Mali, respectivement à l'origine de 31,3% et 23,1% des exportations totales, restent les principaux fournisseurs intra-régionaux, contre 32,6% et 23,8% l'année précédente. Le Mali et le Burkina continuent également d'occuper les première et deuxième places des importateurs intra-communautaires, avec respectivement 31,3% et 18,6% des approvisionnements, contre 33,2% et 20,3% un an plus tôt.

Les échanges intra-UEMOA, rapportés aux exportations totales, sont passés de 15,9% en 2010 à 16,8% en 2011. Leur part dans les importations totales a également augmenté, passant de 15,4% en 2010 à 17,5% en 2011.



Sources : BCEAO, Cellule sous-régionale

Les échanges de produits pétroliers raffinés entre les pays de l'UEMOA sont ressortis à 549,8 milliards en 2011 contre 517,4 milliards en 2010, soit une hausse de 6,3%. Cette croissance, attribuable à la hausse des prix, s'est traduite par un renforcement des échanges de ces produits des pays côtiers (Bénin, Côte d'Ivoire, Sénégal et Togo) vers les pays de l'hinterland.

Les produits pétroliers demeurent au premier rang des transactions intra-UEMOA, avec une part de plus de 40% des échanges commerciaux intra-UEMOA. L'incidence globale du choc énergétique sur l'Union pourrait ainsi avoir été atténuée par l'accroissement des flux intra-communautaires en provenance des pays côtiers, qui se positionnent comme des centrales d'achat pour la sous-région.



Tableau 2 : Structure des échanges intra-communautaires de produits pétroliers en 2011

(en millions FCFA)

		Importateurs								
		Bénin	Burkina Faso	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	UEMOA
Exportateurs	Bénin		12 477,4	3 810,4	0,0	91 813,0	0,0	0,0	480,6	108 581,4
	Burkina	0,0		2 003,1	0,0	16 475,8	0,6	5 735,7	0,0	24 215,2
	Côte d'Ivoire	38 334,1	60 748,9		0,0	40 562,0	1 615,3	6 752,3	49 895,9	197 908,5
	Guinée-Bissau	0,0	145,0	0,0		0,0	0,0	104,7	0,0	249,7
	Mali	0,0	0,0	3 193,3	0,0		0,0	0,0	300,0	3 493,3
	Niger	0,0	387,0	329,3	0,0	0,0		2 229,7	0,0	2 946,0
	Sénégal	0,0	1 362,6	12 512,1	4 717,2	126 402,7	0,0		311,7	145 306,3
	Togo	61 786,5	191,1	1 466,3	0,0	125,2	0,0	3 532,6		67 101,7
	UEMOA	100 120,6	75 312,0	23 314,5	4 717,2	275 378,7	1 615,9	18 355,0	50 988,2	549 802,1

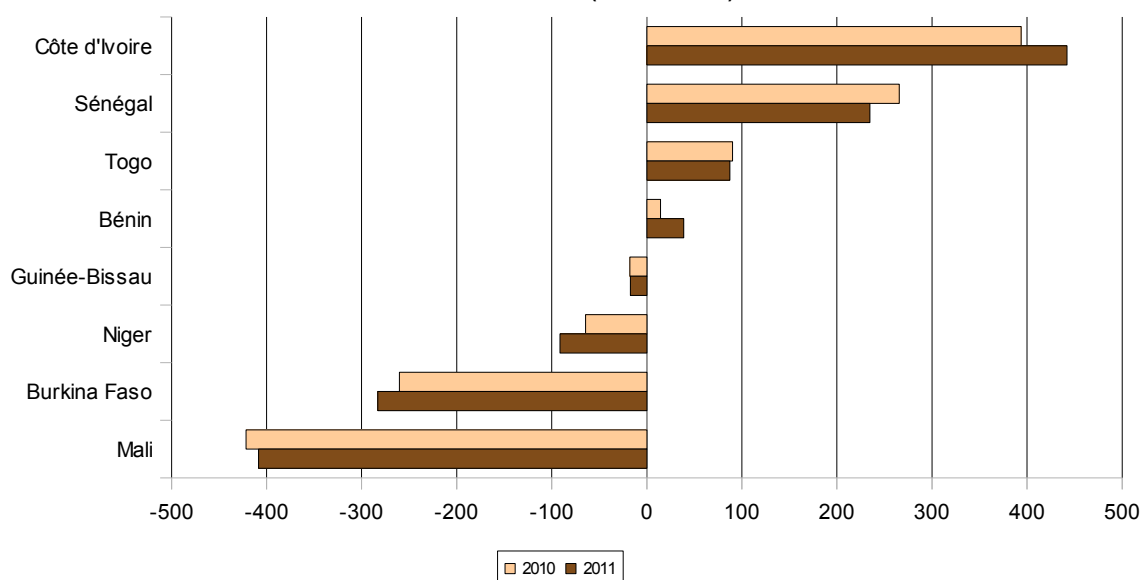
Sources : BCEAO, Cellule sous-régionale.

Les autres principaux produits échangés sont les préparations alimentaires et les produits du crû (céréales, animaux vivants), les huiles et les graisses.

La configuration des échanges intra-communautaires entre les pays de l'Union est restée quasiment identique à celle des années précédentes. La balance commerciale intra-UEMOA a été excédentaire au Bénin, en Côte d'Ivoire, au Sénégal et au Togo.

En revanche, elle est restée déficitaire dans les pays enclavés, à savoir le Burkina, le Mali et le Niger. La situation déficitaire de la Guinée-Bissau s'explique par l'importance des achats en provenance du Sénégal.

Graphique 12 : Evolution des soldes des échanges intra-communautaires en 2010 et 2011 (en milliards)



Sources : BCEAO, Cellule sous-régionale

#### 4.2 - AUTRES TRANSACTIONS COURANTES INTRA-COMMUNAUTAIRES

**Excepté les revenus secondaires, toutes les transactions relatives aux autres rubriques du compte courant se sont maintenues sur une tendance haussière en 2010.**

Les échanges de services se sont accrus de 5,2% pour ressortir à 717,3 milliards, contre 681,9 milliards un an plus tôt, en relation avec la progression des flux relatifs aux transports, notamment terrestres, ainsi qu'au tourisme intra-communautaire.

Les flux touristiques intra-UEMOA au titre de l'année 2011 se sont établis à 172,3 milliards, contre des niveaux respectifs de 124,5 milliards et 156,7 milliards en 2009 et 2010. La Côte d'Ivoire et le Niger concentrent respectivement 26,1% et 14,4% des dépenses touristiques, contre 25,8% et 15,0% en 2010, tandis que le Bénin est le premier bénéficiaire des recettes touristiques intra-communautaires avec une part de 21,0%.

Tableau 3 : Structure des flux touristiques intra-UEMOA en 2011

(en millions FCFA)

		Recettes de tourisme								
		Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	UEMOA
Dépenses de tourisme	Bénin		3 563,4	2 110,0	0,0	1 437,5	2 475,1	2 987,0	4 581,4	<b>17 154,4</b>
	Burkina	7 498,0		1 304,7	44,5	3 318,5	1 233,1	3 258,0	6 881,1	<b>23 537,9</b>
	Côte d'Ivoire	15 725,3	11 688,5		0,0	5 208,5	1 448,6	4 658,0	6 186,0	<b>44 914,8</b>
	Guinée-Bissau	0,0	70,3	0,0		821,1	0,0	2 255,0	0,0	<b>3 146,4</b>
	Mali	2 216,8	7 694,8	4 523,9	109,1		2 117,1	5 577,0	1 494,5	<b>23 733,1</b>
	Niger	1 326,0	1 697,4	12 103,6	0,0	1 280,9		4 073,0	4 263,7	<b>24 744,5</b>
	Sénégal	1 996,0	2 079,0	1 664,0	1 109,0	8 315,5	1 664,0		665,0	<b>17 492,5</b>
	Togo	7 400,3	1 267,7	2 265,1	0,0	1 366,5	974,5	4 344,0		<b>17 618,0</b>
	UEMOA	<b>36 162,3</b>	<b>28 061,1</b>	<b>23 971,2</b>	<b>1 262,6</b>	<b>21 748,3</b>	<b>9 912,5</b>	<b>27 152,0</b>	<b>24 071,7</b>	<b>172 341,6</b>

Sources : BCEAO, Cellule sous-régionale

Le solde excédentaire du revenu primaire entre les pays de l'Union est ressorti à 291,2 milliards, en hausse de 8,6%, du fait essentiellement des revenus sur les investissements de portefeuille. Ceux-ci ont, en effet, augmenté de 25,3 milliards, en liaison essentiellement avec l'accroissement des bons et obligations émis sur le marché régional, ainsi que des bénéfices distribués sur les investissements inférieurs à 10% du capital dans le secteur des mines et des télécommunications du Niger et du Mali, versés en Côte d'Ivoire et au Sénégal.

Le solde du compte du revenu secondaire intra-communautaire, pour sa part, est évalué à 312,7 milliards contre 328,9 milliards en 2010. Cette évolution reflète principalement la baisse des transferts privés. En effet, selon les résultats des travaux de la Cellule de réconciliation, les envois de fonds des travailleurs migrants intra-régionaux se sont situés à 263,4 milliards en 2011. Les données des années 2009 et 2010 faisaient état respectivement de 280,7 milliards et 267,8 milliards. La Côte d'Ivoire, avec 41,3% des flux émis, reste de loin le principal pourvoyeur de fonds dans la sous-région. Le Mali, le Togo, le Sénégal et le Burkina sont les premiers récepteurs de fonds des travailleurs migrants dans l'Union, avec des parts respectives estimées à 43,6%, 15,8%, 12,2% et 11,3%. Hors envoi de fonds des travailleurs migrants, les transferts courants intra-communautaires sont ressortis à 49,3 milliards contre 61,1 milliards en 2010.

**Tableau 4 : Matrice des flux relatifs aux envois de fonds des travailleurs migrants intra-UEMOA en 2011**  
(en millions FCFA)

		Transferts des migrants reçus								
		Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	UEMOA
Transferts des migrants émis	Bénin		1 416,6	4 459,9	19,5	5 681,8	2 209,8	3 958,2	10 067,2	<b>27 812,9</b>
	Burkina	254,8		1 702,2	69,8	18 611,3	1 524,9	3 046,0	3 047,3	<b>28 256,4</b>
	Côte d'Ivoire	3 422,5	20 524,9		193,6	51 430,0	7 214,5	10 452,0	15 592,7	<b>108 830,3</b>
	Guinée-Bissau	125,2	21,0	152,3		351,2	97,6	2 108,2	208,8	<b>3 064,3</b>
	Mali	369,8	1 045,9	7 658,3	206,1		1 367,0	8 001,0	5 634,8	<b>24 282,9</b>
	Niger	1 011,3	1 615,4	1 618,5	430,8	15 893,7		1 577,0	4 220,4	<b>26 367,1</b>
	Sénégal	595,0	1 981,0	2 985,0	1 517,0	19 598,8	1 505,0		2 739,8	<b>30 921,5</b>
	Togo	793,0	3 274,2	2 649,3	78,7	3 292,7	719,0	3 045,2		<b>14 475,5</b>
	UEMOA	<b>6 571,5</b>	<b>29 879,1</b>	<b>21 225,5</b>	<b>2 515,5</b>	<b>114 859,5</b>	<b>14 637,9</b>	<b>32 187,6</b>	<b>41 510,9</b>	<b>263 387,6</b>

Sources : BCEAO, Cellule sous-régionale

#### 4.3 - FLUX FINANCIERS INTRA-COMMUNAUTAIRES

**Les transactions intra-communautaires au titre du compte de capital ont poursuivi la tendance baissière observée depuis l'année 2010.**

Les flux intra-régionaux recensés au niveau du compte de capital sont passés de 15,3 milliards en 2010 à 12,8 milliards en 2011, en liaison principalement avec la baisse des prêts projets inter-communautaires et des appuis reçus par les ONG de leurs Sièges régionaux pour des financements de projets.

**Le solde du compte financier s'est nettement amélioré en 2011, en relation essentiellement avec l'évolution à la hausse des engagements au titre des investissements directs et des investissements de portefeuille, les autres investissements étant en baisse.**

Les placements d'investissements directs étrangers intra-UEMOA demeurent faibles, avec à peine 8% du stock total des capitaux reçus. L'encours des IDE intra-communautaires est ressorti à 474,1 milliards à fin 2011, contre 401,9 milliards à fin 2010. Cette évolution résulte d'une augmentation des flux nets de 65,1 milliards au cours de l'année 2011, après une hausse de 46,8 milliards en 2010<sup>9</sup>. Le stock d'IDE à fin 2011 est constitué à 81,0% de titres de participation et à 19,0% d'instruments de dettes. Deux secteurs dominent le marché sous régional des IDE, à savoir le secteur d'intermédiation financière et celui des télécommunications, avec 76,7% des créances et 78,6% des engagements.

Avec plus de 80% du total des créances, le Togo (27,1%), le Sénégal (26,5%), la Côte d'Ivoire (17,6%) et le Bénin (14,5%) sont les principaux pourvoyeurs de capitaux dans la sous-région. Le poids du Sénégal s'explique essentiellement par des prises de participations dans le domaine des télécommunications. Pour le Togo et la Côte d'Ivoire, leur poids résulte pour l'essentiel des placements effectués par les sociétés d'intermédiation financière. Au titre des engagements, le Mali (30,5%), le Bénin (21,2%), le Burkina (11,7%), la Côte d'Ivoire (9,5%) et le Sénégal (9,0%) sont les principaux bénéficiaires des capitaux d'investissements directs étrangers intra-communautaires.

<sup>9</sup> Le flux net évalué au titre de l'année 2010 ne prend pas en compte les dettes intra-groupe, dont la comptabilisation a démarré à partir de la refonte du dispositif sous-régionale.

Les investissements de portefeuille entre les pays de l'Union affichent un accroissement net des engagements de 692,2 milliards, passant de 2.058,2 milliards en 2010 à 2.750,4 milliards en 2011. Cette évolution est due aux souscriptions par des résidents de l'Union à des titres publics émis par les Etats membres dont ils ne sont pas ressortissants. Ces titres publics ont concerné essentiellement des bons et obligations du Trésor émis par le Bénin, le Burkina, le Niger et le Sénégal. Au cours de l'année 2011, la Côte d'Ivoire a été moins active sur le marché financier régional.

Tableau 5 : Matrice des flux nets d'investissements directs étrangers intra-communautaires totaux en 2011

( en millions de FCFA)

		Flux net d'IDE au titre des créances								
		Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	UEMOA
Flux net d'IDE au titre des engagements	Bénin		298,9	9 094,3	0,0	2 494,0	-1 588,3	2 879,4	13 477,0	<b>26 655,3</b>
	Burkina	1 105,0		1 953,0	0,0	1 012,3	-62,0	2 296,0	-42,0	<b>6 262,3</b>
	Côte d'Ivoire	5 098,4	-2 795,8		0,0	-311,7	0,0	1 596,8	-850,1	<b>2 737,7</b>
	Guinée-Bissau	0,0	0,0	51,6		-2 471,7	18,7	5 463,3	1 018,9	<b>4 080,8</b>
	Mali	491,8	181,5	407,7	0,0		0,0	3 644,0	822,9	<b>5 547,9</b>
	Niger	0,0	0,0	518,9	0,0	-5 917,0		-569,9	14 272,1	<b>8 304,2</b>
	Sénégal	3 434,3	0,0	741,7	0,0	1 244,0	0,0		6 417,0	<b>11 837,0</b>
	Togo	-2 087,7	611,2	854,8	0,0	-156,0	57,6	382,7		<b>-337,4</b>
	UEMOA	<b>8 041,8</b>	<b>-1 704,2</b>	<b>13 622,0</b>	<b>0,0</b>	<b>-4 106,1</b>	<b>-1 574,0</b>	<b>15 692,4</b>	<b>35 115,8</b>	<b>65 087,8</b>

Ligne (+) : Augmentation des engagements pour le pays bénéficiaire

Ligne (-) : Diminution des engagements pour le pays bénéficiaire

Colonne (+) : Augmentation des avoirs pour le pays d'origine des capitaux

Colonne (-) : Diminution des avoirs pour le pays d'origine des capitaux

Sources : BCEAO, Cellule sous-régionale

Il n'y a pas eu de transactions intra-communautaires au titre des dérivés financiers.

Les accroissements nets de passifs au titre des autres investissements ont baissé de 13,8% d'une année à l'autre, pour ressortir à 753,9 milliards à fin 2011, contre 876,6 milliards un an plus tôt. Cette évolution reflète la baisse des engagements au titre des crédits commerciaux, des prêts et des opérations interbancaires, notamment des numéraires et dépôts.

## CONCLUSION

L'évolution des transactions extérieures dans les Etats membres de l'UEMOA est ressortie moins favorable qu'en 2010. Les échanges extérieurs de l'Union se sont soldés par un déficit de 36,9 milliards, après un excédent de 139,5 milliards en 2010. Ce recul reflète la vulnérabilité des économies de l'Union par rapport aux chocs internes et externes.

Les comptes extérieurs ont également été marqués par une consolidation des échanges intra-communautaires, notamment au niveau du commerce de biens et des investissements directs étrangers (IDE).

En dépit de l'amélioration du solde de la balance commerciale, la structure des échanges extérieurs de l'Union est demeurée une source importante de vulnérabilité des économies face aux chocs internes et externes. Il est donc important pour l'Union de renforcer l'organisation de son appareil de production, en s'appuyant sur les avantages comparatifs des Etats membres, afin de permettre une satisfaction des besoins communautaires sur le marché sous-régional et de consolider sa viabilité externe.

En outre, dans un contexte de renchérissement de l'énergie et eu égard à l'importance croissante des échanges intra-régionaux portant sur ce bien, la coopération communautaire en matière énergétique devrait être renforcée. A cet égard, des dispositions devraient être prises pour accroître l'offre sous-régionale de produits pétroliers et vivriers, toute chose pouvant, par ailleurs, contribuer à l'allègement de la facture pétrolière et alimentaire.



## LISTE DES ANNEXES

**ANNEXE 1 : PRINCIPALES MODIFICATIONS APPORTEES AU DISPOSITIF D'ELABORATION DE LA BALANCE DES PAIEMENTS ET DE LA POSITION EXTERIEURE GLOBALE AU SEIN DE L'UEMOA**

**ANNEXE 2 : METHODOLOGIE DE RECONCILIATION DES DONNEES SUR LES ECHANGES INTRA-UEMOA**

### **ANNEXE 3 : TABLEAUX STATISTIQUES**

- Tableau A1 : Balance des paiements régionale 2011
- Tableau A2 : Evolution de la balance des paiements régionale entre 2007 et 2011
- Tableau A3.1 : Position Extérieure Globale de l'UEMOA en 2011
- Tableau A3.2 : Structure géographique de la Position Extérieure Globale de l'UEMOA en 2011
- Tableau A4.1 : Matrice totale du commerce intra-communautaire en 2011
- Tableau A4.2 : Matrice totale du commerce intra-communautaire en 2010
- Tableau A4.3 : Matrice des flux touristiques intra-communautaires en 2011
- Tableau A4.4 : Matrice des flux touristiques intra-communautaires en 2010
- Tableau A4.5 : Matrice des flux relatifs aux envois de fonds travailleurs migrants intra-communautaires en 2011
- Tableau A4.6 : Matrice des flux relatifs aux envois de fonds travailleurs migrants intra-communautaires en 2010
- Tableau A4.7 : Matrice des flux nets relatifs aux investissements directs étrangers totaux intra-communautaires en 2011
- Tableau A4.8 : Matrice des flux nets relatifs aux investissements directs étrangers intra-communautaires en 2010
- Tableau A4.9 : Matrice des stocks totaux d'investissements directs étrangers intra-communautaires au 31 décembre 2011
- Tableau A4.10 : Matrice des stocks totaux d'investissements directs étrangers intra-communautaires au 31 décembre 2010
- Tableau A4.11 : Matrice des flux nets d'IDE intra-communautaires au titre des fonds propres en 2011
- Tableau A4.12 : Matrice des flux nets d'IDE intra-communautaires au titre des fonds propres en 2010
- Tableau A4.13 : Matrice des stocks d'IDE intra-communautaires au titre des fonds propres au 31 décembre 2011
- Tableau A4.14 : Matrice des stocks d'IDE intra-communautaires au titre des fonds propres au 31 décembre 2010

- Tableau A4.15 : Matrice des flux nets totaux d'IDE intra-communautaires au titre des instruments de dettes en 2011
- Tableau A4.16 : Matrice des stocks d'IDE intra-communautaires au titre des instruments de dettes au 31 décembre 2011
- Tableau A4.17 : Matrice des stocks d'IDE intra-communautaires au titre des instruments de dettes au 31 décembre 2010
- Tableau A5.1 : Principaux produits échangés dans le commerce intra-UEMOA en 2011
- Tableau A5.2 : Part des principaux produits dans les exportations intra-UEMOA en 2011
- Tableau A6 : Evolution du poids du commerce intra-UEMOA entre 2004 et 2011

## **ANNEXE 1 : PRINCIPALES MODIFICATIONS APORTEES AU DISPOSITIF D'ELABORATION DE LA BALANCE DES PAIEMENTS ET DE LA POSITION EXTERIEURE GLOBALE AU SEIN DE L'UEMOA**

La révision du dispositif sous-régional d'élaboration de la balance des paiements et de la position extérieure globale est motivée par la nécessité de prendre en compte les innovations introduites par la sixième édition du Manuel du FMI d'une part, et le souci d'amélioration de la qualité du cadre de collecte, de traitement et d'analyse des données.

### **1.1 Innovations introduites par la sixième édition du manuel de la balance des paiements et de la position extérieure globale (MBP6)**

L'élaboration du nouveau Manuel de la balance des paiements et de la position extérieure globale (MBP6) vise à prendre en compte les questions qui ont fait leur apparition ou ont pris de l'importance dans le domaine des transactions et positions internationales.

La sixième édition du Manuel de la balance des paiements et de la position extérieure globale procède également au retraitement et à la reclassification de certaines opérations, ainsi qu'au renforcement de l'harmonisation avec le Système de Comptabilité Nationale (SCN), révisé la même année, et les autres documents méthodologiques de référence parus après le MBP5. Il s'agit notamment du manuel de statistiques monétaires et financières (2000), du supplément au MBP5 sur les dérivés financiers (2000), du manuel sur les réserves internationales et liquidité internationale : directives de déclaration des données (2001), du manuel des statistiques du commerce international des services (2002) et des Statistiques de la dette extérieure : Guide pour les statisticiens et les utilisateurs (2003).

Par ailleurs, le MBP6 met davantage l'accent sur l'élaboration et l'analyse de la position extérieure globale (PEG). L'importance de la PEG dans la 6<sup>e</sup> édition provient du fait que l'analyse bilantielle joue désormais un rôle prépondérant dans l'appréciation de la vulnérabilité des économies aux crises, ainsi que dans l'étude des sources de financement des déficits. L'approche bilantielle, qui examine en quoi les faiblesses du bilan financier liées à l'échéance, à la devise, à la structure financière, à la solvabilité et à la dépendance contribuent à la vulnérabilité macrofinancière, renforce la qualité de l'analyse de la vulnérabilité et de la viabilité extérieure d'une économie.

Ainsi, bien que le cadre de référence soit resté inchangé par rapport à la 5<sup>e</sup> édition (MBP5)<sup>10</sup>, le nouveau Manuel apporte plus de clarifications et de modifications à certains concepts et définitions, pour tenir compte des développements enregistrés par l'économie mondiale, après la parution du MBP5. Ces évolutions concernent notamment :

- la mondialisation, dont l'une des principales implications est l'accroissement rapide des mouvements de capitaux privés et de main d'œuvre ;
- les innovations financières et technologiques (développement des dérivés financiers, des services à distance via internet, etc.), l'intégration économique et monétaire, qui en plus des zones existantes (UEMOA, CEMAC, etc.) a été marquée notamment par l'avènement de nouvelles zones, telles que le COMESA, la SADC et, en particulier, la mise en

<sup>10</sup> En particulier, les principaux comptes (compte courant, compte de capital et compte financier) ont été maintenus dans la nouvelle édition.



circulation de l'euro comme monnaie commune des pays membres de l'Union Européenne, qui a fortement influé sur l'évolution des échanges mondiaux.

La prise en compte de toutes ces innovations implique des changements majeurs à la fois au niveau des concepts, des composantes type et des principes d'élaboration.

### 1.1.1 Aspects conceptuels

Les principes de base, tels que l'enregistrement en partie double, la chronologie, le prix d'évaluation et le changement de propriété demeurent inchangés. Toutefois, le MBP6 apporte des clarifications dans la définition de plusieurs concepts déjà développés dans la 5<sup>e</sup> édition. Il s'agit notamment des notions de « territoire économique », de « résidence », de « transactions » et de « financement exceptionnel ».

- **Territoire économique** : Le territoire économique comprend l'espace aérien, les eaux territoriales et le plateau continental sur lesquels un pays jouit de droits exclusifs ou sur lesquels il a juridiction en ce qui concerne les droits de pêche ou d'exploitation des combustibles ou des minéraux présents dans les sous-sols des mers et des océans, les îles rattachées et les enclaves territoriales à l'étranger. La définition du territoire économique ne requiert plus que les personnes, les biens et les capitaux y circulent librement. Les unions économiques et les unions monétaires sont considérées comme des territoires économiques dans le cadre de l'établissement de la balance des paiements régionale.
  - **Résidence** : La résidence d'une unité institutionnelle est liée au territoire économique sur lequel elle a son « centre d'intérêt économique **prédominant** ». Le nouveau Manuel n'apporte pas de changement substantiel à la notion de résidence. L'ajout du terme « **prédominant** » permet toutefois de reconnaître que certaines unités peuvent avoir un intérêt économique dans deux ou plusieurs territoires. Les critères de résidence sont mieux spécifiés pour les individus mobiles, dont la définition de la résidence avait été laissée à l'appréciation des pays dans la 5<sup>e</sup> édition.
  - **Transactions** : Les transactions enregistrées dans la 6<sup>e</sup> édition du Manuel de la balance des paiements correspondent à des interactions entre une unité résidente et une unité non-résidente agissant en accord réciproque impliquant un échange de valeurs ou un transfert. La 5<sup>e</sup> édition du Manuel avait retenu comme définition de la transaction « un flux économique découlant de la transformation, de l'échange, du transfert ou de l'extinction d'une valeur économique ».
- Il résulte de la nouvelle définition que l'accumulation d'arriérés de paiement extérieurs et les transferts des migrants<sup>11</sup> ne sont plus classés dans les transactions au sens strict du terme. Les variations d'actifs et de passifs financiers résultant du changement de résidence des individus (particuliers et ménages) sont reclassées dans la position extérieure globale, mais ne sont pas prises en compte dans la balance des paiements.

11 Il s'agit des mouvements d'effets personnels à l'occasion des déplacements des migrants. Ils sont désormais enregistrés dans les « Autres flux » au niveau de la position extérieure globale.

### 1.1.2. Composantes type du MBP6

Tenant compte de ces modifications, la structure de la balance des paiements selon l'optique du MBP6 se présente comme suit<sup>12</sup>.

#### Présentation synthétique des composantes de la balance des paiements

##### Compte des transactions courantes

Biens et services

Biens

Services

Compte du revenu primaire (*anciennement compte « revenu »*)

Compte du revenu secondaire (*anciennement « transferts courants »*)

##### Compte de capital

Acquisition et cession d'actifs non produits

Transferts en capital

##### Compte financier (*anciennement compte d'opérations financières*)

Investissements directs

Investissements de portefeuille

Produits financiers dérivés (*traité comme sous-rubrique des investissements de portefeuille dans le MBP5*)

Autres investissements

Avoirs de réserve

De façon générale, l'utilisation de signes dans la présentation du MBP6 s'opère comme suit :

- dans les comptes des transactions courantes et de capital, crédits et débits sont enregistrés avec des signes positifs (à l'exception des revenus issus de l'investissement direct et du négoce international, qui peuvent produire des inscriptions négatives) ;
- dans le compte financier, les augmentations des actifs et passifs sont enregistrées avec des signes positifs, les diminutions avec des signes négatifs.

#### a) Compte des biens et services

Les principaux changements apportés au compte des biens et services se présentent comme suit :

- La création d'un poste supplémentaire, pour l'enregistrement des réexportations, un phénomène observé notamment au Bénin et au Niger, qui a pris de l'importance et de l'ampleur dans certains pays européens avec l'avènement de la Zone euro ;

<sup>12</sup> La version détaillée des composantes types est présentée à l'annexe I.

- Le reclassement des biens achetés dans les ports et les aéroports dans les marchandises générales plutôt que comme un poste séparé ;
- Les biens achetés à l'étranger par les voyageurs pour leur consommation personnelle ou à des fins de cadeaux dépassant les seuils douaniers sont désormais inclus dans les marchandises générales au lieu du service voyage ;
- Le négoce international n'est plus traité comme un service, mais classé dans les exportations de biens, ce qui correspond à un retour au principe de la quatrième édition ;
- En cas de changement de résidence, les transferts des effets personnels des migrants ne sont ni inclus dans les biens, ni dans d'autres postes des comptes internationaux, puisqu'ils ne font pas l'objet de changement de propriété<sup>13</sup> ;
- Les réparations et maintenance sur les marchandises mobiles sont retracées dans les services au lieu des biens. Le MBP5 les classait dans les biens, compte tenu de l'importance du matériel par rapport à la prestation de service proprement dite dans la facturation globale de la transaction ;
- Les services de transformation de biens physiques appartenant à d'autres territoires économiques sont retracés comme des services dans tous les cas, alors qu'ils pouvaient être considérés dans certains cas comme un changement de propriété du manufacturier selon le MBP5 ;
- La rubrique « services de télécommunications, d'informatique et d'information » regroupe celles des « services de communication » et « services d'informatique et d'information » du MBP5. Les « services postaux et de messagerie » sont désormais inclus dans les « transports », alors qu'ils étaient classés dans la rubrique des « services de communication »<sup>14</sup> selon le MBP5 ;
- Les dépenses des entreprises de construction non-résidentes en biens et services locaux sont incluses dans les Services de bâtiment et travaux publics, alors qu'elles sont classées dans les « Autres services aux entreprises » dans le MBP5. En outre, le MBP6 prévoit l'enregistrement des achats de biens et services à une troisième économie par les entreprises de construction, en chantier hors de leur pays de résidence, dans la balance des paiements de leur économie d'origine ;
- Les résultats de la recherche et développement (tels que les brevets, les copyrights et les processus industriels) sont traités comme des actifs produits et inclus dans les services de recherche et développement. Ils étaient traités comme des actifs non produits et retracés dans le compte de capital selon le MBP5.

---

13 Cf. MBP6, § 10.22 (b).

14 Ces services postaux et de messageries recouvrent la levée, le transport et la distribution des lettres, journaux, périodiques, brochures, autres documents imprimés, colis et paquets, ainsi que les services des guichets postaux et de location de boîtes postales.

## b) Compte de revenu primaire

Le concept de « compte de revenu » dans le MBP5 est remplacé par celui de « compte de revenu primaire » dans le MBP6, pour assurer la cohérence avec le SCN 2008. Le « compte de revenu primaire » présente des composantes plus détaillées dans le nouveau Manuel, en distinguant les compensations des employés, les revenus des investissements et les autres revenus primaires, dont les taxes sur la production. Les principaux changements concernent :

- La prise en compte explicite des loyers et des taxes sur les produits et la production ;
- La clarification de la relation employeur-salarié, de manière à faire apparaître une distinction entre rémunération des salariés et paiement de services ;
- L'enregistrement des dividendes à la date à laquelle l'acquisition d'actions ne donne pas droit au dividende de la période écoulée, au lieu de la date à laquelle ils sont exigibles comme dans le MBP5<sup>15</sup>. La date ex-dividende est habituellement fixée deux jours avant la date de clôture des registres. Cela permet de traiter correctement toutes les transactions boursières effectuées antérieurement pour que la liste des actionnaires à la date de clôture des registres corresponde bien aux propriétaires de titres actuels ;
- L'ajustement des intérêts, de manière à faire apparaître l'intérêt "pur", c'est-à-dire après déduction de la composante SIFIM<sup>16</sup>, qui est incluse dans les services financiers ;
- Le revenu des avoirs de réserve est classé séparément, alors qu'il était inclus dans les revenus des autres investissements dans le MBP5. S'il n'est pas disponible à des fins de publication, le revenu des avoirs de réserve peut être inclus au poste « Autres investissements/intérêts » ;
- L'imputation des commissions sur les prêts de titres et d'or est clarifiée et les commissions assimilées à des intérêts si elles reviennent au propriétaire qui prête ces actifs, avec écriture de contrepartie dans les autres comptes à recevoir/à payer. Le MBP5 ne traite pas explicitement de ces commissions. Toutefois, comme dans le MBP5, les commissions à verser aux dépositaires, etc., pour les services administratifs associés aux prêts sont enregistrées dans les services financiers.

## c) Compte de revenu secondaire

Le concept de « transferts courants » dans le MBP5 est remplacé par celui de « compte de revenu secondaire » dans le nouveau Manuel, en vue d'assurer la cohérence avec le SCN 2008. Dans le compte de revenu secondaire, l'expression « transferts personnels » remplace « envois de fonds des travailleurs ». En outre, il a été opéré une classification plus détaillée des types de transferts courants, à savoir « les transferts du Gouvernement général », « les transferts personnels » et « les autres transferts courants ».

Ce compte indique la contribution des opérations entre résidents et non-résidents au compte de distribution secondaire du revenu décrit dans le Système de Comptabilité Nationale. La nouvelle dénomination permet de souligner le rôle des transferts dans le processus

<sup>15</sup> Cf. MBP6, § 3.48.

<sup>16</sup> Services d'Intermédiation Financière Indirectement Mesurés.

d'affectation du revenu et son impact sur le revenu disponible et, partant, sur le solde des transactions courantes, contrairement aux transferts en capital.

#### **d) Compte de capital**

Dans le nouveau Manuel du FMI, l'accent n'est plus mis sur la présentation conjointe du compte de capital et d'opérations financières. Les changements majeurs concernent les points ci-après :

- Contrairement à leur traitement dans le MBP5, les droits d'émission et les noms de domaine sur l'Internet sont considérés comme des actifs économiques possibles ;
- Dans le MBP6, les résultats de la recherche et développement (R&D), comme les brevets et les droits d'auteur, ne sont plus considérés comme des actifs non produits. Les achats et ventes directs de ces produits ne sont plus imputés au compte de capital, comme dans le MBP5, mais sont classés parmi les actifs produits, avec enregistrement des transactions dans les services (services de R&D pour brevets et droits d'auteur) ;
- Les avoirs des personnes changeant de résidence sont supprimés des transferts en capital pour être classés dans la PEG, au titre des « autres changements de volume » ;
- les transferts liés aux héritages, successions et aux grands cadeaux sont traités comme des transferts en capital, pour assurer l'harmonisation avec le Système de Comptabilité Nationale ;
- Les indemnités d'assurance dans les transferts de capital sont prises en compte dans les cas exceptionnels de pertes dues à des catastrophes, pour assurer la cohérence avec le SCN.

#### **e) Compte financier**

Les opérations financières sont enregistrées en termes de variations nettes d'actifs et de passifs financiers, en lieu et place de l'imputation crédit et débit. La ventilation fonctionnelle est maintenue, mais est plus détaillée pour inclure notamment une rubrique séparée pour le suivi des dérivés financiers. Par ailleurs, la définition des instruments de dette a été harmonisée avec celle du manuel des statistiques de la dette extérieure. Les principaux changements se présentent comme suit :

- Comme dans le MBP5, les données du compte financier sont présentées par secteur institutionnel. Toutefois, la banque centrale remplace les autorités monétaires en tant que sous-secteur, mais les autorités monétaires restent un concept essentiel à la définition des avoirs de réserve. Les autres secteurs sont décomposés en « Autres sociétés financières » et « Sociétés non financières, ménages et ISBLSM » ;
- La classification des actifs et passifs financiers est désormais conforme au SCN2008 et au Manuel de statistiques monétaires et financières de 2000, de par les détails présentés et la terminologie utilisée. Dans les composantes types du MBP5, les instruments sont regroupés et ne sont pas libellés partout de la même manière ;

- Les actifs et passifs financiers des entités changeant de lieu de résidence (migrants) ne sont pas enregistrés en balance des paiements mais inclus dans les « Autres changements de volume », qui alimentent la Position Extérieure Globale (PEG) ;
- Les IDE sont désormais présentés sur la base des avoirs et engagements, et non en fonction du sens des flux de capitaux (investissements à l'étranger et dans l'économie). En outre, pour tenir compte du développement accru de la libre circulation des capitaux, occasionnant des chaînes de propriété longues et souvent complexes, il a été élaboré des directives sur l'identification de ces relations. Ces directives sont basées sur le cadre pour les relations d'investissement direct (CRID), qui prévoit des critères permettant de déterminer si une propriété transfrontalière se traduit par une relation d'investissement direct étranger. Dans les composantes types, les investissements directs sont classés en fonction de la relation entre l'investisseur et l'entité recevant l'investissement comme ci-après :
  - investisseur direct dans des entreprises d'investissement direct ;
  - investissement direct dans un investisseur direct (investissement à rebours) ;
  - et entreprises apparentées.
- Toutes les dettes entre certains types de sociétés financières apparentées sont exclues des investissements directs, à la différence du MBP5, où les dettes dites permanentes sont incluses dans les investissements directs. Les sociétés financières auxquelles cela s'applique sont les banques centrales, les institutions de dépôts autres que la banque centrale, les fonds de placement et les autres intermédiaires financiers, à l'exception des sociétés d'assurance et des fonds de pension ;
- Les intitulés du MBP5 « Obligations et autres titres d'emprunt » et « Instruments du marché monétaire » sont remplacés respectivement par « Titres de créance à long terme » et « Titres de créance à court terme » ;
- Les « Autres investissements » passent de quatre (4) à six (6) rubriques. Ce changement consacre l'éclatement de la rubrique « Autres avoirs, autres engagements » du MBP6 en :
  - **Autres titres de participation**, qui sont des participations qui ne sont pas incluses dans les investissements directs et qui ne prennent pas la forme de titres ;
  - **Les régimes d'assurance, de pension et de garanties standardisées** ;
  - **et les autres comptes à recevoir/à payer.**
- Les crédits commerciaux n'intègrent plus les imputations relatives aux exportations ou réimportations de biens pour transformation ;
- des clarifications ont été apportées à la notion d'avoirs de réserve, entraînant des réaménagements dans leur composition. Ils s'agit notamment de la prise en compte des actifs gérés en commun, des accords de pension, des fonds à vocation spéciale, des engagements liés aux réserves et des accords monétaires régionaux ;

- **Les allocations de DTS aux pays membres du FMI sont désormais retracées dans le compte financier, au titre des engagements.** Dans le MBP5, elles n'étaient pas considérées comme un engagement, mais figuraient dans la position extérieure globale.

### 1.1.3. Position extérieure globale (PEG)

La position extérieure globale (PEG) est définie comme étant un état statistique qui décrit, à un moment donné, la valeur des actifs et des passifs financiers des résidents d'une économie vis-à-vis des non-résidents.

Le nouveau Manuel reflète un intérêt accru pour l'analyse du compte de patrimoine comme outil permettant de comprendre l'évolution de l'économie internationale au plan de la vulnérabilité et de la viabilité. A cet égard, le MBP6 présente des recommandations beaucoup plus détaillées sur la PEG et accorde davantage d'attention sur les réévaluations et autres changements de volume, enregistrés dans le compte des « Autres flux », et à leur incidence sur les stocks d'avoirs et engagements.

Les autres variations de volume concernent notamment les rapatriements de fonds consécutifs aux changements de résidence, les accumulations d'arriérés de paiement extérieurs (cette décision étant unilatérale), les cessions de devises à la banque centrale par des résidents (qui constituent une transaction entre résidents), etc. S'agissant des réévaluations, elles correspondent aux gains et pertes liées aux détentions d'actifs et de passifs à la suite principalement des variations de prix et de taux de change.

Dans le nouveau Manuel du FMI, les composantes de la PEG sont en ligne avec celles du compte financier pour assurer l'analyse de l'interdépendance entre les stocks et les flux selon les différentes rubriques, comme indiqué ci-après :

Présentation schématique des relations entre les composantes de la balance des paiements et de la PEG															
<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="3">Transactions BDP</th> </tr> <tr> <th></th> <th>Crédit</th> <th>Débit</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td> <b>Compte courant</b>            - biens et services            - revenu primaire            - revenu secondaire         </td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td> <b>Compte de capital</b>            - acquisition/cession d'actifs non produits            - transfert en capital         </td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>				Transactions BDP				Crédit	Débit	<b>Compte courant</b> - biens et services - revenu primaire - revenu secondaire			<b>Compte de capital</b> - acquisition/cession d'actifs non produits - transfert en capital		
Transactions BDP															
	Crédit	Débit													
<b>Compte courant</b> - biens et services - revenu primaire - revenu secondaire															
<b>Compte de capital</b> - acquisition/cession d'actifs non produits - transfert en capital															
<b>Ouverture PEG</b>  <i>Actifs</i> - investissement direct - investissement de portefeuille - produits financiers dérivés - autres investissements - avoirs de réserve  <i>Passifs</i> - investissement direct - investissement de portefeuille - produits financiers dérivés - autres investissements	<b>Compte financier</b>  <i>Actifs</i> - investissement direct - investissement de portefeuille - produits financiers dérivés - autres investissements - avoirs de réserve  <i>Passifs</i> - investissement direct - investissement de portefeuille - produits financiers dérivés - autres investissements	<b>Compte des autres flux</b>  <b>Réévaluation</b>  <b>Autres changements</b>	<b>Clôture PEG</b>  <i>Actifs</i> - investissement direct - investissement de portefeuille - produits financiers dérivés - autres investissements - avoirs de réserve  <i>Passifs</i> - investissement direct - investissement de portefeuille - produits financiers dérivés - autres investissements												
<b>Erreurs et omissions</b>															

#### 1.1.4. Principe d'élaboration de la balance des paiements pour les Unions monétaires

Le MBP6 consacre un chapitre spécifique au traitement des unions monétaires. Il fait la distinction entre l'union monétaire centralisée (cas de l'UMOA) et l'union monétaire décentralisée (cas de la Zone euro). Les questions institutionnelles et juridiques ont été examinées de manière à présenter la spécificité de chaque union. En particulier, dans l'union monétaire centralisée, les banques centrales nationales sont des succursales de la banque centrale régionale qui détient et gère les réserves de change. Dans l'union monétaire décentralisée, les banques centrales nationales sont les propriétaires de la banque centrale régionale. Elles détiennent une part importante des devises.

Les principes édictés dans le Manuel, relatifs à l'enregistrement des opérations spécifiques aux unions, sont en adéquation avec ceux en cours dans l'UMOA. En particulier, il en est ainsi du traitement des opérations du Siège de la BCEAO, des Directions Nationales et des autres organisations communautaires.

### 1.2 Nécessité d'améliorer le cadre de collecte et d'analyse des données

Outre les changements induits par l'introduction du MBP6, la refonte du dispositif sous-régional vise également la correction de quelques insuffisances relevées sur l'ancien dispositif, affectant la qualité des données produites et leur analyse. Ces limites concernent principalement (i) la classification sectorielle des entreprises enquêtées, (ii) la ventilation géographique des données, (iii), l'absence de certaines institutions régionales dans l'échantillon et (iv) la non prise en compte des transactions des institutions de l'Union avec les non-résidents.

#### 1.2.1 Classification sectorielle

La révision de la **classification sectorielle** des entités suivies vise à assurer l'analyse des composantes de la balance des paiements par branche d'activité. A titre d'illustration, avec l'ancien dispositif, il n'était pas possible de ventiler les investissements étrangers émis ou reçus entre les différentes branches de l'économie. Les nouveaux questionnaires prévoient la déclaration du secteur principal d'activité, conformément à la nomenclature de la Classification Internationale Type par Industrie (CITI). Avec les nouveaux supports de collecte et la nouvelle application informatique « BPT », dédiée au traitement des données y relatives, il est désormais possible, au delà de la classification par secteurs institutionnels<sup>17</sup>, d'éditer les données selon les branches d'activités. Les principaux changements, indiqués aux annexes II et III, se résument comme ci-après :

- **Le secteur des entreprises commerciales et industrielles** est éclaté en plusieurs sous-secteurs, selon la nomenclature d'activités NAEMA, en vue notamment d'assurer un suivi de secteurs, tels que l'agriculture, les constructions, le commerce, l'industrie, qui présentent un intérêt certain pour la collecte et l'analyse des données sur les nouvelles activités ciblées dans l'Union ;
- **Le secteur des mines** est divisé en « Extraction pétrolière » et « Extraction minière » ;

<sup>17</sup> Il s'agit de la banque centrale, des autres institutions de dépôt, de l'administration publique, des autres sociétés financières et le secteur non financier (entreprises non financières, ménage, ISBLM).



- **Le secteur transport et entreposage** comprend le transport maritime, aérien, terrestre et ferroviaire, ainsi que les activités de transit, les services auxiliaires de transport, les agences de voyage, les ports et les aéroports ;
- **Le secteur de communication et information** regroupe les radios et télévisions, les sociétés cinématographiques, les sociétés de télécommunications, les services de poste et messagerie et les sociétés chargées de l'organisation des pèlerinages sur les lieux saints ;
- **Les activités immobilières, de location et de divers services aux entreprises** comprennent les agences de location de véhicule, les agences et sociétés immobilières, les agences d'informatiques, les centres de recherche et développement, les bureaux d'études, les cabinets de notaires et les agences de publicité ;
- Les autres sociétés non financières comprennent les établissements de santé, les centres de formation et les ISBLM ;
- Les institutions sous-régionales sont également réparties selon leur domaine d'activité (banque centrale, autres sociétés financières, administration publique, etc.).

### 1.2.2 Ventilation géographique des données

Dans l'ancien dispositif, trois zones géographiques à savoir la France, l'UEMOA et les autres pays sont retenues sur les questionnaires de balance des paiements et dans l'application « BPT ». Ainsi, à l'exception du commerce extérieur dont le détail de l'orientation géographique est fourni par les statistiques douanières, les informations sur les transactions extérieures des pays de l'Union ne peuvent pas être ventilées selon les partenaires bilatéraux autres que la France. Cette répartition géographique ne semble plus appropriée au regard des évolutions récentes des échanges extérieurs et des mouvements de capitaux étrangers dans les pays de l'UEMOA, marquées par une présence en progression constante des pays émergents d'Asie, d'Amérique latine, mais également des autres pays africains comme l'Afrique du Sud. Elle constitue également une contrainte à la confection de balances des paiements bilatérales, utiles pour les analyses et la définition des politiques économiques.

Toutefois, nonobstant son intérêt analytique, la prise en compte de cette recommandation pourrait alourdir le dispositif, notamment au niveau des questionnaires et de l'application informatique. A cet égard, les trois zones géographiques initiales ont été maintenues. En revanche, la France a été remplacée par la Zone euro, pour tenir compte du changement de la Zone d'ancrage du FCFA, depuis la création de l'euro en 1999. Pour pallier les insuffisances susmentionnées, à l'instar de ce qui est fait pour le commerce extérieur, il est retenu un cadre parallèle de suivi de la ventilation géographique des échanges extérieurs pour les composantes les plus importantes, notamment les investissements directs étrangers<sup>18</sup>, l'aide publique au développement<sup>19</sup> et les envois de fonds des migrants<sup>20</sup>.

18 Pour les investissements directs étrangers, le formulaire complémentaire joint au questionnaire balance des paiements permet de collecter les données sur les positions de début et de fin de période par pays partenaire depuis 2010.

19 Les données sur les mobilisations d'appuis financiers extérieurs des Etats par partenaires peuvent être exploitées à cet effet.

20 Le dispositif de collecte de données sur les transferts électroniques de fonds constitue une source pour l'évaluation des envois de fonds des travailleurs par pays partenaires. En outre, l'enquête réalisée en 2011 dans les pays de l'UEMOA sur ce sujet permettra d'améliorer la qualité de l'analyse de la ventilation géographique de ces flux.

### 1.2.3 Champ de couverture des enquêtes

Le champ des entités résidentes suivies a été modifié pour tenir compte de la ventilation sectorielle, conforme à la norme de la classification Internationale, par Industrie, de toutes les branches d'activité économique (CITI).

S'agissant du champ de couverture des institutions sous-régionales, il est élargi à l'ensemble des institutions à caractère sous-régional et régional. Il s'agit notamment des institutions comme la BRVM, le FAGACE, la BIDC et le FSA. L'enquête doit également couvrir les transactions de structures, telles que les holdings des groupes bancaires.

Quant à la couverture des transactions des institutions de l'Union, l'ancien dispositif suivait uniquement celles qu'elles effectuent avec les pays membres, en vue de leur comptabilisation dans les balances nationales. A cet égard, afin de renforcer la couverture statistique de la balance régionale de l'UEMOA, le nouveau dispositif introduit le suivi des transactions des institutions sous-régionales, résidentes de l'Union, avec des entités économiques non-résidentes de l'Union. Ces transactions pourraient porter à la fois sur les biens et services, les revenus primaires, les revenus secondaires, les opérations en capital et les opérations financières.

## **ANNEXE 2 : METHODOLOGIE DE RECONCILIATION DES DONNEES SUR LES ECHANGES INTRA-UEMOA**

La notion d'asymétrie est inhérente à l'établissement des statistiques pour lesquelles deux pays collectent la même information concernant une opération les liant<sup>21</sup>. Elle apparaît lorsque la donnée d'un pays ne correspond pas à celle enregistrée par son partenaire pour la même transaction. Ainsi, les asymétries constituent un phénomène général qui touche l'ensemble des statistiques sur les flux transnationales.

A l'échelle mondiale, l'écart entre le total des montants inscrits au crédit des transactions courantes des balances des paiements des Etats dans le monde et le total des débits est évalué en 2004, à 28 milliards de dollars des Etats-Unis, après avoir atteint 136 milliards de dollars en 2001, représentant plus de 1% des flux mondiaux. Les écarts entre le total des importations des Etats dans le monde et les exportations retracées par le FMI ont représenté en 2005 plus de 2% de ces flux. Dans l'Union européenne, les importations intra-communautaires déclarées dans le système Intrastat<sup>22</sup> ressortent, en moyenne, 5% en dessous des exportations, contribuant à accentuer les asymétries sur le total des transactions courantes, source de préoccupation dans cette région.

Dans l'UEMOA, la disponibilité de statistiques régionales fiables est devenue une exigence majeure, pour l'analyse et la mise en œuvre des mesures de politiques économiques intégrées. Dans ce cadre, la BCEAO élabore la balance des paiements régionale qui permet de mieux appréhender les performances de l'Union en matière de paiements extérieurs et constitue, à ce titre, un outil d'aide à la décision en matière de politique économique et monétaire, à la disposition des Autorités de l'Union. La qualité de cet outil se ressent toutefois des difficultés d'appréciation de l'évolution des échanges entre les Etats membres de l'Union, du fait de l'importance des asymétries relevées dans les statistiques nationales. Quelques exemples chiffrés donnent l'ordre de grandeur des asymétries des données déclarées par les Etats membres de l'UEMOA. Pour l'année 2005, les statistiques du Bénin indiquaient 32,9 milliards d'importation en provenance de la Côte d'Ivoire. Dans le même temps, la Côte d'Ivoire déclarait 78,6 milliards au titre des exportations vers le Bénin, soit deux fois plus que le montant déclaré par les sources béninoises. Pour la même année, les données produites par le Bénin faisaient état d'exportations vers le Mali d'un montant de 4,1 milliards, tandis que les sources maliennes estimaient à 75,5 milliards les importations en provenance du Bénin. Des incohérences de même nature ont été recensées dans les déclarations des autres pays.

L'amélioration de la qualité des statistiques sur les échanges intra-communautaires constitue donc une priorité, en vue notamment du renforcement de la fiabilité de la balance des paiements régionale de l'UEMOA et de l'analyse de l'économie régionale, d'une manière générale.

Le présent document expose les sources des asymétries sur le commerce intra-communautaire, ainsi que leur incidence sur le calcul des agrégats régionaux. Il décrit ensuite la démarche utilisée par la BCEAO pour corriger ces asymétries et en relève quelques limites. Enfin, il est fait une présentation de la nouvelle approche proposée pour réduire les asymétries, à travers la mise en place de la Cellule sous-régionale.

21 On utilise souvent le terme de « statistiques miroir » pour désigner ces types de données.

22 Intrastat est le système européen de collecte des statistiques relatives au commerce intra-communautaire, mis en place en 1993, à la suite de la levée des contrôles frontaliers entre les Etats membres de l'Union Européenne (UE), en liaison avec la création du marché unique. Les informations sont collectées sur la base des déclarations faites par les entreprises sur les arrivées et les expéditions de produits en provenance ou vers les autres pays de l'UE.

## I – SOURCES DES ASYMETRIES ET INCIDENCE SUR LA QUALITE DES AGREGATS

### 1.1- Principales origines des asymétries

Les asymétries relevées dans les statistiques douanières relatives aux échanges intra-UEMOA sont imputables, en grande partie, aux différences de classification ou de champ couvert par celles-ci. En dépit des actions entreprises à l'échelle de la sous-région en vue de l'harmonisation et du renforcement de la cohérence des données du commerce extérieur, des écarts importants entre les déclarations subsistent. Les principales causes de ces distorsions peuvent se résumer comme ci-après :

#### *- Les imprécisions sur la destination et l'origine des marchandises*

Les exportations de marchandises en provenance des pays du Sahel, transitant généralement par les ports des pays côtiers, sont parfois classées par le pays exportateurs comme étant destinées au pays de transit. De même, les importations en provenance de pays tiers sont parfois enregistrées par le pays d'accueil sur la base de la provenance la plus proche qui peut être un pays de transit.

Ainsi, le Bénin, la Côte d'Ivoire, le Sénégal et le Togo, en raison de leurs activités de transit portuaire, sont souvent identifiés, à tort, comme les importateurs de produits en provenance des pays de l'hinterland ou les exportateurs de produits destinés à ces pays.

A titre illustratif, les statistiques du Burkina Faso pour l'année 2005 laissaient apparaître 73,0 milliards d'exportation vers le Togo, alors que du côté de ce dernier, seulement 1,5 milliard d'importations provenaient du Burkina. A l'analyse, il s'est avéré que les données déclarées par le Burkina prenaient en compte les exportations de coton qui transitent par le port de Lomé à destination des pays tels que la Chine.

#### *- La différence du champ couvert par les statistiques douanières*

Certaines transactions commerciales, en particulier celles portant sur le bétail et les céréales réalisées pour l'essentiel à travers des circuits informels, ne sont pas intégrées dans les statistiques douanières de certains pays.

Au titre de l'année 2005, les statistiques de la Côte d'Ivoire déclaraient 0,3 milliard d'importation en provenance du Mali alors que les sources maliennes indiquaient 7,4 milliards d'exportations à destination de la Côte d'Ivoire. L'analyse des informations disponibles révèle que le bétail sur pieds exporté par le Mali vers la Côte d'Ivoire ne peut pas être appréhendé par les douanes ivoiriennes, du fait même des conditions d'acheminement.

D'une manière générale, les transactions hors du circuit formel qui constituent une part importante du commerce intra-UEMOA, contribuent à accroître les asymétries entre les statistiques des Etats membres, du fait, d'une part, de la diversité des approches adoptées d'un pays à un autre pour leur évaluation, et d'autre part, de la difficulté de cet exercice.

A ces facteurs qui sont davantage spécifiques à l'UEMOA, il convient d'ajouter d'autres sources plus classiques. Il s'agit notamment des décalages temporels qui peuvent apparaître dans l'enregistrement des opérations par les deux parties, notamment celles qui interviennent en fin d'année. Celles-ci peuvent en effet figurer dans les comptes du pays exportateur alors qu'elles n'ont pas été enregistrées par le destinataire à la date d'arrêté des statistiques.

Par ailleurs, des différences peuvent apparaître dans la valorisation des produits entre les partenaires, souvent pour des raisons d'ordre fiscal, qui se traduisent ainsi dans les statistiques des deux pays.

## 1.2- Incidence des asymétries sur la qualité des agrégats régionaux

Les incidences des asymétries relevées notamment dans les échanges intra-UEMOA peuvent être appréhendées à travers l'impact sur le calcul de la balance des paiements régionale.

En effet, elles annulent la « neutralité » théorique des échanges intra-UEMOA dans l'agrégation des balances des paiements des Etats. Les soldes des différentes rubriques de la balance régionale consolidée s'écartent de ceux obtenus par agrégation des balances nationales.

A titre d'illustration, sur la base des statistiques douanières, le total des exportations intra-UEMOA inscrites dans les balances des paiements adoptées, a été évalué à 721,8 milliards en 2004, tandis que le total des importations déclarées s'élevait à 636,3 milliards, soit un écart de 85,4 milliards. En retranchant ces montants du commerce extérieur de l'Union, la balance commerciale extra-UEMOA établie sur la base des statistiques officielles ressort déficitaire alors que l'agrégation des données par Etat donnait un excédent. Les mêmes difficultés se posent aux autres postes de la balance des paiements, notamment ceux des services, des transferts, ou encore des opérations financières.

A travers ces biais induits dans les comptes extérieurs, les asymétries introduisent des distorsions dans l'évaluation du Produit Intérieur Brut (PIB) au niveau régional calculé par agrégation des PIB nationaux. Cette méthode n'est, en effet, rigoureusement valable que lorsque la somme des exportations de biens et services intra-communautaires est égale à celle des importations de même nature.

Les incidences ci-dessus relevées sur la qualité des agrégats communautaires affectent les analyses sur l'économie régionale et impliquent, de ce fait, la mise en oeuvre de solutions appropriées, en vue de réduire les asymétries sur les flux intra-UEMOA.

## II – APPROCHE UTILISEE PAR LA BCEAO POUR RAPPROCHER LES DECLARATIONS STATISTIQUES DES ETATS

La BCEAO produit, depuis 2000, une balance des paiements régionale pour l'UEMOA, obtenue par consolidation des balances nationales. La production d'une balance des paiements régionale pour l'UEMOA vise à prendre en compte la spécificité de l'union monétaire, en neutralisant les échanges commerciaux et financiers intra-communautaires, et permet de mieux appréhender les performances de l'Union en matière de paiements extérieurs.

Dans ce cadre, la BCEAO est amenée à opérer des ajustements sur les données reçues des Etats, en vue de réduire les asymétries relevées. L'approche adoptée, qui se veut simple et pragmatique, est basée sur un arbitrage des sources d'informations. L'exercice porte autant sur les données douanières que sur les échanges informels.

### 2.1 - Ajustements sur les statistiques officielles

Ces ajustements se fondent globalement sur une appréciation de la fiabilité des sources d'informations et sont effectués suivant les grands principes ci-après.

- Lorsqu'un pays ne communique pas ses données sur les échanges intra-régionaux, celles-ci sont estimées par les informations produites par ses partenaires commerciaux. Cela a été le cas pour la Guinée-Bissau qui, jusqu'en 2004, ne déclarait que les statistiques sur ses échanges avec le Sénégal, son principal partenaire dans la sous-région. Les informations sont éventuellement combinées aux données recueillies auprès d'autres sources (résultats d'enquêtes, entreprises exportatrices, organisations internationales, etc.) ainsi que les éléments qualitatifs disponibles sur le pays considéré.

- Lorsqu'un pays communique des données globales sur les flux intra-communautaires, sans leur distribution géographique, les statistiques produites par les partenaires sont utilisées pour ventiler ce montant global. Ces ajustements ont été opérés dans le cas du Mali en 2002 et 2003, lorsque la communication à la BCEAO des données détaillées sur la répartition géographique du commerce extérieur accusait des retards importants.
- Dans le cas où deux pays n'ont pas transmis de données permettant d'effectuer des rapprochements croisés de leurs déclarations, la valeur estimée de leurs échanges sera nulle ou extrapolée sur la base des informations disponibles sur la période la plus récente.
- Enfin, lorsque deux pays donnés communiquent des statistiques différentes<sup>23</sup>, les ajustements se fondent sur des sources alternatives d'informations, ainsi que l'analyse qualitative des données communiquées. En l'absence d'informations pertinentes permettant d'identifier le chiffre le plus réaliste, la préférence est accordée à la source qui déclare le montant le plus élevé. Celui-ci correspondant dans bien des cas, au montant déclaré à l'exportation, les déclarations d'importations étant en général minorées pour des raisons de droits de douanes (fraude ou fausses déclarations des opérateurs économiques pour contourner les obligations douanières).

Les évolutions irrégulières éventuellement constatées dans les séries chronologiques ainsi reconstituées peuvent faire l'objet de correction par des méthodes de lissage.

## 2.2. Ajustement sur les données du commerce non contrôlé

Les ajustements portent sur une estimation de la distribution géographique du montant total du commerce informel estimé par chaque Etat. D'une manière générale, les estimations de ce commerce non contrôlé s'appuient sur l'établissement de l'équilibre ressources-emplois dans les comptes nationaux et sur les mouvements de billets externes.

Les montants globaux ainsi déterminés sont ventilés entre les pays limitrophes<sup>24</sup> suivant les poids calculés à partir des statistiques douanières. A titre illustratif, le montant retenu pour les importations non contrôlées du Burkina Faso en 2005, a été ventilé entre la Côte d'Ivoire (61%), le Mali (2%), le Ghana (19%), le Togo (17%) et le Niger (1%).

Il convient de relever que les poids déterminés à partir des statistiques officielles peuvent faire l'objet de correction afin de prendre en compte les différences de structure qui peuvent apparaître entre le commerce officiel et celui non contrôlé. A cet égard, les résultats d'études ou des données d'enquêtes sont exploitées en vue de déterminer la structure reflétant au mieux le poids des pays partenaires dans les transactions informelles. L'exemple du Bénin est illustratif à ce titre. Le commerce de réexportation représente plus de la moitié des exportations de ce pays, et est exercé principalement par le canal du secteur informel. Dans ce pays, les pondérations géographiques issues des statistiques officielles n'ont pas été jugées appropriées pour la ventilation des échanges transfrontaliers. Les données officielles estimées accordaient, en effet, des poids au Mali et au Niger plus importants qu'au Nigeria, pourtant reconnu comme étant le premier partenaire commercial africain du Bénin. Les informations contenues dans les rapports des missions d'investigation entreprises par la BCEAO pour contrôler le rapatriement effectif des recettes d'exportation, ainsi que les conditions d'exécution des transferts (2003, 2004) ont été mises à profit pour déterminer une ventilation géographique plus réaliste du commerce informel.

<sup>23</sup> Il convient de souligner que les importations sont évaluées sur une base CAF dans les statistiques douanières. Ces données CAF sont préalablement ajustées pour tenir compte des coûts de fret et d'assurance, par application d'un taux de 15% qui approche la valeur minimale des taux appliqués par les Etats membres.

<sup>24</sup> Dans l'Union et hors de celle-ci.

Les asymétries apparaissant dans les estimations du commerce intra-communautaire non contrôlé sont corrigées en appliquant la règle du maximum, consistant à retenir le montant le plus élevé des deux statistiques miroir.

### **2.3 – Quelques limites de l'approche**

La démarche utilisée par la BCEAO pour réconcilier les données des Etats s'appuie sur des méthodes simples, du reste utilisée dans certaines institutions de référence (FMI, Eurostat, etc.), notamment la règle du maximum ou l'estimation des données manquantes par les déclarations des partenaires.

Toutefois, l'approche ne s'étant pas assez inscrite dans une logique de concertation élargie avec les acteurs impliqués dans le suivi du commerce intra-régional, il peut lui être reproché de comporter une part de subjectivité. En particulier, la préférence accordée aux montants enregistrés en exportations par rapport aux déclarations d'importation, en l'absence d'informations permettant d'identifier la bonne source, peut être sujette à discussion. Par ailleurs, il est probable que l'application de la règle consistant à privilégier la plus grande valeur déclarée se traduise par une surestimation du niveau des échanges.

Il peut, en outre, être reproché à l'approche utilisée par la BCEAO d'être focalisée sur une analyse des données agrégées. Une telle démarche ne permet pas, en effet, d'identifier les produits et les secteurs à l'origine des asymétries, et par conséquent, pourrait affecter la qualité des ajustements opérés.

Enfin, les ajustements portant sur les données déjà validées au niveau national, les chiffres corrigés s'insèrent difficilement dans la base statistique des Etats. Ces corrections apportées a posteriori pourraient ouvrir des brèches à la duplicité des données.

Eu égard aux limites ci-dessus relevées, les réflexions ont été engagées par les Services de la BCEAO dans la poursuite de l'objectif d'amélioration de la fiabilité des agrégats régionaux. Le cadre de réconciliation des données du commerce intra-UEMOA ci-dessous présenté constitue un des volets majeurs des axes d'amélioration.

### **III – NOUVELLE APPROCHE POUR LA RECONCILIATION DES DONNEES SUR LES TRANSACTIONS INTRA-UEMOA**

La mise en place de la cellule sous-régionale chargée de la réconciliation des données sur le commerce intra-UEMOA dont la création a été approuvée par le Conseil des ministres au cours de sa session de mars 2003 constitue le point focal de la nouvelle approche. Cette Cellule est un cadre de concertation et d'échange d'informations entre les différents acteurs nationaux et sous-régionaux en charge du suivi des échanges intra-communautaires. Elle regroupe à cet égard, les membres des Comités nationaux de balance des paiements dans les Etats membres de l'Union, la Commission de l'UEMOA et la BCEAO.

Les activités de la Cellule peuvent se décliner autour des principaux points ci-après:

- coordonner les échanges d'informations entre les Services nationaux chargés de l'élaboration des statistiques du commerce extérieur dans les différents pays de l'Union ;
- centraliser les statistiques produites par les Etats, en vue de relever les incohérences éventuelles et proposer les ajustements à même de permettre une évaluation la plus précise possible des échanges intra-communautaires ;
- analyser les méthodes de collecte des données à travers particulièrement l'évaluation des transactions effectuées hors des circuits formels et des techniques d'estimation des informations non disponibles ;

- étendre, à terme, la procédure de correction des asymétries aux autres postes de la balance des paiements (revenus, transferts, investissements directs).

La mise en œuvre de ces activités s'articule autour d'un dispositif d'échanges d'informations, par courrier électronique, entre les membres de la Cellule, ponctués de rencontres périodiques. Les informations échangées devraient concerner notamment les statistiques sur les échanges intra-UEMOA, les études menées sur les flux intra-communautaires, les résultats d'enquêtes ou des documents méthodologiques.

La coordination des activités de la Cellule est assurée par la Direction des Statistiques de la BCEAO. Elle a en charge la centralisation des données transmises par les Etats, l'établissement des documents préparatoires aux rencontres, l'élaboration des rapports des travaux de la Cellule et la diffusion à ses membres des informations collectées auprès des différentes sources, y compris les institutions internationales. Les Services des Etudes et des Statistiques dans les Directions Nationales de la BCEAO, assurant le secrétariat dans les Comités nationaux de balance des paiements, devront régulièrement transmettre au Siège, les statistiques sur les échanges intra-communautaires ainsi que tout document disponible dans les Etats membres pouvant contribuer à une meilleure appréciation de ces échanges.

Le cadre ainsi défini favorise une analyse fine des sources d'asymétries dans les statistiques relatives aux flux intra-régionaux et permettre ainsi, l'identification d'actions à mettre en œuvre par tous les acteurs concernés, en vue de les réduire au minimum. Il s'inscrit ainsi dans la lignée des meilleures pratiques en matière de réconciliation des statistiques miroir, lesquelles s'appuient généralement sur la conduite d'études bilatérales et multilatérales pour l'analyse des asymétries relevées entre deux ou plusieurs pays ou la mise en place de comités ad hoc (cas de l'Union Européenne).

La prise en compte des travaux de la Cellule dans le cadre de l'élaboration des balances des paiements des Etats membres contribue, au-delà de l'amélioration de leur qualité, à assurer leur cohérence avec la balance régionale et, de façon plus générale, à accroître la fiabilité des agrégats communautaires.

### **3-1. Méthodologie de réconciliation des statistiques du commerce officiel intra-UEMOA**

Les travaux de réconciliation des statistiques du commerce intra-UEMOA s'appuient sur les tableaux relatifs aux principaux points d'asymétrie relevés pour chaque pays. A partir des statistiques officielles du commerce extérieur selon la nomenclature SH4 qui définit plus de 1.200 groupes de produits, deux tableaux ont été réalisés pour chaque pays. Le premier permet la comparaison des exportations du pays concerné avec les déclarations d'importations des autres Etats de l'Union en provenance dudit pays et le second relève les écarts entre les importations du pays concerné et les exportations vers ce pays indiquées par les autres Etats de l'Union. Les importations CAF ont été ajustées à la baisse de 15% pour permettre leur comparaison avec les exportations évaluées sur la base FOB.

Ces tableaux permettent d'identifier les principaux produits ou groupes de produits à l'origine des asymétries. Ils sont envoyés aux membres des Comités nationaux de balance des paiements, à qui il est demandé de procéder aux analyses des asymétries relevées, et de proposer des corrections, à partir de la collecte de renseignements complémentaires sur les données à l'origine des asymétries. Ces renseignements portent notamment sur les informations disponibles auprès des opérateurs économiques ou des entités administratives, sur les statistiques relatives aux produits en transit, ainsi que sur toutes autres précisions de nature à permettre de confirmer ou d'infirmer les déclarations douanières.

Les propositions transmises par les Etats sont centralisées par la Direction des Statistiques qui assure le Secrétariat de la Cellule sous-régionale chargée de la réconciliation des données sur



les échanges intra-UEMOA. Le Secrétariat procède ensuite à un rapprochement des données, afin de faire des propositions sur les asymétries, sur la base des renseignements et des corrections fournies par les Directions Nationales.

Trois cas de figure sont observés pendant cette phase de rapprochement :

- lorsque les pays s'accordent sur un même chiffre, ce dernier est retenu par le Secrétariat ;
- quand des divergences demeurent, aussi bien au niveau du chiffre retenu par chaque pays que des explications fournies par les pays partenaires, le Secrétariat examine les différentes informations fournies, en s'appuyant notamment sur les données et les corrections qui avaient été retenues pour une asymétrie du même genre au cours des années antérieures pour assurer une cohérence temporelle ;
- en l'absence de toute information pouvant permettre de corriger une asymétrie, la règle du maximum a été privilégiée, du fait de la tendance générale à la sous-déclaration de leurs activités, relevée chez certains opérateurs.

Il convient, en outre, de souligner que cette règle du maximum est utilisée pour corriger les écarts résiduels, en dehors des principaux points d'asymétrie relevés.

Le détail des travaux de rapprochement, ainsi que la matrice provisoire des statistiques officielles, sont retracés dans des tableaux. Ces tableaux présentent, pour chaque pays, les principaux points d'asymétrie recensés, les propositions de corrections transmises par les Directions Nationales et les chiffres proposés par le Secrétariat de la Cellule. Ces tableaux sont finalisés au cours de la réunion de la Cellule sous-régionale et complétés par les estimations du commerce non contrôlé, en vue de leur prise en compte dans le calcul de la balance des paiements de l'année.

### **3-2. Méthode de réconciliation du commerce non contrôlé de la BCEAO**

Les estimations des échanges non contrôlés entre les Etats membres de l'UEMOA s'appuient sur la méthodologie des flux financiers et monétaires. Les travaux faits au Siège partent des statistiques des billets externes et les dispositions intra-UEMOA fournies par STAR-UEMOA. Les données sur ces mouvements font l'objet d'ajustement de façon à estimer les règlements au titre des virements ordinaires qui concernent davantage les transactions courantes de la balance des paiements. Sur la base des informations contenues dans le bilan annuel du fonctionnement de STAR-UEMOA, un coefficient de 30% est appliqué au montant total des règlements pour estimer les virements ordinaires. Le total des billets externes et des virements ordinaires fait, à son tour, l'objet d'ajustement à la baisse pour tenir compte du fait qu'il ne couvre pas que les opérations sur biens et services et qu'il ne concerne pas que les transactions réalisées au cours de l'année.

Les estimations des échanges non contrôlés pour l'ensemble des pays font l'objet de rapprochement afin de déterminer la matrice du commerce intra-UEMOA non contrôlé.

Pour les travaux de rapprochement des données, les aspects ci-après sont pris en considération :

- Le tri des stocks de billets des années antérieures, qui constitue une source de biais important pour l'approche des flux financiers et monétaires, dans la mesure où ces billets ne se rapportent pas aux transactions de l'année en cours. Aussi, les montants utilisés pour l'estimation des échanges non contrôlés font l'objet de divers ajustements à la baisse.
- Les estimations faites par les Etats s'appuient sur les données officielles avant la réconciliation. Les montants obtenus peuvent donc intégrer des flux non recensés dans

leurs statistiques officielles mais qui sont captées par les déclarations des partenaires. Les estimations du commerce informel des Etats ont ainsi souvent fait l'objet d'ajustements sur la base des données de la matrice officielle provisoirement réconciliée.

- La règle du minimum, consistant à choisir le plus petit nombre en cas d'asymétrie, est privilégiée, eu égard au biais positif sur les évaluations des Etats lié aux deux points précédents.
- La comparaison avec les données historiques.

La matrice des échanges non contrôlés ne concerne que les transactions qui n'ont pu être appréhendées par aucun des deux pays partenaires, eu égard à la démarche ci-dessus décrite adoptée pour l'estimer. La matrice officielle intègre, en effet, les flux qui n'ont échappé qu'à un des Etats partenaires.

### **3-3. Rapprochement des données relatives aux flux touristiques**

Les méthodologies utilisées par les Directions Nationales pour estimer les flux touristiques sont généralement de deux ordres. Il s'agit de :

- l'approche par la « dépense moyenne par voyageur », utilisée au Sénégal et au Mali en ce qui concerne les recettes. Une variante de cette méthode s'appuyant uniquement sur les informations fournies par les structures hôtelières est utilisée pour évaluer les recettes au Bénin et en Côte d'Ivoire ;
- l'approche par les flux financiers et monétaires, axée uniquement sur les flux monétaires (billets externes) est utilisée par le Burkina, la Guinée-Bissau et le Togo.

Les propositions de réconciliation sont faites en tenant compte des considérations ci-après :

- la méthode de la « dépense moyenne par voyageur » paraît plus pertinente, étant donné qu'elle s'appuie sur des flux de touristes recensés et est censée couvrir l'ensemble des dépenses effectuées par les touristes. Le résultat obtenu par cette méthode peut, toutefois, être sous-estimé si elle se base uniquement sur les données des hôtels ;
- l'inclusion des transferts électroniques ou bancaires pour l'estimation des dépenses et recettes touristiques par la méthode des flux financiers ne paraît pas toujours indiquée. En effet, ces transferts peuvent, en général, être inclus dans les flux financiers touristiques lorsqu'ils servent à régler des dépenses des étudiants ou des personnes qui sont en soin de santé à l'étranger. Ce type de tourisme ne représente pas une proportion importante dans les pays de l'Union, à l'exception de la Côte d'Ivoire et du Sénégal ;
- la comparaison avec le tourisme intra-UEMOA estimé dans les pays au cours des années précédentes.

### **3-4. Rapprochement des données relatives aux transferts des migrants**

Les méthodologies utilisées par les Directions Nationales portent, en général, sur les flux financiers, les données des transferts rapides et les résultats de l'enquête sur les envois de fonds des travailleurs migrants dans les pays de l'UEMOA.

En règle générale, pour les propositions de réconciliation, les estimations effectuées par les Directions Nationales priment sur celles réalisées par le Siège.

En outre, une préférence a été le plus souvent accordée aux données sur les transferts reçus qu'à celles sur les transferts émis, étant donné le meilleur suivi généralement accordé aux premières. Toutefois, lorsque les données sont proches et s'appuient sur des méthodes d'estimation similaires, la règle du maximum a été parfois appliquée.

### **3-5. Rapprochement des données relatives aux investissements directs étrangers**

Les données sur les investissements directs étrangers sont collectées sur la base des formulaires complémentaires des investissements étrangers, administrés aux entreprises dans le cadre de l'enquête balance des paiements. Ces informations sont compilées par les Directions Nationales sur les applicatifs dédiés à cet effet. Les deux cadres de traitement servent non seulement de supports aux travaux de la Cellule sous-régionale chargée de la réconciliation des données sur les échanges intra-UEMOA, mais aussi pour répondre à l'Enquête Coordonnée sur les Investissements Directs (ECID) du FMI.

Les travaux de réconciliation de ces données s'appuient sur les tableaux relatifs aux principaux points d'asymétrie relevés pour chaque pays qui permettent :

- de faire la comparaison des stocks d'engagements directs du pays concerné vis-à-vis de l'Union avec les déclarations des stocks de créances directes des autres Etats détenus sur ledit pays ;
- de relever les écarts entre les créances du pays concerné et les engagements des autres Etats de l'Union vis-à-vis de ce pays ;
- de présenter respectivement les variations d'encours (flux nets) des engagements et des créances entre le début et la fin de période. Ces flux nets sont évalués sur la base des encours réconciliés au niveau de chaque pays.

Pour la réconciliation des encours, la règle du maximum est privilégiée. S'agissant des flux nets, ils sont calculés à partir des résultats de la réconciliation des encours de début et de fin de période. Cette approche permet d'assurer une cohérence entre les flux nets, présentés en balance des paiements, et les stocks, au niveau de la position extérieure globale.



## ANNEXE 3 : TABLEAUX STATISTIQUES

TABLEAU A1 : BALANCE DES PAIEMENTS REGIONALE 2011 (millions de FCFA)

Nom du poste	Crédit / Acquisitions nettes d'actifs (*)	Débit / Accroissements nets de passifs (*)	Solde (**)
<b>Compte des transactions courantes</b>	<b>13 574 818,5</b>	<b>14 388 823,1</b>	<b>-814 004,5</b>
<b>Biens et services</b>	<b>10 812 131,6</b>	<b>12 374 061,3</b>	<b>-1 561 929,7</b>
<b>Biens</b>	<b>9 337 855,9</b>	<b>8 883 307,2</b>	<b>454 548,6</b>
Marchandises générales, base balance des paiements	7 243 731,9	8 877 632,2	-1 633 900,4
<i>Dont : Réexportations</i>	272 804,0	0,0	272 804,0
Exportations nettes de biens dans le cadre du négoce international	3 083,0	4 578,0	-1 495,0
Or non monétaire	2 091 041,0	1 097,0	2 089 944,0
<b>Services</b>	<b>1 474 275,7</b>	<b>3 490 754,1</b>	<b>-2 016 478,4</b>
Transport	256 712,5	2 133 594,5	-1 876 882,0
<i>Dont fret</i>	16 128,0	1 810 318,8	-1 794 190,8
Voyages	446 801,0	305 847,7	140 953,3
Autres services	770 762,2	1 051 311,9	-280 549,7
<b>Revenu primaire</b>	<b>530 969,8</b>	<b>1 401 353,4</b>	<b>-870 383,6</b>
Rémunération des salariés	185 926,0	47 844,9	138 081,1
Revenus des investissements	337 363,8	1 348 299,5	-1 010 935,7
Autre revenu primaire	7 680,0	5 209,0	2 471,0
<b>Revenu secondaire</b>	<b>2 231 717,1</b>	<b>613 408,4</b>	<b>1 618 308,7</b>
Administrations publiques	494 599,6	26 149,2	468 450,4
Coopération internationale courante	438 392,6	25 387,0	413 005,6
<b>Sociétés financières, sociétés non financières, ménages et ISBLSM</b>	<b>1 737 117,5</b>	<b>587 259,2</b>	<b>1 149 858,3</b>
Transferts personnels (transferts courants entre ménages résidents et non résidents)	1 342 641,5	346 139,9	996 501,6
Envois de fonds des travailleurs	1 210 180,5	316 325,0	893 855,5
Autres transferts courants	394 476,0	241 119,3	153 356,7
<b>Compte de capital</b>	<b>772 247,3</b>	<b>11 428,0</b>	<b>760 819,3</b>
<b>Acquisitions / cessions d'actifs non financiers non produits</b>	<b>62,0</b>	<b>5 486,0</b>	<b>-5 424,0</b>
<b>Transferts de capital</b>	<b>772 185,3</b>	<b>5 942,0</b>	<b>766 243,3</b>
<b>Administration publique</b>	<b>604 391,3</b>	<b>0,0</b>	<b>604 391,3</b>
Remises de dette	66 901,0	0,0	66 901,0
Autres transferts de capital	537 490,3	0,0	537 490,3
<b>Sociétés financières, sociétés non financières, ménages et ISBLSM</b>	<b>167 794,0</b>	<b>5 942,0</b>	<b>161 852,0</b>
Remises de dette	2 836,0	0,0	2 836,0
Autres transferts de capital	164 958,0	5 942,0	159 016,0
<b>Capacité (+) / besoin (-) de financement (solde des comptes des transactions courantes et de capital)</b>	<b>14 347 065,8</b>	<b>14 400 251,1</b>	<b>-53 185,3</b>
<b>Compte financier</b>	<b>4 146 869,3</b>	<b>4 005 284,3</b>	<b>141 584,9</b>
<b>Capacité (+) / besoin (-) de financement (Compte financier)</b>	<b>4 146 869,3</b>	<b>4 005 284,3</b>	<b>141 584,9</b>
<b>Investissement direct</b>	<b>541 694,6</b>	<b>1 490 123,5</b>	<b>-948 428,9</b>
<b>Titres de participation et parts de fonds de placement</b>	<b>478 269,6</b>	<b>1 085 286,5</b>	<b>-607 016,9</b>
<b>Instruments de dette</b>	<b>63 425,0</b>	<b>404 837,0</b>	<b>-341 412,0</b>
<b>Investissements de portefeuille</b>	<b>24 015,6</b>	<b>303 088,0</b>	<b>-279 072,4</b>
<b>Titres de participation et parts de fonds de placement</b>	<b>6 313,0</b>	<b>6 672,0</b>	<b>-359,0</b>
Administrations publiques	0,0	0,0	0,0
Autres secteurs	6 313,0	6 672,0	-359,0
<b>Titres de créance</b>	<b>17 702,6</b>	<b>296 416,0</b>	<b>-278 713,4</b>
Administrations publiques	0,0	249 288,0	-249 288,0
Autres secteurs	17 702,6	47 128,0	-29 425,4
<b>Dérivés financiers (autres que réserves) et options sur titres des employés</b>	<b>-94,0</b>	<b>0,0</b>	<b>-94,0</b>
Administrations publiques	0,0	0,0	0,0
Autres secteurs	-94,0	0,0	-94,0
<b>Autres investissements</b>	<b>3 581 253,1</b>	<b>2 212 072,8</b>	<b>1 369 180,3</b>
<b>Autres titres de participation</b>	<b>0,0</b>	<b>64,0</b>	<b>-64,0</b>
Autres titres de créances	3 581 253,1	2 212 008,8	1 369 244,3
Administrations publiques	7 440,8	791 786,9	-784 346,1
Autres secteurs	3 573 812,3	1 420 221,9	2 153 590,4
<b>Erreurs et omissions nettes</b>	<b>0,0</b>	<b>8 510,9</b>	<b>-8 510,9</b>
<b>Solde global</b>	<b>10 200 196,5</b>	<b>10 403 477,7</b>	<b>-203 281,2</b>
<b>Ajustements d'écart (Non répartis, asymétries, autres)(1)</b>	<b>166 422,8</b>		<b>166 422,8</b>
<b>Solde global Union (Après ajustement)</b>	<b>10 366 619,3</b>	<b>10 403 477,7</b>	<b>-36 858,4</b>
<b>Réévaluation</b>	<b>213 691,5</b>		<b>213 691,5</b>
<b>Avoirs et engagements extérieurs des institutions de dépôts</b>	<b>362 505,2</b>	<b>565 786,4</b>	<b>-203 281,2</b>
<b>Banque Centrale</b>	<b>173 304,2</b>	<b>522 632,4</b>	<b>-349 328,2</b>
<b>Établissements de dépôts autres que la banque centrale</b>	<b>189 201,0</b>	<b>43 154,0</b>	<b>146 047,0</b>

Source : BCEAO

\* : Crédit et débit pour les transactions courantes et le compte de capital ; Acquisitions nettes d'actifs affectées de signes (+) et accroissements nets de passifs (-)

\*\* : Solde = Crédit - Débit ou Acquisitions nettes d'actifs affectées de signes - accroissements nets de passifs

(1) : Cet ajustement permet la prise en compte des opérations non réparties et du biais liés aux asymétries sur les transactions intra-UEMOA

TABLEAU A2 : EVOLUTION BALANCE DES PAIEMENTS REGIONALE 2007 et 2011 (milliards de FCFA)

	2 007	2 008	2 009	2 010	2 011
<b>Compte des transactions courantes</b>	<b>-1 604,7</b>	<b>-1 984,2</b>	<b>-1 237,9</b>	<b>-1 676,8</b>	<b>-814,0</b>
<b>Biens et services</b>	<b>-2 279,4</b>	<b>-2 802,7</b>	<b>-2 076,2</b>	<b>-2 383,4</b>	<b>-1 561,9</b>
<b>Biens</b>	<b>-906,3</b>	<b>-1 341,2</b>	<b>-621,1</b>	<b>-479,2</b>	<b>454,5</b>
Marchandises générales, base balance des paiements	-1 476,5	-2 102,5	-999,0	-1 888,8	-1 633,9
<i>Dont : Réexportations</i>	204,8	249,3	235,3	283,8	272,8
Exportations nettes de biens dans le cadre du négoce international	-0,8	-0,3	0,4	-1,5	-1,5
Or non monétaire	571,0	761,6	377,5	1 411,1	2 089,9
<b>Services</b>	<b>-1 373,1</b>	<b>-1 461,6</b>	<b>-1 455,2</b>	<b>-1 904,3</b>	<b>-2 016,5</b>
Transport	-1 255,8	-1 445,1	-1 344,7	-1 676,1	-1 876,9
<i>Dont fret</i>	-1 121,7	-1 305,6	-1 201,9	-1 550,7	-1 794,2
Voyages	62,6	125,5	91,9	160,6	141,0
Autres services	-179,9	-141,9	-202,3	-388,7	-280,5
<b>Revenu primaire</b>	<b>-563,7</b>	<b>-594,7</b>	<b>-637,1</b>	<b>-856,6</b>	<b>-870,4</b>
<b>Rémunération des salariés</b>	<b>116,8</b>	<b>119,9</b>	<b>121,7</b>	<b>114,8</b>	<b>138,1</b>
<b>Revenus des investissements</b>	<b>-680,4</b>	<b>-714,6</b>	<b>-758,9</b>	<b>-971,5</b>	<b>-1 010,9</b>
<b>Autre revenu primaire</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>2,5</b>
<b>Revenu secondaire</b>	<b>1 238,3</b>	<b>1 413,2</b>	<b>1 475,5</b>	<b>1 563,3</b>	<b>1 618,3</b>
<b>Administrations publiques</b>	<b>471,5</b>	<b>498,8</b>	<b>754,3</b>	<b>609,0</b>	<b>468,5</b>
Coopération internationale courante	0,0	0,0	0,0	0,0	413,0
<b>Sociétés financières, sociétés non financières, ménages et ISBLSM</b>	<b>766,8</b>	<b>914,5</b>	<b>721,2</b>	<b>954,2</b>	<b>1 149,9</b>
Transferts personnels (transferts courants entre ménages résidents et non résidents)	460,4	567,3	449,1	676,4	996,5
Envois de fonds des travailleurs	741,0	879,0	812,1	1 058,3	893,9
Autres transferts courants	306,4	347,2	272,1	277,8	153,4
<b>Compte de capital</b>	<b>774,4</b>	<b>978,5</b>	<b>868,3</b>	<b>2 289,5</b>	<b>760,8</b>
<b>Acquisitions / cessions d'actifs non financiers non produits</b>	<b>99,4</b>	<b>123,2</b>	<b>-1,6</b>	<b>-2,9</b>	<b>-5,4</b>
<b>Transferts de capital</b>	<b>675,0</b>	<b>855,3</b>	<b>869,9</b>	<b>2 292,4</b>	<b>766,2</b>
<b>Administration publique</b>	<b>641,4</b>	<b>590,1</b>	<b>789,3</b>	<b>2 174,3</b>	<b>604,4</b>
Remises de dette	33,6	265,3	80,5	1 656,1	66,9
Autres transferts de capital	607,9	324,8	708,8	518,2	537,5
<b>Sociétés financières, sociétés non financières, ménages et ISBLSM</b>	<b>94,1</b>	<b>123,0</b>	<b>89,4</b>	<b>118,1</b>	<b>161,9</b>
Remises de dette	0,0	0,0	0,0	0,0	2,8
Autres transferts de capital	94,1	123,0	89,4	118,1	159,0
<b>Capacité (+) / besoin (-) de financement (solde des comptes des transactions courantes et de capital)</b>	<b>-830,3</b>	<b>-1 005,7</b>	<b>-369,6</b>	<b>612,7</b>	<b>-53,2</b>
<b>Compte financier</b>	<b>-1 582,2</b>	<b>-1 088,4</b>	<b>-946,1</b>	<b>97,2</b>	<b>141,6</b>
<b>Capacité (+) / besoin (-) de financement (Compte financier)</b>	<b>-1 582,2</b>	<b>-1 088,4</b>	<b>-946,1</b>	<b>97,2</b>	<b>141,6</b>
<b>Investissement direct</b>	<b>-698,5</b>	<b>-666,1</b>	<b>-980,5</b>	<b>-1 085,3</b>	<b>-948,4</b>
<b>Titres de participation et parts de fonds de placement</b>	<b>-564,3</b>	<b>-450,8</b>	<b>-561,0</b>	<b>-555,3</b>	<b>-607,0</b>
<b>Instruments de dette</b>	<b>-134,2</b>	<b>-215,3</b>	<b>-419,6</b>	<b>-530,0</b>	<b>-341,4</b>
<b>Investissements de portefeuille</b>	<b>-36,9</b>	<b>18,6</b>	<b>-74,8</b>	<b>-14,2</b>	<b>-279,1</b>
<b>Titres de participation et parts de fonds de placement</b>	<b>-4,7</b>	<b>4,1</b>	<b>-5,2</b>	<b>4,0</b>	<b>-0,4</b>
Administrations publiques	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres secteurs	-4,7	4,1	-5,2	4,0	-0,4
<b>Titres de créance</b>	<b>-32,2</b>	<b>14,5</b>	<b>-69,6</b>	<b>-18,2</b>	<b>-278,7</b>
Administrations publiques	-24,0	49,8	-65,3	-16,1	-249,3
Autres secteurs	-8,2	-35,3	-4,2	-2,1	-29,4
<b>Dérivés financiers (autres que réserves) et options sur titres des employés</b>	<b>-0,9</b>	<b>-1,5</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>-0,1</b>
Administrations publiques	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres secteurs	-0,9	-1,5	0,0	0,0	-0,1
<b>Autres investissements</b>	<b>-846,0</b>	<b>-439,3</b>	<b>109,2</b>	<b>1 196,7</b>	<b>1 369,2</b>
<b>Autres titres de participation</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>-0,1</b>
<b>Autres titres de créances</b>	<b>-846,0</b>	<b>-439,3</b>	<b>109,2</b>	<b>1 196,7</b>	<b>1 369,2</b>
<b>Erreurs et omissions nettes</b>	<b>26,0</b>	<b>19,0</b>	<b>10,5</b>	<b>-6,7</b>	<b>-8,5</b>
<b>Solde global (1)</b>	<b>777,9</b>	<b>101,6</b>	<b>586,9</b>	<b>508,8</b>	<b>-203,3</b>
<b>Ajustements d'écart (Non répartis, asymétries, autres) (2)</b>	<b>-52,8</b>	<b>-38,0</b>	<b>-195,4</b>	<b>-369,3</b>	<b>166,4</b>
<b>Solde global Union (Après ajustement) (3)</b>	<b>725,1</b>	<b>63,6</b>	<b>391,5</b>	<b>139,5</b>	<b>-36,9</b>
<b>Réévaluation (4)</b>	<b>41,3</b>	<b>27,8</b>	<b>148,4</b>	<b>199,5</b>	<b>213,7</b>
<b>Avoirs et engagements extérieurs des institutions de dépôts</b>	<b>-766,3</b>	<b>-91,4</b>	<b>-539,9</b>	<b>-339,0</b>	<b>135,7</b>
Banque Centrale	-766,9	-178,5	-500,9	-382,8	33,5
Etablissements de dépôts autres que la banque centrale	0,6	87,1	-39,0	43,8	102,2
Taux de couverture : Export b&s/Import b&s (%)	74,7	73,3	79,0	80,7	87,4
Degré d'ouverture:(Export b&s+Import b&s)/(2*PIB) (%)	29,0	29,8	27,7	31,8	31,6
Déficit courant hors dons/PIB (%)	-7,5	-7,9	-6,1	-6,5	-3,5
Investissement direct Etranger/PIB (%)	2,5	2,1	3,0	3,1	2,6
PIB	27 746,3	31 267,7	32 632,2	34 946,9	36 679,4
Solde global rapporté au PIB (%)	2,6	0,2	1,2	0,4	-0,1
Réserves de change (AEB)	4 795,6	5 053,7	6 225,9	6 770,8	7 293,5
Importations de biens et services	9 222,8	10 738,8	10 082,9	12 309,2	12 374,1
Couverture des importations par les réserves (mois)	5,3	5,9	6,1	6,6	5,8

Source : BCEAO

(1) : Agrégation des soldes des balances des paiements des Etats

(2) Cet ajustement permet la prise en compte des opérations non réparties et du biais liés aux asymétries sur les transactions intra-UEMOA

(3) : (1)+(2)

(4) : Prise en compte des autres flux , pour assurer la cohérence entre la variation des AEN et le solde de la BDP

**TABLEAU A3.1 : POSITION EXTERIEURE GLOBALE DE L'UEMOA**

(en millions de FCFA)

	Poste	Début de période	Autres flux	Fin de période
<b>A</b>	<b>Stock d'actifs financiers</b>	<b>14 170 439</b>	<b>268 855</b>	<b>18 976 865</b>
1	Investissements directs	631 692	8 297	1 181 684
2	Investissements de portefeuille	660 661	2 596	805 826
3	Dérivés financiers	142	0	48
4	Autres investissements	6 297 369	31 455	9 695 838
4.1	Autres titres de participation	0	0	0
4.2	Monnaie fiduciaire et dépôts	2 772 621	-2 757	3 313 769
4.3	Prêts	90 613	0	159 058
4.4	Régime d'assurance, de pens. et de garant.	3 580	-3	4 809
4.5	Crédits commerciaux	3 420 555	34 181	6 211 272
4.6	Autres comptes à payer/à recevoir	10 000	34	11 739
5	Avoirs de réserves	6 770 836	226 507	7 293 469
5.1	Or monétaire	785 987	213 692	999 679
5.2	Droits de tirage spéciaux	533 071	12 013	545 084
5.3	Position de réserve au FMI	23 934	802	24 736
5.4	Autres avoirs de réserve	5 427 844		5 723 970
<b>B</b>	<b>Stocks de passifs financiers</b>	<b>20 315 879</b>	<b>51 113</b>	<b>24 263 928</b>
1	Investissements directs	5 955 019	9 585	7 454 727
2	Investissements de portefeuille	1 266 790	5 519	1 660 615
3	Dérivés financiers	0	0	0
4	Autres investissements	13 094 070	36 009	15 148 586
4.1	Autres titres de participation	581	0	645
4.2	Monnaie fiduciaire et dépôts	76 703	1 650	64 365
4.3	Prêts	11 645 782	24 635	12 616 992
4.4	Régime d'assurance, de pens. et de garant.	0	0	0
4.5	Crédits commerciaux	857 781	-2 426	1 793 447
4.6	Autres comptes à payer/à recevoir	513 223	-2 285	673 137
4.7	Droits de tirage spéciaux	0	14 435	0
<b>C</b>	<b>Position extérieure globale nette (A) - (B)</b>	<b>-6 145 440</b>	<b>217 742</b>	<b>-5 287 063</b>

Source : BCEAO

**TABLEAU A3.2 : STRUCTURE GEOGRAPHIQUE DE LA POSITION EXTERIEURE GLOBALE DE L'UEMOA EN 2011**

( en millions de FCFA)

	<b>Zone Euro</b>	<b>Autres Pays</b>	<b>Total</b>
<b>Stock d'actifs financiers</b>	<b>8 662 700</b>	<b>10 314 165</b>	<b>18 976 865</b>
Investissements directs	531 758	649 926	1 181 684
Investissements de portefeuille	161 165	644 661	805 826
Dérivés financiers	48	0	48
Autres investissements	3 390 553	6 305 285	9 695 838
Autres titres de participation	0	0	0
Monnaie fiduciaire et dépôts	1 756 298	1 557 471	3 313 769
Prêts	71 576	87 482	159 058
Régime d'assurance, de pens. et de garant.	4 569	240	4 809
Crédits commerciaux	1 552 818	4 658 454	6 211 272
Autres comptes à payer/à recevoir	9 861	1 878	11 739
Avoirs de réserves	4 579 176	2 714 293	7 293 469
Or monétaire	0	999 679	999 679
Droits de tirage spéciaux	0	545 084	545 084
Position de réserve au FMI	0	24 736	24 736
Autres avoirs de réserve	4 579 176	1 144 794	5 723 970
<b>Stocks de passifs financiers</b>	<b>8 984 000</b>	<b>15 279 928</b>	<b>24 263 928</b>
Investissements directs	3 727 364	3 727 363	7 454 727
Investissements de portefeuille	996 369	664 246	1 660 615
Dérivés financiers	0	0	0
Autres investissements	4 260 267	10 888 319	15 148 586
Autres titres de participation	645	0	645
Monnaie fiduciaire et dépôts	51 492	12 873	64 365
Prêts	2 649 568	9 967 424	12 616 992
Régime d'assurance, de pens. et de garant.	0	0	0
Crédits commerciaux	986 396	807 051	1 793 447
Autres comptes à payer/à recevoir	572 166	100 971	673 137
Droits de tirage spéciaux	0	0	0
<b>Position extérieure globale nette (A) - (B)</b>	<b>-321 300</b>	<b>-4 965 763</b>	<b>-5 287 063</b>

Source : BCEAO

Tableau A4.1 : Matrice totale du commerce intra-communautaire en 2011

(en millions FCFA)

		Importateurs								
		Bénin	Burkina Faso	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	UEMOA
Exportateurs	Bénin		18 175,7	16 100,5	1 106,0	102 524,6	38 462,9	29 268,7	67 017,4	272 655,9
	Burkina	5 371,6	0,0	16 751,7	185,2	24 342,0	11 881,6	2 840,0	3 725,8	65 097,9
	Côte d'Ivoire	66 040,0	201 847,0	0,0	557,3	115 719,9	23 395,7	93 825,2	85 656,1	587 041,2
	Guinée-Bissau	0,0	0,0	615,2	0,0	7 077,0	0,0	18 303,0	0,0	25 995,2
	Mali	21 990,0	43 166,9	44 799,1	9 855,3	0,0	6 918,1	43 064,0	8 758,8	178 552,2
	Niger	13 670,7	2 904,0	6 173,1	268,3	5 799,8	0,0	4 567,9	8 974,9	42 358,8
	Sénégal	10 397,6	21 957,7	36 512,4	30 648,0	317 130,1	6 044,6	0,0	9 801,9	432 492,3
	Togo	116 231,0	60 120,4	27 044,4	595,5	14 444,3	46 996,0	5 928,4	0,0	271 360,1
	UEMOA	233 700,8	348 171,8	147 996,4	43 215,7	587 037,8	133 698,9	197 797,4	183 934,9	1 875 553,7

Tableau A4.2 : Matrice totale du commerce intra-communautaire en 2010

(en millions FCFA)

		Importateurs								
		Bénin	Burkina Faso	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	UEMOA
Exportateurs	Bénin		7 129,3	14 378,6	1 003,1	96 081,8	14 561,1	15 710,8	61 690,9	210 555,6
	Burkina	6 818,6		13 866,6	606,8	20 030,8	13 776,9	2 739,2	5 498,9	63 337,8
	Côte d'Ivoire	46 980,9	215 335,2		1 499,4	122 494,1	29 934,1	30 426,1	72 273,2	518 943,0
	Guinée-Bissau					5 571,4		16 458,4		22 029,8
	Mali	13 237,8	20 679,0	22 464,6	2 041,6		6 533,0	31 681,7	11 489,5	108 127,1
	Niger	7 256,9	9 993,4	5 882,7	275,5	5 002,4		3 765,3	4 469,9	36 646,0
	Sénégal	11 487,4	22 501,4	43 660,6	32 643,9	254 480,9	5 039,8		9 602,2	379 416,2
	Togo	110 262,0	48 073,7	24 797,6	1 870,4	26 001,5	31 133,1	13 130,4		255 268,7
	UEMOA	196 043,6	323 712,0	125 050,7	39 940,6	529 662,9	100 978,0	113 911,8	165 024,5	1 594 324,1



Tableau A4.3 : Matrice des flux touristiques intra-communautaires en 2011

(en millions de FCFA)

		Recettes de tourisme au crédit par pays								
		Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	UEMOA
Dépenses de tourisme au crédit par pays	Bénin		3 563,4	2 110,0	0,0	1 437,5	2 475,1	2 987,0	4 581,4	17 154,4
	Burkina	7 498,0		1 304,7	44,5	3 318,5	1 233,1	3 258,0	6 881,1	23 537,9
	Côte d'Ivoire	15 725,3	11 688,5		0,0	5 208,5	1 448,6	4 658,0	6 186,0	44 914,8
	Guinée-Bissau	0,0	70,3	0,0		821,1	0,0	2 255,0	0,0	3 146,4
	Mali	2 216,8	7 694,8	4 523,9	109,1		2 117,1	5 577,0	1 494,5	23 733,1
	Niger	1 326,0	1 697,4	12 103,6	0,0	1 280,9		4 073,0	4 263,7	24 744,5
	Sénégal	1 996,0	2 079,0	1 664,0	1 109,0	8 315,5	1 664,0		665,0	17 492,5
	Togo	7 400,3	1 267,7	2 265,1	0,0	1 366,5	974,5	4 344,0		17 618,0
	UEMOA	36 162,3	28 061,1	23 971,2	1 262,6	21 748,3	9 912,5	27 152,0	24 071,7	172 341,6

Tableau A4.4 : Matrice des flux touristiques intra-communautaires en 2010

(en millions de FCFA)

		Recettes de tourisme au crédit par pays								
		Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	UEMOA
Dépenses de tourisme au crédit par pays	Bénin		3 004,4	2 470,7		1 422,2	606,8	3 375,2	3 650,2	14 529,3
	Burkina	6 141,0		5 905,8		3 033,9	594,8	3 682,0	2 152,4	21 509,8
	Côte d'Ivoire	13 265,2	8 775,5			5 309,4	1 489,5	5 236,1	6 360,7	40 436,4
	Guinée-Bissau		849,0			948,1		2 625,6		4 422,8
	Mali	1 828,6	3 034,8	5 297,3	91,5		1 263,6	6 252,8	1 466,4	19 235,0
	Niger	759,0	1 468,9	14 172,8		1 327,4		4 602,5	1 142,5	23 473,2
	Sénégal	2 255,9	1 688,6	1 879,9	1 253,3	8 153,7	1 879,9		752,0	17 863,5
	Togo	4 759,0	1 524,2	2 652,3		1 137,7	205,6	4 909,4		15 188,1
	UEMOA	29 008,7	20 345,5	32 378,8	1 344,8	21 332,4	6 040,2	30 683,7	15 524,2	156 658,2

Tableau A4.5 : Matrice des flux relatifs aux envois de fonds des travailleurs migrants intra-communautaires en 2011

(en millions de FCFA)		Transferts des migrants reçus par pays								
		Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	UEMOA
Transferts des migrants émis par pays	Bénin		1 416,6	4 459,9	19,5	5 681,8	2 209,8	3 958,2	10 067,2	27 812,9
	Burkina	254,8		1 702,2	69,8	18 611,3	1 524,9	3 046,0	3 047,3	28 256,4
	Côte d'Ivoire	3 422,5	20 524,9		193,6	51 430,0	7 214,5	10 452,0	15 592,7	108 830,3
	Guinée-Bissau	125,2	21,0	152,3		351,2	97,6	2 108,2	208,8	3 064,3
	Mali	369,8	1 045,9	7 658,3	206,1		1 367,0	8 001,0	5 634,8	24 282,9
	Niger	1 011,3	1 615,4	1 618,5	430,8	15 893,7		1 577,0	4 220,4	26 367,1
	Sénégal	595,0	1 981,0	2 985,0	1 517,0	19 598,8	1 505,0		2 739,8	30 921,5
	Togo	793,0	3 274,2	2 649,3	78,7	3 292,7	719,0	3 045,2		14 475,5
	UEMOA	6 571,5	29 879,1	21 225,5	2 515,5	114 859,5	14 637,9	32 187,6	41 510,9	263 387,6

Tableau A4.6 : Matrice des flux relatifs aux envois de fonds des travailleurs migrants intra-communautaires en 2010

(en millions de FCFA)		Transferts des migrants reçus par pays								
		Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	UEMOA
Transferts des migrants émis par pays	Bénin		1 074,5	3 494,7	22,2	2 620,4	887,2	3 847,3	1 808,8	13 755,0
	Burkina	1 885,6		7 436,4	111,5	5 708,1	1 653,6	5 091,7	8 755,7	30 642,6
	Côte d'Ivoire	6 675,0	35 628,4		241,5	37 853,1	7 102,8	24 929,3	11 857,7	124 287,7
	Guinée-Bissau	31,0	47,2	433,8		375,8	106,0	2 423,7	426,3	3 843,7
	Mali	1 030,5	2 329,7	5 357,6	203,9		838,1	20 246,1	3 635,9	33 641,8
	Niger	1 393,4	1 092,9	1 254,3	547,7	1 802,1		1 823,7	3 213,4	11 127,6
	Sénégal	4 225,4	4 049,4	13 562,0	3 528,9	9 924,3	2 046,5		1 675,6	39 012,0
	Togo	890,0	1 842,9	1 982,6	62,4	1 654,9	709,9	4 366,4		11 827,5
	UEMOA	16 130,9	46 064,9	33 521,3	4 718,1	59 938,6	13 344,0	62 728,2	31 373,4	267 819,6

Tableau A4.7 : Matrice des flux nets d'investissements directs étrangers intra-communautaires totaux en 2011

( en millions de FCFA)

		Flux net d'IDE au titre des créances								
		Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	UEMOA
Flux net d'IDE au titre des engagements	Bénin		298,9	9 094,3	0,0	2 494,0	-1 588,3	2 879,4	13 477,0	26 655,3
	Burkina	1 105,0		1 953,0	0,0	1 012,3	-62,0	2 296,0	-42,0	6 262,3
	Côte d'Ivoire	5 098,4	-2 795,8		0,0	-311,7	0,0	1 596,8	-850,1	2 737,7
	Guinée-Bissau	0,0	0,0	51,6		-2 471,7	18,7	5 463,3	1 018,9	4 080,8
	Mali	491,8	181,5	407,7	0,0		0,0	3 644,0	822,9	5 547,9
	Niger	0,0	0,0	518,9	0,0	-5 917,0		-569,9	14 272,1	8 304,2
	Sénégal	3 434,3	0,0	741,7	0,0	1 244,0	0,0		6 417,0	11 837,0
	Togo	-2 087,7	611,2	854,8	0,0	-156,0	57,6	382,7		-337,4
	UEMOA	8 041,8	-1 704,2	13 622,0	0,0	-4 106,1	-1 574,0	15 692,4	35 115,8	65 087,8

Ligne (+) : Augmentation des engagements pour le pays bénéficiaire

Ligne (-) : Diminution des engagements pour le pays bénéficiaire

Colonne (+) : Augmentation des avoirs pour le pays d'origine des capitaux

Colonne (-) : Diminution des avoirs pour le pays d'origine des capitaux

Tableau A4.8 : Matrice des flux nets d'investissements directs étrangers intra-communautaires en 2010 (\*)

( en millions de FCFA)

		Flux net d'IDE au titre des créances								
		Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	UEMOA
Flux net d'IDE au titre des engagements	Bénin		0,0	3 326,3	0,0	22,2	-1 435,6	452,7	5 612,8	7 978,5
	Burkina	193,0		202,0	0,0	24,3	1 877,7	19,2	487,4	2 803,5
	Côte d'Ivoire	2,6	0,0		0,0	0,0	0,0	127,7	34,0	164,3
	Guinée-Bissau	64,2	0,0	19,7		2 122,4	0,0	4 129,3	1 929,4	8 264,9
	Mali	2 150,8	-3,2	-72,6	0,0		0,0	12 842,9	223,6	15 141,5
	Niger	1,0	57,0	-4 550,3	0,0	2 077,1		0,2	3 464,6	1 049,6
	Sénégal	372,8	208,1	4 254,1	0,0	0,0	0,0		616,2	5 451,2
	Togo	-64,8	-36,1	5 568,8	0,0	-0,7	1,0	434,1		5 902,3
	UEMOA	2 719,5	225,8	8 748,0	0,0	4 245,3	443,1	18 006,1	12 368,0	46 755,8

Ligne (+) : Augmentation des engagements pour le pays bénéficiaire

Ligne (-) : Diminution des engagements pour le pays bénéficiaire

Colonne (+) : Augmentation des avoirs pour le pays d'origine des capitaux

Colonne (-) : Diminution des avoirs pour le pays d'origine des capitaux

(\*) Ne tient compte que des fonds propres

**Tableau A4.9** : Matrice des stocks totaux d'investissements directs étrangers intra-communautaires au 31 décembre 2011 (\*)

( en millions de FCFA)

		Créances IDE par pays								
		Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	UEMOA
Engagements IDE par pays	Bénin		5 334,2	50 543,0	0,0	2 573,6	6 869,1	7 199,6	32 753,6	<b>105 273,1</b>
	Burkina	12 556,0		6 526,6	0,0	11 299,0	506,0	3 884,0	23 133,4	<b>57 905,0</b>
	Côte d'Ivoire	14 784,9	6 377,3		0,0	9 037,4	1 530,0	3 542,2	12 014,7	<b>47 286,6</b>
	Guinée-Bissau	0,0	0,0	312,6		4 433,0	-650,9	15 265,5	6 242,4	<b>25 602,5</b>
	Mali	18 402,4	2 583,1	11 561,2	0,0		5 162,0	99 717,2	13 835,0	<b>151 260,9</b>
	Niger	105,0	0,0	2 680,2	0,0	5 051,0		651,8	15 317,8	<b>23 805,8</b>
	Sénégal	5 571,7	0,0	6 345,9	0,0	1 485,0	0,0		31 211,8	<b>44 614,4</b>
	Togo	20 271,3	8 544,0	9 177,7	0,0	619,0	485,1	1 213,1		<b>40 310,2</b>
	UEMOA	<b>71 691,3</b>	<b>22 838,6</b>	<b>87 147,1</b>	<b>0,0</b>	<b>34 498,0</b>	<b>13 901,3</b>	<b>131 473,4</b>	<b>134 508,7</b>	<b>496 058,5</b>

(\*) Ces données tiennent à la fois compte des fonds propres et des instruments de dettes

**Tableau A4.10** : Matrice des stocks totaux d'investissements directs étrangers intra-communautaires au 31 décembre 2010

( en millions de FCFA)

		Créances IDE par pays								
		Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	UEMOA
Engagements IDE par pays	Bénin		5 035,3	41 448,7	0,0	79,6	8 457,4	4 320,1	19 276,6	<b>78 617,8</b>
	Burkina	11 451,0		4 573,6	0,0	10 286,8	568,0	1 588,0	23 175,4	<b>51 642,8</b>
	Côte d'Ivoire	9 686,5	9 173,1		0,0	9 349,1	1 530,0	1 945,3	12 864,8	<b>44 548,9</b>
	Guinée-Bissau	0,0	0,0	261,0		6 904,6	-669,6	9 802,3	5 223,5	<b>21 521,7</b>
	Mali	17 910,6	2 401,7	11 153,4	0,0		5 162,0	96 073,2	13 012,1	<b>145 713,0</b>
	Niger	105,0	0,0	2 161,2	0,0	10 968,0		1 221,7	1 045,7	<b>15 501,6</b>
	Sénégal	2 137,3	0,0	5 604,3	0,0	241,0	0,0		24 794,8	<b>32 777,4</b>
	Togo	22 359,0	7 932,8	8 322,9	0,0	775,0	427,4	830,4		<b>40 647,6</b>
	UEMOA	<b>63 649,5</b>	<b>24 542,9</b>	<b>73 525,1</b>	<b>0,0</b>	<b>38 604,1</b>	<b>15 475,2</b>	<b>115 781,0</b>	<b>99 392,9</b>	<b>430 970,7</b>

Tableau A4.11 : Matrice des flux net d'IDE intra-communautaires au titre des fonds propres en 2011

( en millions de FCFA)

		Flux net d'IDE au titre des créances								
		Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	UEMOA
Flux net d'IDE au titre des engagements	Bénin		298,9	7 380,7	0,0	2 494,0	-1 588,3	-145,3	9 000,0	17 440,1
	Burkina	1 100,0		1 953,0	0,0	1 057,3	0,0	0,0	0,0	4 110,3
	Côte d'Ivoire	5 104,2	-453,9		0,0	339,3	0,0	25,8	309,2	5 324,7
	Guinée-Bissau	0,0	0,0	51,6		28,4	18,7	5 463,3	1 018,9	6 580,8
	Mali	491,8	18,5	684,7	0,0		0,0	3 945,0	822,9	5 962,9
	Niger	0,0	0,0	518,9	0,0	0,0		-86,9	14 272,1	14 704,2
	Sénégal	3 434,3	0,0	771,9	0,0	320,0	0,0		0,0	4 526,2
	Togo	-2 092,2	611,2	840,4	0,0	0,0	57,6	381,8		-201,1
	UEMOA	8 038,2	474,6	12 201,3	0,0	4 238,9	-1 512,0	9 583,8	25 423,1	58 448,0

Ligne (+) : Augmentation des engagements pour le pays bénéficiaire

Ligne (-) : Diminution des engagements pour le pays bénéficiaire

Colonne (+) : Augmentation des avoirs pour le pays d'origine des capitaux

Colonne (-) : Diminution des avoirs pour le pays d'origine des capitaux

Tableau A4.12 : Matrice des flux net d'IDE intra-communautaires au titre des fonds propres en 2010

( en millions de FCFA)

		Flux net d'IDE au titre des créances								
		Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	UEMOA
Flux net d'IDE au titre des engagements	Bénin		298,9	7 380,7	0,0	2 494,0	-1 588,3	-145,3	9 000,0	17 440,1
	Burkina	1 100,0		1 953,0	0,0	1 057,3	0,0	0,0	0,0	4 110,3
	Côte d'Ivoire	5 104,2	-453,9		0,0	339,3	0,0	25,8	309,2	5 324,7
	Guinée-Bissau	0,0	0,0	51,6		28,4	18,7	5 463,3	1 018,9	6 580,8
	Mali	491,8	18,5	684,7	0,0		0,0	3 945,0	822,9	5 962,9
	Niger	0,0	0,0	518,9	0,0	0,0		-86,9	14 272,1	14 704,2
	Sénégal	3 434,3	0,0	771,9	0,0	320,0	0,0		0,0	4 526,2
	Togo	-2 092,2	611,2	840,4	0,0	0,0	57,6	381,8		-201,1
	UEMOA	8 038,2	474,6	12 201,3	0,0	4 238,9	-1 512,0	9 583,8	25 423,1	58 448,0

Ligne (+) : Augmentation des engagements pour le pays bénéficiaire

Ligne (-) : Diminution des engagements pour le pays bénéficiaire

Colonne (+) : Augmentation des avoirs pour le pays d'origine des capitaux

Colonne (-) : Diminution des avoirs pour le pays d'origine des capitaux

Tableau A4.13 : Matrice des stocks d'IDE intra-communautaires au titre des fonds propres au 31 décembre 2011

( en millions de FCFA)

		Créances IDE par pays								
		Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	UEMOA
Engagements IDE par pays	Bénin		1 934,2	48 744,1	0,0	2 573,6	4 744,1	2 915,6	26 868,6	<b>87 780,2</b>
	Burkina	12 550,0		5 693,6	0,0	6 278,0	0,0	1 588,0	13 123,4	<b>39 233,0</b>
	Côte d'Ivoire	12 425,2	6 021,2		0,0	4 188,4	30,0	1 798,2	674,0	<b>25 137,0</b>
	Guinée-Bissau	0,0	0,0	312,6		4 433,0	<b>-650,9</b>	15 265,5	6 242,4	<b>25 602,5</b>
	Mali	13 902,4	80,1	6 345,2	0,0		0,0	97 918,2	13 835,0	<b>132 080,9</b>
	Niger	0,0	0,0	2 680,2	0,0	0,0		34,8	15 317,8	<b>18 032,8</b>
	Sénégal	5 571,7	0,0	6 295,1	0,0	320,0	0,0		24 275,8	<b>36 462,6</b>
	Togo	20 266,8	7 544,0	9 031,1	0,0	0,0	<b>-514,9</b>	1 208,2		<b>37 535,2</b>
	UEMOA	<b>64 716,0</b>	<b>15 579,5</b>	<b>79 101,8</b>	<b>0,0</b>	<b>17 793,0</b>	<b>3 608,3</b>	<b>120 728,5</b>	<b>100 337,0</b>	<b>401 864,2</b>

Tableau A4.14 : Matrice des stocks d'IDE intra-communautaires au titre des fonds propres au 31 décembre 2010

( en millions de FCFA)

		Créances IDE par pays								
		Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	UEMOA
Engagements IDE par pays	Bénin		1 635,3	41 363,3	0,0	79,6	6 332,4	3 060,8	17 868,6	<b>70 340,1</b>
	Burkina	11 450,0		3 740,6	0,0	5 220,8	0,0	1 588,0	13 123,4	<b>35 122,8</b>
	Côte d'Ivoire	7 320,9	6 475,1		0,0	3 849,1	30,0	1 772,3	364,8	<b>19 812,3</b>
	Guinée-Bissau	0,0	0,0	261,0		4 404,6	<b>-669,6</b>	9 802,3	5 223,5	<b>19 021,7</b>
	Mali	13 410,6	61,7	5 660,4	0,0		0,0	93 973,2	13 012,1	<b>126 118,0</b>
	Niger	0,0	0,0	2 161,2	0,0	0,0		121,7	1 045,7	<b>3 328,6</b>
	Sénégal	2 137,3	0,0	5 523,3	0,0	0,0	0,0		24 275,8	<b>31 936,4</b>
	Togo	22 359,0	6 932,8	8 190,7	0,0	0,0	<b>-572,6</b>	826,4		<b>37 736,4</b>
	UEMOA	<b>56 677,9</b>	<b>15 104,9</b>	<b>66 900,5</b>	<b>0,0</b>	<b>13 554,1</b>	<b>5 120,2</b>	<b>111 144,8</b>	<b>74 913,9</b>	<b>343 416,2</b>

**Tableau A4.15** : Matrice des flux net d'IDE intra-communautaires au titre des instruments de dettes en 2011 (\*)

( en millions de FCFA)

		Flux net d'IDE au titre des créances								
		Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	UEMOA
Flux net d'IDE au titre des engagements	Bénin		0,0	1 713,5	0,0	0,0	0,0	3 024,7	4 477,0	9 215,2
	Burkina	5,0		0,0	0,0	-45,0	-62,0	2 296,0	-42,0	2 152,0
	Côte d'Ivoire	-5,8	-2 341,9		0,0	-651,0	0,0	1 571,0	-1 159,3	-2 587,0
	Guinée-Bissau	0,0	0,0	0,0		-2 500,0	0,0	0,0	0,0	-2 500,0
	Mali	0,0	163,0	-277,0	0,0		0,0	-301,0	0,0	-415,0
	Niger	0,0	0,0	0,0	0,0	-5 917,0		-483,0	0,0	-6 400,0
	Sénégal	0,0	0,0	-30,2	0,0	924,0	0,0		6 417,0	7 310,8
	Togo	4,5	0,0	14,4	0,0	-156,0	0,0	0,9		-136,2
	UEMOA	3,7	-2 178,9	1 420,7	0,0	-8 345,0	-62,0	6 108,6	9 692,7	6 639,8

Ligne (+) : Augmentation des engagements pour le pays bénéficiaire

Ligne (-) : Diminution des engagements pour le pays bénéficiaire

Colonne (+) : Augmentation des avoirs pour le pays d'origine des capitaux

Colonne (-) : Diminution des avoirs pour le pays d'origine des capitaux

(\*) Le suivi des informations sur les instruments de dette a démarré à compter des données de l'année 2011, avec la refonte du dispositif d'élaboration de la balance des paiements

**Tableau A4.16** : Matrice des stocks d'IDE intra-communautaires au titre des instruments de dettes au 31 décembre 2011

( en millions de FCFA)

		Créances IDE par pays								
		Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	UEMOA
Engagements IDE par pays	Bénin		3 400,0	1 798,9	0,0	0,0	2 125,0	4 284,0	5 885,0	<b>17 492,9</b>
	Burkina	6,0		833,0	0,0	5 021,0	506,0	2 296,0	10 010,0	<b>18 672,0</b>
	Côte d'Ivoire	2 359,8	356,1		0,0	4 849,0	1 500,0	1 744,0	11 340,7	<b>22 149,6</b>
	Guinée-Bissau	0,0	0,0	0,0		0,0	0,0	0,0	0,0	<b>0,0</b>
	Mali	4 500,0	2 503,0	5 216,0	0,0		5 162,0	1 799,0	0,0	<b>19 180,0</b>
	Niger	105,0	0,0	0,0	0,0	5 051,0		617,0	0,0	<b>5 773,0</b>
	Sénégal	0,0	0,0	50,8	0,0	1 165,0	0,0		6 936,0	<b>8 151,8</b>
	Togo	4,5	1 000,0	146,6	0,0	619,0	1 000,0	4,8		<b>2 775,0</b>
	UEMOA	<b>6 975,3</b>	<b>7 259,1</b>	<b>8 045,3</b>	<b>0,0</b>	<b>16 705,0</b>	<b>10 293,0</b>	<b>10 744,8</b>	<b>34 171,7</b>	<b>94 194,3</b>

**Tableau A4.17** : Matrice des stocks d'IDE intra-communautaires au titre des instruments de dettes au 31 décembre 2010

( en millions de FCFA)

		Créances IDE par pays								
		Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	UEMOA
Engagements IDE par pays	Bénin		3 400,0	85,4	0,0	0,0	2 125,0	1 259,3	1 408,0	<b>8 277,7</b>
	Burkina	1,0		833,0	0,0	5 066,0	568,0	0,0	10 052,0	<b>16 520,0</b>
	Côte d'Ivoire	2 365,6	2 698,0		0,0	5 500,0	1 500,0	173,0	12 500,0	<b>24 736,6</b>
	Guinée-Bissau	0,0	0,0	0,0		2 500,0	0,0	0,0	0,0	<b>2 500,0</b>
	Mali	4 500,0	2 340,0	5 493,0	0,0		5 162,0	2 100,0	0,0	<b>19 595,0</b>
	Niger	105,0	0,0	0,0	0,0	10 968,0		1 100,0	0,0	<b>12 173,0</b>
	Sénégal	0,0	0,0	81,0	0,0	241,0	0,0		519,0	<b>841,0</b>
	Togo	0,0	1 000,0	132,2	0,0	775,0	1 000,0	3,9		<b>2 911,2</b>
	UEMOA	<b>6 971,6</b>	<b>9 438,0</b>	<b>6 624,6</b>	<b>0,0</b>	<b>25 050,0</b>	<b>10 355,0</b>	<b>4 636,2</b>	<b>24 479,0</b>	<b>87 554,5</b>



Tableau A5.1 : Principaux produits échangés dans le commerce intra-UEMOA en 2011 (en millions FCFA)

Produits	Pays exportateurs								
	Bénin	Burkina Faso	Cote d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	UEMOA
Combustibles minéraux, huiles (produits pétroliers & électricité)	108 581,4	24 215,2	197 908,5	249,7	3 493,3	2 946,0	145 306,3	67 101,7	549 802,1
Sel, soufre, terres et pierres (ciment)	173,3	843,8	7 995,2	0,0	1 299,8	0,0	89 911,5	59 257,2	159 480,8
Graisses et huiles	0,1	382,2	82 335,8	0,0	2 326,9	0,0	662,9	2 113,3	87 821,2
Engrais	0,0	1 939,6	2 237,5	0,0	42 582,5	0,0	4 987,0	26 101,0	77 847,5
Matières plastiques et ouvrages en ces matières	575,7	595,1	32 578,7	0,0	1 678,7	134,7	7 057,4	25 862,9	68 483,2
Fonte, fer et acier	4 783,5	3 338,7	7 782,9	2,5	1 694,6	64,0	24 128,5	13 959,0	55 753,7
Huiles essentielles, produits cosmétiques	12,8	159,6	41 199,9	25,6	2 210,1	0,0	5 173,3	1 785,0	50 566,4
Tabacs	0,0	3 077,7	26 487,8	0,0	85,9	4,4	16 110,8	8,3	45 774,9
Animaux vivants	0,0	2 701,9	0,8	0,0	40 841,3	75,9	6,0	0,0	43 625,9
Préparations alimentaires diverses	100,6	962,5	12 018,7	0,0	30,5	75,2	22 150,4	2 330,1	37 668,0
Céréales	0,0	3 063,9	1 807,0	0,0	2 326,5	186,9	16 564,4	181,3	24 130,0
Coton	4 387,6	3 381,2	10 253,0	0,0	481,4	2 171,3	52,4	969,1	21 696,0
Autres produits	4 598,8	23 314,7	149 107,5	329,0	31 451,4	4 008,1	75 116,3	57 221,8	345 147,6
<b>Tota exportations (officielles)</b>	<b>123 213,8</b>	<b>67 976,0</b>	<b>571 713,3</b>	<b>606,8</b>	<b>130 502,9</b>	<b>9 666,5</b>	<b>407 227,2</b>	<b>256 890,7</b>	<b>1 567 797,2</b>

Sources : BCEAO, Cellule sous-régionale chargée de la réconciliation des données sur les échanges intra-UEMOA

NB : Chiffres issus des statistiques officielles réconciliées. Ils n'intègrent, de ce fait, qu'une partie du commerce non contrôlé.

Tableau A5.2 : Part des principaux produits dans les exportations intra-UEMOA en 2011 (en %)

Produits	Pays exportateurs								
	Bénin	Burkina Faso	Cote d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	UEMOA
Combustibles minéraux, huiles (produits pétroliers & électricité)	88,1	35,6	34,6	41,2	2,7	30,5	35,7	26,1	35,1
Sel, soufre, terres et pierres (ciment)	0,1	1,2	1,4	0,0	1,0	0,0	22,1	23,1	10,2
Graisses et huiles	0,0	0,6	14,4	0,0	1,8	0,0	0,2	0,8	5,6
Engrais	0,0	2,9	0,4	0,0	32,6	0,0	1,2	10,2	5,0
Matières plastiques et ouvrages en ces matières	0,5	0,9	5,7	0,0	1,3	1,4	1,7	10,1	4,4
Fonte, fer et acier	3,9	4,9	1,4	0,4	1,3	0,7	5,9	5,4	3,6
Huiles essentielles, produits cosmétiques	0,0	0,2	7,2	4,2	1,7	0,0	1,3	0,7	3,2
Tabacs	0,0	4,5	4,6	0,0	0,1	0,0	4,0	0,0	2,9
Animaux vivants	0,0	4,0	0,0	0,0	31,3	0,8	0,0	0,0	2,8
Préparations alimentaires diverses	0,1	1,4	2,1	0,0	0,0	0,8	5,4	0,9	2,4
Céréales	0,0	4,5	0,3	0,0	1,8	1,9	4,1	0,1	1,5
Coton	3,6	5,0	1,8	0,0	0,4	22,5	0,0	0,4	1,4
Autres produits	3,7	34,3	26,1	54,2	24,1	41,5	18,4	22,3	22,0
<b>Tota exportations (officielles)</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Sources : BCEAO, Cellule sous-régionale chargée de la réconciliation des données sur les échanges intra-UEMOA

NB : Chiffres issus des statistiques officielles réconciliées. Ils n'intègrent, de ce fait, qu'une partie du commerce non contrôlé.

TABLEAU A6 : EVOLUTION DU POIDS DU COMMERCE INTRA-UEMOA ENTRE 2004 ET 2011 (en %)

		2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
BENIN	<i>Part dans les exportations (1)</i>	53,0	59,9	47,8	28,7	29,9	32,6	32,4	46,2
	<i>Part dans les importations (2)</i>	24,8	32,5	32,2	21,8	22,5	25,5	23,3	27,5
	<i>Part dans les échanges totaux de biens (3)</i>	36,2	43,5	38,7	24,6	25,5	28,5	27,3	35,2
BURKINA	<i>Part dans les exportations</i>	29,7	32,2	18,0	35,8	25,9	18,2	8,8	5,8
	<i>Part dans les importations</i>	41,4	45,6	40,6	48,0	37,2	46,1	37,9	31,1
	<i>Part dans les échanges totaux de biens</i>	37,5	41,4	32,6	43,9	33,8	35,1	24,5	18,4
COTE D'IVOIRE	<i>Part dans les exportations</i>	10,2	11,5	11,2	13,0	13,3	11,1	9,3	10,1
	<i>Part dans les importations</i>	3,0	2,5	4,0	4,9	3,6	2,9	3,3	4,8
	<i>Part dans les échanges totaux de biens</i>	7,4	7,8	8,4	9,7	9,4	7,9	6,9	8,3
GUINEE-BISSAU	<i>Part dans les exportations</i>	5,8	4,7	24,2	26,3	17,4	28,1	35,1	23,1
	<i>Part dans les importations</i>	59,3	61,9	56,3	58,8	41,7	41,1	41,0	38,1
	<i>Part dans les échanges totaux de biens</i>	33,7	35,7	44,5	46,1	32,2	36,2	38,7	30,7
MALI	<i>Part dans les exportations</i>	7,6	5,6	8,1	10,1	13,0	13,5	11,1	15,8
	<i>Part dans les importations</i>	54,7	56,2	54,4	48,1	37,3	42,4	46,9	45,7
	<i>Part dans les échanges totaux de biens</i>	32,5	32,5	30,7	30,7	26,8	28,8	30,4	31,7
NIGER	<i>Part dans les exportations</i>	3,9	6,3	8,1	9,4	9,5	7,9	7,2	7,1
	<i>Part dans les importations</i>	39,9	42,5	30,3	25,7	22,2	15,6	11,4	12,9
	<i>Part dans les échanges totaux de biens</i>	24,6	28,6	21,3	18,8	17,1	12,9	9,9	10,8
SENEGAL	<i>Part dans les exportations</i>	24,2	26,6	29,8	37,0	32,1	25,1	34,9	35,0
	<i>Part dans les importations</i>	6,1	5,8	6,5	7,9	7,2	7,8	5,5	8,2
	<i>Part dans les échanges totaux de biens</i>	13,0	13,1	14,2	16,2	14,2	13,6	15,7	17,2
TOGO	<i>Part dans les exportations</i>	52,9	57,0	56,3	71,4	47,2	49,7	57,9	49,0
	<i>Part dans les importations</i>	19,1	11,7	16,3	20,2	27,9	25,3	25,4	22,2
	<i>Part dans les échanges totaux de biens</i>	33,1	28,0	31,5	40,0	35,6	35,3	38,6	33,0
<b>UEMOA</b>	<b><i>Part dans les exportations</i></b>	<b>16,6</b>	<b>18,0</b>	<b>17,5</b>	<b>20,0</b>	<b>18,5</b>	<b>16,3</b>	<b>15,9</b>	<b>16,8</b>
	<b><i>Part dans les importations</i></b>	<b>17,2</b>	<b>17,1</b>	<b>17,5</b>	<b>17,8</b>	<b>15,8</b>	<b>16,0</b>	<b>15,4</b>	<b>17,5</b>
	<b><i>Part dans les échanges totaux de biens</i></b>	<b>16,9</b>	<b>17,5</b>	<b>17,5</b>	<b>18,8</b>	<b>17,1</b>	<b>16,1</b>	<b>15,7</b>	<b>17,1</b>
	<b><i>Part ajustée dans les échanges totaux de biens (4)</i></b>	<b>18,8</b>	<b>20,1</b>	<b>21,1</b>	<b>22,0</b>	<b>20,6</b>	<b>19,3</b>	<b>18,6</b>	<b>23,5</b>

Sources : BCEAO, Cellule sous-régionale chargée de la réconciliation des données sur les échanges intra-UEMOA.

(1) : Part des exportations intra-UEMOA sur les exportations totales

(2) : Part des importations intra-UEMOA sur les importations totales

(3) : Somme des exportations et des importations intra-UEMOA rapportée au total des échanges de biens du pays

(4) : Cet ajustement est fait en excluant du total des exportations les transactions sur les produits miniers (pétrole brut, or, uranium) qui concernent exclusivement les échanges extra-UEMOA



**BCEAO**  
BANQUE CENTRALE DES ETATS  
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

Avenue Abdoulaye Fadiga  
BP 3108 - Dakar - Sénégal  
[www.bceao.int](http://www.bceao.int)